



**MÉTÉO**  
Aujourd'hui: après dissipation des bancs de brouillard matinaux sur le Plateau, le temps sera ensoleillé.  
Demain: généralement ensoleillé et doux en montagne. En plaine quelques bancs de brouillard matinal.

Lac des Brenets 747,75 m				Lever 7 h 04	Coucher 17 h 27
Lac de Neuchâtel 429,09 m	19°	7°	3500 m	2 h 47	15 h 41

Fête à souhaiter mercredi 25 octobre: Crépîn

## Travers: ferme anéantie

Hier, vers 15 h 30, une ferme des Lacherelles, au sud de Travers, a été anéantie par incendie. Accès difficile et manque d'eau n'ont pas permis aux pompiers de sauver le bâtiment. La toiture flambait déjà quand ils sont arrivés sur place. Par contre, une maison proche a pu être épargnée, mais de justesse. C'est le troisième incendie au Val-de-Travers depuis un mois.

La ferme 20 minutes après l'alarme. Spectacle désolant. (Impar-Charrère) ▶ 24



# L'Impartial

### OPINION

## Brillants Suisses...

Le roi des minéraux reste le diamant c'est pourquoi ce carbone à l'état pur brille sur toutes les couronnes royales. Celle de Belgique ne se pare pas de l'un de ces monstres de légende comme le Koh-i-Noor volé en Inde et dont les 109 carats sont toujours l'orgueil de la la couronne impériale d'Angleterre. Mais le trésor royal de Belgique se doit de compter de superbes cailloux car Anvers fut longtemps la capitale des diamantaires. Avec sept mille emplois, les tailleurs belges conservent la réputation d'une bonne taille mais l'émigration des diamantaires en Israël a permis à Tel-Aviv de concurrencer Anvers avec sept mille emplois aussi. La plus grande activité de taille se trouve à...Bombay, en Inde, avec 350.000 emplois mais la taille indienne ne satisfait pas aux exigences de la bijouterie de luxe.

Depuis quelques années les Soviétiques ont mis tout le monde d'accord en imposant la taille russe comme la plus raffinée du monde!

Il faut cinq carats pour faire un gramme et la production mondiale de diamant s'est élevée à 98 millions de carats, l'année dernière et à elle seule l'Australie a produit plus du tiers de ces quelque 20 tonnes dont 80 % est affecté à des besoins industriels, quatre tonnes seulement vont à la joaillerie. Il est vrai qu'à vingt mille francs le carat de la meilleure qualité «bleu-blanc» cela fait un beau pactole.

Quand on a traité les 250 tonnes de terre et de roche qui permettent de produire un carat taillé, le diamant brut commence sa ronde autour du monde sous le contrôle de la puissante société De Beers qui gère 80% du commerce diamantaire. Ce commerce est frileux et hautement discret. Il a des exigences de sécurité tant matérielles que financières qui tôt ou tard devait lui faire prendre le chemin de la Suisse, même si Londres contrôle toujours le sommet de la pyramide.

C'est ainsi que depuis quelques années Lucerne est devenu un haut lieu dans le monde du commerce du diamant secondé par la place financière de Zurich.

Aux heures les plus inattendues vous pouvez croiser de curieux véhicules sur les plus petits chemins de la campagne lucernoise. Ce sont les camions blindés qui acheminent de gros lots de diamants d'Afrique du Sud, au grand dam de nos militants de gauche, et des caisses non moins importantes de diamants soviétiques qui font tousoter nos militants de droite.

C'est presque une histoire belge...

Gil BAILLOD

## Krenz: amer couronnement

Le secrétaire général du parti communiste (SED) Egon Krenz a été élu mardi par la Chambre du Peuple à la tête de l'Etat et des forces armées, au lendemain d'une manifestation monstre en faveur de la démocratie à Leipzig -300.000 personnes, la plus importante de l'histoire de la RDA. Un nouveau rassemblement pour protester contre l'élection de M. Krenz a réuni 7.000 personnes en fin d'après-midi à Berlin-Est. Les manifestants scandaient notamment «Egon, qui nous a demandé notre avis?». Lundi soir, des manifestations -qui avaient commencé sous le régime d'Erich Honecker- ont également eu lieu dans le centre ville de Berlin-Est (5.000 personnes), à Magdeburg et Dresde.

Dans son discours qui a suivi son élection, -marquée pour la première fois en 40 ans par des voix contre-, M. Krenz a appelé ses concitoyens à cesser les manifestations de rue afin d'éviter «une aggravation de la situation et une confrontation».

«Les manifestations, même si elles ont été organisées de manière pacifique, portent en elles le danger de s'achever de manière différente de celle dont elles ont commencé», a-t-il déclaré devant les députés.

«C'est perturbant pour beaucoup, et à juste titre. Notre pays, qui doit s'attaquer à de si nombreux problèmes, subit ainsi des tensions de plus en plus grandes».

Egon Krenz et les autres dirigeants communistes avaient fait

clairement savoir qu'ils excluaient l'opposition de pourparlers sur d'éventuelles réformes, déclarant qu'il existait déjà suffisamment de groupes officiellement reconnus pour accomplir cette tâche. «Le renouveau de la société exige un fondement socialiste strict, qui a été mis en place dans le cadre d'efforts communs», a-t-il martelé.

### ENQUÊTE SUR LES BRUTALITÉS

Seule concession à l'opposition, M. Krenz a promis qu'une enquête serait ouverte sur les brutalités dont la police s'était rendue coupable lors de précédentes manifestations ce mois-ci. «Quiconque a été traité injustement a le droit d'user de ses droits légaux». M. Krenz était alors responsable de la police.

Pour la première fois, les brutalités policières ont été officiellement reconnues. L'agence ADN, se fondant sur un rapport établi par les commissions parlementaires de la défense nationale et de la justice, a déclaré mardi: «Il y a eu des cas dans lesquels des agents de la sécurité ont abusé de leur autorité et des actions illégales ont été commises contre certaines des personnes gardées à vue».

Les policiers en cause ont fait des excuses à leurs victimes. Sont en cours d'examen 83 plaintes pour coups et blessures tandis que quatre affaires ont été portées devant la justice, d'après ADN.

Jusqu'à présent, seuls des groupes d'opposition à Berlin-Est ont diffusé des déclarations de victimes et de témoins racontant en détail les brutalités policières pendant les manifestations et les gardes à vue.

De nombreuses victimes ont raconté avoir été contraintes de se déshabiller et de rester nues pendant des heures dans le froid glacial des cellules. D'autres ont dit avoir été frappées et humiliées après les manifestations de Berlin-Est des 7 et 8 octobre, qui avaient été dispersées à coup de matraque.

A propos de l'exode de réfugiés vers la RFA, Egon Krenz s'est contenté de demander à ses concitoyens de rester et de ne pas suivre leur exemple.

L'hémorragie s'est pourtant poursuivie mardi, avec l'arrivée de 350 Allemands de l'est en Autriche, via la Hongrie, ces dernières 24 heures.

Enfin, au lendemain de l'annonce de la création d'un syndicat indépendant baptisé «Réforme» par des ouvriers de l'usine Wilhem Pieck de Teltow, près de Berlin-Est, ADN a opposé mardi un démenti formel: «Il n'y a jamais eu de réunion pour créer un soi-disant syndicat indépendant dans notre usine», selon ADN qui cite un responsable de l'usine.

Un signe qui montre que la hiérarchie communiste n'est pas prête à lâcher du lest dans le domaine syndical, contrairement aux récents événements de Pologne. (ap)

## Liens profonds

### Le roi Baudouin est arrivé en Suisse

#### IMPORTANTE CONVERSATION AVEC LE ROI DES BELGES



Le roi Baudouin Ier et la reine Fabiola de Belgique sont arrivés mardi matin à Zurich-Kloten, pour leur première visite officielle en Suisse. Dans leurs discours au Palais fédéral, tant le roi que le président de la Confédération Jean-Pascal Delamuraz ont souligné les liens profonds qui unissent les deux pays, mais aussi leur approche différente de l'Europe de 1993. La question des Suisses de l'ex-Congo belge n'a été que brièvement évoquée.

Les souverains belges se sont rendus en train spécial à Berne où ils ont été reçus en début d'après-midi au Palais fédéral par le Conseil fédéral.

#### LA CAUSE DES SUISSES DU CONGO PIÉTINE

Les ministres belge et suisse des affaires étrangères, Mark Eyskens et René Felber ont eux aussi évoqué les questions européennes au cours de l'entretien qu'ils ont l'après-midi dans la salle du Conseil fédéral. M. Eyskens a relevé, au cours d'une conférence de presse, que la Suisse était souvent citée en exemple au Parlement belge, soit pour son système fédéraliste, soit en sa qualité d'Etat européen.

Le ministre belge est convaincu que les Etats d'Europe de l'Ouest, membres de la Communauté européenne ou de l'Association européenne de libre échange (AELE), doivent fournir des efforts supplémentaires pour aider financièrement les pays de l'Est engagés dans d'importants processus de réforme.

Il n'est pas exclu, selon lui, que l'Union soviétique ait bientôt besoin d'aide «pour acheter le temps nécessaire aux réformes».

Les ministres n'ont évoqué que brièvement le problème de l'indexation des rentes des Suisses ayant cotisé à la sécurité sociale de l'ancien Congo belge. Pour Mark Eyskens, la Belgique n'a aucune obligation juridique vis-à-vis des Suisses du Congo, car il n'existe, selon lui, aucune réciprocité à ce point de vue entre la Suisse et la Belgique. Le ministre belge a ajouté que son pays allait continuer à réfléchir au problème en termes politiques.

L'Association de défense sociale des Suisses du Congo estime que l'Etat belge doit un total de 100 millions de francs aux Suisses ayant travaillé dans l'ancienne colonie qui a accédé à l'indépendance en 1960. (ats)



COIFFURE  
Puffelle  
039 / 28.75.55

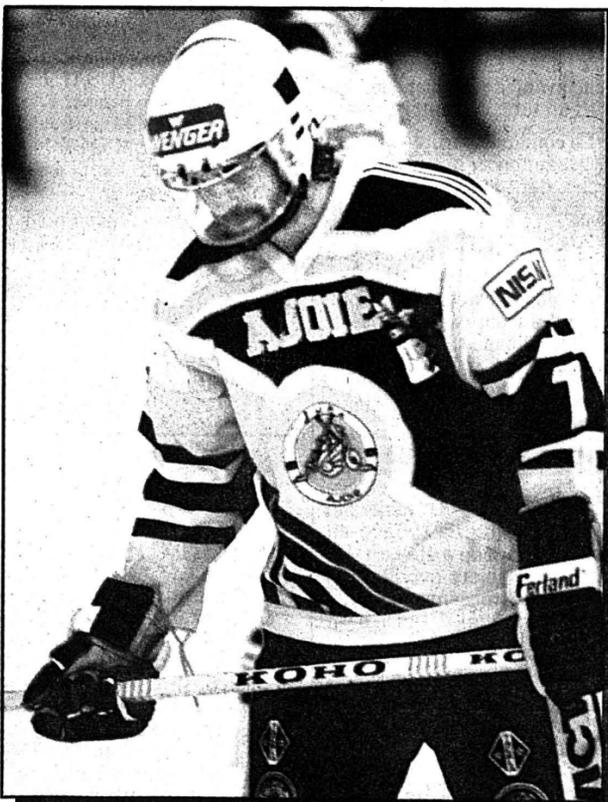


## Ajoie renoue avec la victoire

### Les Jurassiens ont battu Ambri hier soir

Dave Sembellini: il était temps de stopper la série négative.

SPORTS  
11 - 13 - 15 - 16



## ÉVÈNEMENT

## Sous sa vigne

La Fédération romande des socialistes chrétiens avait 75 ans cette année. Elle n'a pourtant guère célébré cet anniversaire.

Cette lacune n'aura pas frappé beaucoup l'opinion publique. Qui se souvient, en effet, qu'il y a encore dans notre pays une telle espèce de socialistes et qu'ils ont même joué un rôle important dans la formation des esprits du début du XXe siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale?

En Suisse romande, ils ont compté parmi leurs leaders le Genevois Charles Rosselet, les Vaudois Ernest Gloor et Arthur Maret, les Neuchâtois Jules Humbert-Droz et Jean Inäbnit.

Des générations entières de politiciens de gauche ont été marquées de leur savoir.

A l'étranger, en Grande-Bretagne et en France notamment, l'influence des socialistes chrétiens fut, sans doute, plus grande encore. Les chefs du Labour n'appartenaient-ils pas au mouvement et ne parlaient-ils pas fréquemment dans les temples? (Ramsey Mac Donald, Keir Hardie.)

Dans le nord de l'Hexagone, rapporte J. Humbert-Droz, «des chefs socialistes et syndicalistes, boycottés par les patrons et signalés sur les listes noires, avaient presque tous ouvert un estaminet où l'alcool était abondamment consommé par les ouvriers socialistes».

Dès lors, un message spirituel s'imposait pour rappeler qu'une doctrine ne se construit pas uniquement sur des conversations de bistrot...

Mais si utile qu'ait été le ferment des socialistes chrétiens dans la gauche démocratique, si bénéfiques qu'aient été ces innovations (agapes fraternelles inspirées de l'Eglise primitive, écoles du dimanche populaires à Lausanne et au Locle), leur credo était vraisemblablement trop modéré pour vaincre et, surtout, sa stricte moralité s'accommodait mal avec la civilisation des loisirs et du bien-être que nous avons connue depuis 1950.

Et puis les deux guerres mondiales et l'éclosion du bolchévisme ont mis ses adhérents à rude épreuve.

Il n'empêche que le 75e anniversaire de la Fédération romande des socialistes chrétiens vaut bien un rappel. Ils ont rêvé d'un temps «où chacun habitera sous sa vigne et son figuier - où avec les épées on forgera des socs et avec les lances des serpes - où tous les hommes seront frères!»...

C'est dans la drogue que, déçus de la politique et de la religion, beaucoup recherchent aujourd'hui ces idéaux. Y a-t-il réellement progrès?

Willy BRANDT

## «Maximum Bob» frappe fort

Télévangéliste condamné à 45 ans de prison

Le «télévangéliste» déchu Jim Bakker a été condamné mardi à 45 ans de prison et 500.000 dollars (environ 800.000 frs) d'amende pour avoir escroqué ses fidèles.

M. Bakker, 49 ans, a reçu sa sentence, dans un tribunal de Charlotte (Caroline du Nord) du juge Robert Potter, surnommé «Maximum Bob» pour sa tendance à infliger des sentences lourdes.

Jim Bakker avait été reconnu coupable le 5 octobre de 24 chefs d'accusation

(ats, afp)

# Division «made in Thatcher»

## Fin du sommet du Commonwealth



Le premier ministre Margaret Thatcher s'est retrouvée isolée lors du sommet. (Bélino AP)

Les dirigeants du Commonwealth se sont séparés mardi, unanimement irrités par le refus de Margaret Thatcher d'accepter des pressions sur l'Afrique du Sud pour y hâter le démantèlement de l'apartheid.

Le communiqué final, accepté par les 49 pays présents au sommet qui s'est tenu pendant une semaine à Kuala Lumpur, en Malaisie, a salué «des changements fondamentaux (qui) ont lieu» dans le bloc de l'Est. Il a cependant regretté les difficultés économiques qui menacent les pays en voie de développement.

Mais le sommet a été essentiellement marqué par l'isolement grandissant de la Grande-Bretagne au sein du club fondé à partir de son ancien empire colonial.

Margaret Thatcher a en effet fait voler en éclats le compromis mis au point par ses partenaires sur l'Afrique du Sud en publiant peu après sa propre déclaration intitulée : «L'Afrique australe :

l'avancée. Position de la Grande-Bretagne».

Le premier ministre se dit convaincu que les sanctions sont préjudiciables aux Noirs et souhaite donner du temps au nouveau président sud-africain.

Ses partenaires, représentant une sorte d'alphabet géographique, de l'Australie au Zimbabwe, ont fustigé son attitude.

Pour Robert Mugabe, président du Zimbabwe, la conduite de Margaret Thatcher est «méprisante et inacceptable». Le premier ministre australien Bob Hawke a estimé qu'elle avait «compliqué» la position du Commonwealth. Et le chef du gouvernement malaisien Mahathir Mohamad a expliqué : «Si tout le monde avance le pied gauche et que vous avancez le pied droit, alors vous êtes déphase».

Mme Thatcher a rétorqué que toutes ces critiques n'étaient que «fadaïses» et une simple «tempête dans un verre d'eau».

(ats, reuter)

## D'ici l'an 2000?

### Troupes soviétiques retirées de l'étranger

L'URSS «propose la liquidation d'ici à l'an 2000 de toutes les bases militaires à l'étranger, ainsi que de toute présence militaire en territoire étranger», a déclaré le ministre soviétique des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze.

«Nous sommes prêts», a ajouté le ministre dans son rapport de politique étrangère prononcé devant le Soviet suprême, «à mener la liquidation des groupes politico-militaires en Europe sur la base de la réciprocité», a-t-il ajouté, selon le texte intégral publié hier par les Izvestia.

Cette déclaration, qui revient notamment à proposer la négociation d'un retrait total des forces soviétiques d'Europe de l'Est d'ici à l'an 2000, précise les propositions de principe déjà

avancées par l'URSS d'un futur démantèlement de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, ou d'une évacuation réciproque des bases militaires des deux blocs en Asie.

M. Chevardnadze n'a pas donné d'autres précisions sur ces propositions. «Pour la première fois depuis longtemps, a-t-il dit, aucun soldat soviétique ne participe à des combats à l'étranger, et, j'en suis convaincu, n'y participera pas à l'avenir».

«Pour la première fois également, les forces armées soviétiques stationnées à l'étranger sont fortement réduites», a-t-il ajouté, en faisant référence au retrait de forces soviétiques d'Europe de l'Est conformément à l'initiative unilatérale de désarmement annoncée par Mi-

khail Gorbatchev en décembre 1988 à l'ONU.

#### MAZOWIECKI À MOSCOU

Le premier ministre polonais, Tadeusz Mazowiecki, se rendra à Moscou «probablement le 23 novembre», à l'invitation du gouvernement soviétique, a-t-il déclaré hier à Varsovie, à l'issue d'un entretien avec le ministre soviétique des Affaires étrangères, Edouard Chevardnadze.

Ce premier entretien entre les deux hommes, qui a duré une heure de plus que prévu, a été «très important», a souligné M. Mazowiecki interrogé par la télévision polonaise. Le premier ministre a souligné qu'il attachait «une grande importance à cette visite» en URSS.

(ats, afp)

## Liban: vers des élections présidentielles

Le triumvirat arabe a appelé hier à une convocation du Parlement à Beyrouth avant le 7 novembre pour procéder à l'élection d'un chef de l'Etat, alors qu'à Paris, où il vit en exil, le député chrétien libanais Raymond Eddé a confirmé qu'il se portait à nouveau candidat à la présidence du Liban.

Le triumvirat a également annoncé qu'un sommet arabe parainera des négociations libano-syriennes sur le devenir des troupes de Damas au Liban. Ces deux mesures ont été annoncées mardi lors de la séance de clôture à Djeddah, sous la présidence du roi Fahd d'Arabie saoudite, des travaux des parlementaires libanais. Le texte a été

ensuite lu devant la presse par le chef de la diplomatie saoudienne, le prince Saoud al-Fayçal.

Le triumvirat arabe (Arabie saoudite, Algérie, Maroc) a appelé à une convocation du Parlement à Beyrouth «avant le 7 novembre» pour procéder à l'élection d'un président de la République, dont le Liban est privé depuis le 23 septembre 1988.

Cette élection sera précédée, lors de la même séance, de la désignation d'un nouveau chef du Parlement et de la ratification du «document d'entente nationale», approuvé dimanche soir par l'écrasante majorité des 62 députés ayant participé aux as-

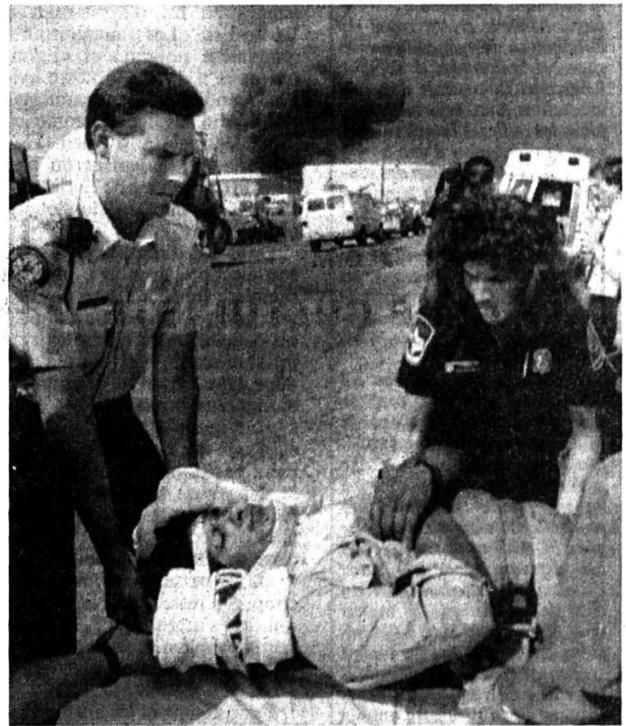
sises de Taef sur les 73 en fonction. En outre, le triumvirat a apporté un certain nombre de «garanties» et d'«éclaircissements» sur la présence syrienne au Liban, qui avaient été réclamés par les élus du camp chrétien, avant de donner leur accord au texte de compromis.

Le comité tripartite a notamment annoncé qu'un sommet arabe, dont la date n'a pas été précisée, serait chargé de parer la conclusion et la mise en application d'un accord futur entre le Liban et la Syrie pour déterminer la durée de la présence des troupes de Damas en territoire libanais.

(ats, afp, reuter)

## Une vingtaine de morts

### Explosion d'une usine au Texas



L'explosion de Pasadena aurait fait 24 morts et plus de 100 blessés. (Bélino AP)

Comme nous l'avions brièvement indiqué hier, une explosion a eu lieu à Pasadena (USA) lundi dans une usine de plastique. Elle a probablement fait 24 morts, alors que 124 blessés ont été dénombrés, a-t-on appris mardi par les services de secours.

«Nous ne pensons plus qu'il y ait quelqu'un de vivant là-dedans», a déclaré le Dr Paul Pepe, directeur des services médicaux d'urgence de Houston, vingt-quatre heures après la série d'explosions, provoquées par une fuite d'un mélange d'éthy-

lène et d'isobutane. Sur les 124 blessés, 25 ont dû être hospitalisés, dont six dans un état critique du fait de brûlures graves, a indiqué le Dr Pepe. Un seul corps a été retrouvé jusqu'ici et 23 personnes sont portées disparues.

Les scientifiques de l'Université Rice, proche du lieu du sinistre, ont établi que l'explosion principale avait eu une force équivalente à 10 tonnes de dynamite. Elle a été entendue à une quarantaine de km à la ronde.

(ats, afp)

## LE MONDE EN BREF

**OVNI.** - L'annonce de l'atterrissage à plusieurs reprises le mois dernier d'extra-terrestres à Vogonej, dans le sud de la Russie, a donné des idées à des Soviétiques particulièrement entreprenants: ils viennent de créer une coopérative qui propose un voyage de trois jours au «pays des extra-terrestres».

**RÉSISTANCE.** - Eugène Claudius-Petit, l'une des grandes figures de la Résistance française et l'un des acteurs importants de la IVe République, est mort à l'âge de 82 ans.

**ORTHOGRAPHE.** - Michel Rocard s'est prononcé contre une réforme en profondeur de l'orthographe mais en faveur de certaines «retouches», notamment en ce qui concerne les double consonnes ou l'usage de l'accent circonflexe.

**PANAMA.** - Le Comité panaméen pour les droits de l'homme (CPPDH) a affirmé que 233 soldats et responsables panaméens ont été exécutés par les troupes fidèles au général Noriega à la suite du coup d'Etat manqué du 3 octobre.

**ESPAGNE.** - La nécessité de lutter contre la drogue au niveau européen a été l'un des principaux sujets évoqués au cours du troisième sommet franco-espagnol, qui s'est achevé à Valladolid.

**KURDES.** - Le plus grand procès en RFA de Kurdes inculpés de meurtres, séquestration et appartenance à un groupe terroriste s'est ouvert dans le tumulte au Tribunal de Düsseldorf.

**ACIDE.** - Un cargo ouest-allemand, l'«Eal Ruby», a perdu 150 fûts d'acides au large de la Bretagne.

## Révisé à la baisse

### Bilan du séisme de San Francisco

La police a annoncé hier qu'elle avait de nouveau révisé à la baisse le bilan des victimes du tremblement de terre de San Francisco, survenu le 17 octobre, et a assuré qu'il resterait bien en deça de 100 morts.

La liste des habitants d'Oakland portés disparus après l'effondrement de l'autoroute 880 a été ramenée à quinze, contre 170 juste après le drame, selon le lieutenant Gary Foppiano.

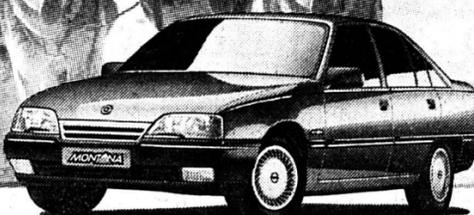
Le bilan confirmé des morts dans les sept comtés touchés par

le séisme est pour l'instant de 62 victimes, selon le bureau des services de secours de l'Etat de Californie.

Des géologues américains ont par ailleurs affirmé que d'autres tremblements de terre étaient prévus dans plusieurs endroits du pays, notamment dans l'Etat de Washington, en Utah, dans le sud-est du Missouri, ainsi que les régions de Los Angeles (Californie) et de Charleston (Caroline du Sud).

(ats, reuter)

**OMEGA**



**NOUVEAU: MONTANA**  
Fr. 26'700.-

Bonjour l'hiver! De nombreux accessoires très utiles compris dans son prix avantageux. Berline 2.0i, Fr. 26'700.-, Caravan 2.0i, Fr. 27'650.-. Option: moteur 2.4i, transmission automatique à 4 rapports, ABS. *Look at Opel now!*

Venez faire un essai 012008

**OPEL**

Distributeur officiel  
Garage-Carrosserie du Collège

**Maurice Bonny sa**  
La Chaux-de-Fonds 24-29, rue du Collège  
039/28 40 45

# MICROLAND



Pourquoi le PS/2 IBM est-il, avec son architecture Micro Channel, le système de demain?

L'INFORMATIQUE  
À LA PLACE DE TRAVAIL



**IBM**  
Revendeur officiel  
Ordinateurs personnels

H. Robert Electronique SA  
CH-Neuchâtel Rte. des Falaises 7  
038 24 25 85 001183



## Programme de la saison 1989-1990

**Cours de gymnastique mixte**  
Halle de Bellevue  
Les jeudis 26 octobre; 2, 9, 16, 23, 30 novembre;  
7, 14 décembre, de 20 à 22 heures.

**Cours de ski adultes**  
La Vue-des-Alpes  
Les mercredis 10, 17, 24, 31 janvier, de 20 à 22 heures.

**Cours de ski enfants**  
La Corbatière  
Les samedis 13, 20, 27 janvier; 3 février,  
de 14 à 16 heures.

Inscriptions sur place pour les 3 cours.

**Cours de ski privés**  
**Cours privés et collectifs de fond**  
**Cours de surf pour débutants**

Une annonce plus détaillée paraîtra en décembre 122655

**MONNIN**

- Bodybuilding - Powerlifting
- Musculation sportive
- Aérobie - Stretching
- Assouplissement
- Diététique



**BODY GYM**

**LE CLUB CULTURISTE WILLY MONNIN**

c'est...

- un accueil chaleureux dans une ambiance sportive,
- une écoute attentive à vos questions et des conseils sur l'entraînement et l'alimentation,
- un matériel d'avant-garde.

Alexis-Marie-Piaget 73 - 039/28 57 60  
La Chaux-de-Fonds

Ouvert du lundi au vendredi de 9 à 22 heures  
Samedi de 9 à 12 heures 012068

**OMEGA**



**NOUVEAU: MONTANA**  
Fr. 26'700.-

Bonjour l'hiver! De nombreux accessoires très utiles compris dans son prix avantageux. Berline 2.0i, Fr. 26'700.-, Caravan 2.0i, Fr. 27'650.-. Option: moteur 2.4i, transmission automatique à 4 rapports, ABS. *Look at Opel now!*

Conditions de reprises avantageuses

**OPEL**

Distributeur officiel  
Garage-Carrosserie du Collège

**Maurice Bonny sa**  
La Chaux-de-Fonds 24-29, rue du Collège  
039/28 40 45

**W Carrosserie Vigliotti**

Réparations toutes marques  
Devis sans engagement

Parc 111 - 039/23 34 86 012149

**MERAND**

ELECTRO-SERVICE SA

**Inauguration**

Samedi 28 octobre  
**Concours:**  
3 vols en montgolfière  
et beaucoup  
d'autres prix  
vous attendent!

014036

**NATEL-C**  
LA "TOUCHE" DES PROFESSIONNELS



**QUELQUES EXEMPLES DE NOTRE VASTE CHOIX:**

(y compris antenne et accessoires pour montage dans votre véhicule):

- Fr. 2980.-  
Leasing dès Fr. 57.-/mois
- Panasonic** Fr. 2990.-  
Leasing dès Fr. 57.-/mois
- NEC** Fr. 3575.-  
Leasing dès Fr. 70.-/mois
- SIEMENS-ALBIS** Fr. 2980.-  
Leasing dès Fr. 57.-/mois
- «La Rolls des Natel-C»
- SIMONSEN** Fr. 4995.-  
Leasing dès Fr. 99.-/mois

Veillez m'envoyer une documentation complète

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_ No: \_\_\_\_\_  
NP: \_\_\_\_\_ Lieu: \_\_\_\_\_  
Tél: \_\_\_\_\_

Téléphones NATEL-C  
vente - montage - service après-vente

**SON'AUTO**

Léopold-Robert 102  
2300 La Chaux-de-Fonds  
039/23 03 44 012585

L'annonce, reflet vivant du marché

**Un prêt personnel de la Banque ORCA:  
Grosses sommes en peu  
de temps.**

Nous vous proposons une solution rapide, efficace et discrète à vos problèmes d'argent. Passez nous voir, téléphonez-nous ou envoyez-nous ce coupon à l'adresse ci-dessous.

**Confidentiel**

Je désire recevoir Fr. \_\_\_\_\_ Mensualité env. Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_ Etat civil \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_ NP/Lieu \_\_\_\_\_  
Habitant depuis \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_ Revenu mensuel \_\_\_\_\_  
Date/Signature \_\_\_\_\_

Banque ORCA, Avenue Léopold-Robert 53a, N° 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 80 90  
D'autres succursales à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Sion, Fribourg, Berne, Bâle et Zurich.

007221 Société affiliée de l'UBS

**ENCHÈRES PUBLIQUES**

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, pour le compte de la succession Laurette Ducommun, dans la grande salle de l'hôtel Terminus à Neuchâtel, place de la Gare 2,

**le vendredi 27 octobre 1989  
dès 14 heures**

les objets mobiliers suivants:  
Mobilier Louis-Philippe: 2 canapés, 1 fauteuil crapaud 2 fauteuils Voltaire, 1 table à jeu, 1 chaise percée, tables rondes, guéridon, suite de chaises, etc. 1 salle à manger Henri II compr. table, 6 chaises canées, vaisselier et desserte; 1 commode bernoise XIXe; 1 commode Biedermeier marquetée, 1 armoire française, 2 portes, noyer; 2 fauteuils neuchâtelois, placets paillés; diverses chaises neuchâteloises et Biedermeier; 2 pendules neuchâteloises, période env. 1780 et 1860; tableaux de Zysset et Humbert; miroirs; 1 lots de livres; 1 lot de cartes postales; ainsi que de nombreux objets dont le détail est supprimé.

**Exposition:** le jour de la vente dès 13 heures.

**Conditions:** paiement comptant. Echutes réservées.

000114 Le greffier du tribunal: F. Desaulles

**OMEGA**



**NOUVEAU: MONTANA**  
Fr. 26'700.-

Bonjour l'hiver! De nombreux accessoires très utiles compris dans son prix avantageux. Berline 2.0i, Fr. 26'700.-, Caravan 2.0i, Fr. 27'650.-. Option: moteur 2.4i, transmission automatique à 4 rapports, ABS. *Look at Opel now!*

Renseignez-vous! 012008

**OPEL**

Distributeur officiel  
Garage-Carrosserie du Collège

**Maurice Bonny sa**  
La Chaux-de-Fonds 24-29, rue du Collège  
039/28 40 45

## MAINTENANT

## Gare à la rétorsion

En décembre, les Suisses pourraient bien apprendre à leurs dépens que l'argent ne suffit pas toujours à échapper à la colère de Zeus.

Le Conseil fédéral a sans doute frappé un coup spectaculaire, hier, en décidant d'investir, immédiatement, quelque 1,1 milliard pour accélérer le trafic combiné au Saint-Gothard. Face à l'Europe communautaire, il prouve ainsi qu'il ne se paie pas de mots, que notre opposition au transit des camions de 40 tonnes et notre défense du ferroutage aboutissent à des actes concrets.

Les Européens apprécieront.

Mais Adolf Ogi ne doit pas se leurrer, il vient sans doute de griller ses dernières cartouches. Il n'y a pas là matière, pour les Européens, qui connaissent ces propositions de longue date, à réouvrir les négociations sur le trafic à travers la Suisse. Même si les partis restent en contact, les discussions sont au point mort.

En elles-mêmes, ces mesures concrètes pourraient éviter à la Suisse de trop sévères mesures de rétorsion. Mais voilà, nous ne sommes plus maîtres de notre destin.

Les ministres des transports des Douze se réuniront en effet les 4 et 5 décembre pour constater l'échec des négociations menées avec la Suisse et l'Autriche. Or, les mesures d'interdiction de circuler de nuit en Autriche entreront en vigueur le 1er décembre. On ne pouvait redouter plus mauvaise coïncidence.

Il suffirait, en effet, que les transporteurs bloquent les frontières et manifestent pour que leur mauvaise humeur gagne aussi leurs ministres. Or, si rétorsions il devait y avoir contre l'Autriche, il ne fait aucun doute que nous y serons associés en raison de notre interdiction opposée aux camions de plus de 28 tonnes.

Cela dit, les propositions du Conseil fédéral doivent être prises comme un tout. Si nous ne parvenons pas à un accord avec l'Europe, il ne nous servira à rien d'investir sur le rail un milliard ou un milliard et demi. Les goulots d'étranglement ne seront que reportés des Alpes suisses en Allemagne et en Italie. Et la mauvaise humeur de nos voisins demeurera.

C'est ce qui explique d'ailleurs qu'il ne servira à rien d'investir au Lötschberg-Simplon sans l'accord et la réciprocité de l'Italie.

Nous faisons ainsi le lent et douloureux apprentissage de l'interdépendance européenne.

Yves PETIGNAT

## Le train de secours d'Adolf Ogi

## Un milliard au Gothard pour éviter les sanctions de l'Europe

Geste spectaculaire du Conseil fédéral, hier, qui a décidé de débiter 1,5 milliard en faveur du ferroutage, le transport de camions et containers par rail. En attendant la nouvelle transversale alpine, dans vingt ans. Au Saint-Gothard, les travaux commenceront immédiatement et les installations seront prêtes dans quatre ans. L'aménagement du Lötschberg-Simplon dépendra des négociations avec la Communauté européenne sur les camions de 40 tonnes. M.Ogi espère éviter ainsi des sanctions des Douze contre la Suisse, en décembre.

## Chronique fédérale de

Yves PETIGNAT

Afin de prouver que la Suisse est prête à assumer son rôle traditionnel de pays de transit pour l'Europe, mais sur rail plutôt que sur route, le Conseil fédéral a pris hier la décision ferme d'augmenter la capacité de la ligne du Saint-Gothard à environ 360 000 envois annuels (160 000 aujourd'hui) pour le trafic de ferroutage sans équipage (semi-remorque et caisses mobiles) et pour la chaussée roulante (camions de moins de 3,80 m. de hauteur). Soit 44 trains de 30 à 36 wagons par jour.

Les travaux débuteront immédiatement et seront terminés dans quatre ans. Les investissements seront de quelque 1,1 milliard que les CFF financeront par le biais de prêts de la Confé-

dération. Pas de débat au Parlement, pas de référendum.

Un demi-milliard sera consacré à l'achat de quelque 90 locomotives indispensables.

## CONDITION

Pour les camions de 4m., le Conseil fédéral est prêt à offrir une capacité annuelle de 105 000 envois en posant un rail supplémentaire au milieu du tunnel du Lötschberg. Mais il met comme condition qu'un accord intervienne avec la CE au sujet du trafic de transit. Pas question d'engager les 314 millions nécessaires sans une contre-partie politique européenne et l'assurance que l'offre suisse réponde aux exigences de la Communauté, a expliqué hier M.Adolf Ogi.

Là aussi, les travaux devraient durer 4 ans.

En fait, le Conseil fédéral traite Saint-Gothard et Lötschberg-Simplon sur deux pieds différents. Les investissements sur la ligne Bâle-Gothard-Chiasso répondent à des besoins de protection de l'environnement et à des considérations économiques. Selon la CEE, ses besoins de transports nord-sud devraient augmenter d'environ 20 pour cent par année. La limite de capacité du Gothard serait ainsi atteinte en 1990.

## GESTE POLITIQUE

Au Simplon, par contre, ce sont des considérations politiques qui prévalent. La Suisse veut être un pays test pour le ferro-

tautage, prouver que l'on peut régler les problèmes de transport par le rail plutôt que par la route, a précisé M.Ogi. Mais la décision du Conseil fédéral veut aussi être un geste décisif dans le cadre des négociations avec la CE.

En décembre, le Conseil des ministres des transports devrait en effet prendre acte de l'échec des négociations entre les commissaires européens et l'Autriche et la Suisse au sujet du trafic de transit. La Commission

avait en effet pour mandat d'obtenir la libre circulation des poids lourds à travers les Alpes. Or l'Autriche introduira l'interdiction de circuler de nuit et la Suisse bloque à 28 tonnes.

Depuis cet été, il n'y a plus rien à négocier. «Ce sera déjà un succès si la Communauté ne prend pas de mesures de rétorsion contre la Suisse», selon Adolf Ogi, qui espère ainsi relancer les discussions.

Y. P.

● Lire également en page 25.

## Budget des CFF

## Le Conseil fédéral serre la vis

Dans leur projet de budget pour 1990, les CFF avaient prévu un modeste excédent de produits de 12 millions de francs et une contribution de 25 millions aux frais d'infrastructure (de plus d'un milliard de francs). Mardi, en approuvant le message relatif à ce budget, le Conseil fédéral a décidé de ramener ce bénéfice à zéro et de porter ainsi la contribution des CFF à 37 millions.

C'est que la situation de la région, si elle a cessé de se dégrader, reste inquiétante à moyen terme. Le trafic voyageurs et marchandises apportera l'an prochain des produits supplémentaires de 90 millions de francs. Mais les frais de personnel et les charges d'intérêt s'alourdiront de 216 millions.

La Confédération devra supporter 986 millions de francs pour les coûts d'infrastructure et 648 millions pour l'indemnisation des prestations de service public (allègements tarifaires et chargement des automobiles au Simplon). L'indemnité de la Confédération pour le transport régional des voyageurs se montera à 550 millions et celle destinée à encourager le ferroutage à 39 millions.

Le Conseil fédéral a d'autre part décidé mardi d'améliorer l'offre dans le trafic de ferroutage en augmentant la capacité de la ligne du Gothard et en posant une voie supplémentaire au milieu du tunnel du Lötschberg, avec un gabarit de 4 mètres de hauteur. (ats)

## Sans discours

## La princesse du Liechtenstein ensevelie

La princesse Gina du Liechtenstein a été ensevelie mardi, jour de son 68e anniversaire, dans le caveau familial princier, à Vaduz. Une cérémonie de funérailles simple s'est auparavant déroulée à l'église de St. Florin. La première dame de la Principauté s'était éteinte le 18 octobre après une grave maladie.

Respectant le vœu de la princesse, aucun discours n'a été prononcé durant la cérémonie. Seul l'évêque de Coire, Johannes Vonderach, a évoqué dans son prêche les convictions chrétiennes qui ont imprégné la vie et les actions de l'altesse vénérée par son peuple.

Les pays voisins du Liechtenstein, la Suisse et l'Autriche étaient représentés par leur ministre de la Justice, le conseiller fédéral Arnold Koller et le ministre Edmont Foregger. Après les funérailles, un foule de citoyens se sont rassemblés devant l'église pour manifester leur deuil. (ats)



Le prince Niklaus et les princesses Isabella et Margaretha ont suivi le cortège funèbre. (Bélino AP)

## Pas de calculs à Lugano

## Centre de l'EPFZ très contesté

La publication dans la Feuille officielle du canton du Tessin, hier, de la mise au concours de nouvelles solutions pour l'emplacement du centre national de calcul géré par l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ), a provoqué la réaction du propriétaire de l'édifice de Manno à la périphérie de Lugano où le centre aurait dû être installé et avec lequel le Conseil fédéral a récemment interrompu les négociations. L'intéressé a affirmé que «la solution de Manno est l'unique possible au Tessin.»

Alors que le 17 mai dernier le Conseil fédéral acceptait la pro-

position d'installer, à Manno, le centre national de calcul doté d'un ordinateur à hautes performances de 40 millions de francs il y a trois semaines, le 2 octobre, il annonçait la suspension des négociations à la suite de problèmes juridiques existant entre les CFF - propriétaire du terrain de 32.000 m<sup>2</sup> loué par l'entrepreneur Silvio Tarchini pour y construire l'immeuble choisi - et l'ancien propriétaire. Selon la Confédération, ces contestations juridiques représentent un obstacle à l'éventuelle acquisition du site par l'EPFZ.

(ats)

## Rouges et noirs en bisbille

## Relations parlementaires entre la Suisse et l'Europe

La question des relations entre le Parlement européen et les Chambres fédérales refait parler d'elle. Attribuée dans un premier temps à un représentant de l'extrême-droite française, la présidence de la délégation chargée des contacts avec les députés suisses est maintenant l'objet de tiraillements entre les groupes socialistes et démocrate-chrétien du Parlement.

Une réunion de la délégation, prévue mardi à Strasbourg, a ainsi été annulée et reportée à une date ultérieure.

Le renvoi a été décidé en raison de divergences entre les deux grands groupes de l'assemblée qui revendiquent chacun la présidence de la délégation après la «déstitution» du Français Yvon Blot (Front National), a-t-on indiqué de source

proche de l'Assemblée. Les socialistes souhaitent obtenir la présidence pour le Luxembourgeois Robert Krieps, alors que les chrétiens démocrates défendent la candidature de l'Allemand Karl von Wogau.

La constitution de la délégation pour les relations avec les Chambres fédérales avait suscité lors de la précédente session du Parlement européen, au début du mois, des remous très vifs au sein de l'Assemblée.

Pour protester contre la «déstitution» du poste de président de Yvon Blot, décidée par le bureau du Parlement européen, le groupe des «droites européennes» avait provoqué un incident de séance. Deux membres du groupe s'étaient livrés à un bref pugilat avec les huissiers avant d'être expulsés. (ats)

## Départ vendredi

Les 28 observateurs suisses partent vendredi pour la Namibie, où, à l'invitation de l'ONU, ils doivent surveiller le déroulement des élections législatives

qui ont lieu du 7 au 11 novembre. Ils s'envolent de Kloten pour gagner Amsterdam où ils rejoindront plus de 800 autres observateurs. (ats)

PUBLICITÉ

A VOIR  
«L'ÉTUDIANTE»

ET PARTICIPEZ AU JEU DES 1000 FRANCS  
MERCREDI 25 OCTOBRE 20 H 30

**TCR**  
TELECINEROMANDIE

INFORMATIONS ET ABONNEMENTS  
TÉLÉPHONE 021/37 57 51  
ET CHEZ 80 DISTRIBUTEURS AGRÉÉS

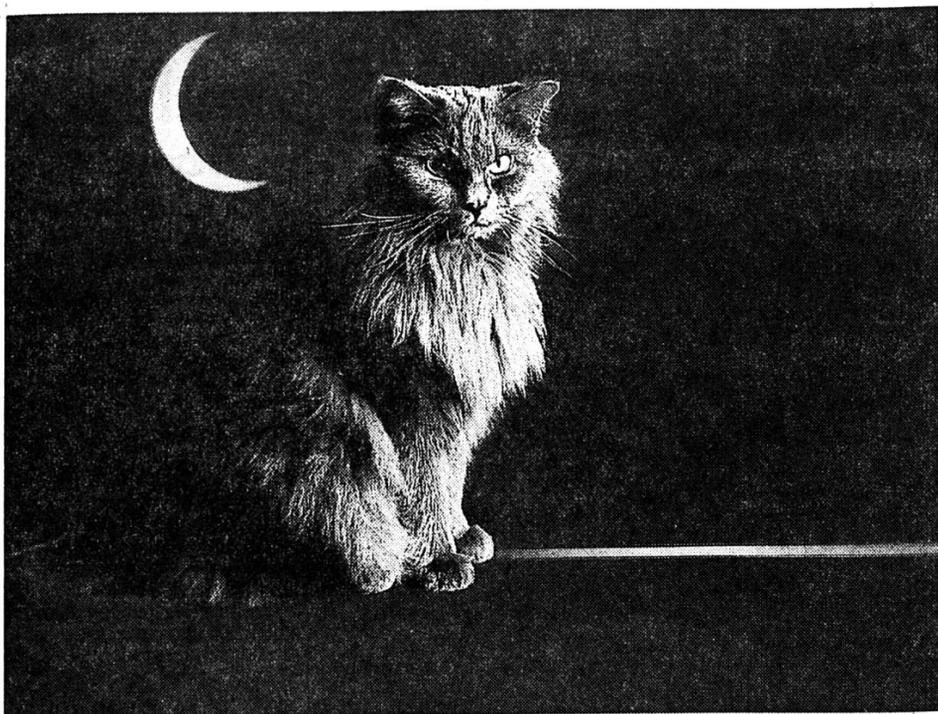
## LA SUISSE EN BREF

**INCENDIE.** - L'incendie il y a un mois du restaurant «Sternen», à Rüttenen, au nord de Soleure, a été provoqué intentionnellement pour des raisons financières. C'est la conclusion de l'enquête. La police a arrêté trois paysans pakistanais, dont le mari de la gérante du restaurant.

**WESTERN.** - Un inspecteur de la police municipale zurichoise a été blessé par un coup parti de sa propre arme de service. Le fonctionnaire, après avoir reconnu un homme âgé de 30 ans recherché par la police, l'a pris en chasse. La poursuite s'est terminée par une bagarre entre les deux hommes. Le malfaiteur est parvenu à se saisir de l'arme du policier. Il a tiré sur le fonctionnaire et l'a blessé à la main. Il s'est finalement enfui avec le pistolet.

**SANG-FROID.** - Surpris dans son sommeil par le feu, un jeune homme habitant à Ittigen, près de Berne, a échappé aux flammes en sautant sur un balcon proche de son appartement, situé au sixième étage. Les pompiers ont rapidement maîtrisé le sinistre qui a fait pour 150.000 francs de dégâts. Légèrement intoxiqué, le jeune homme a passé quelques heures à l'hôpital.

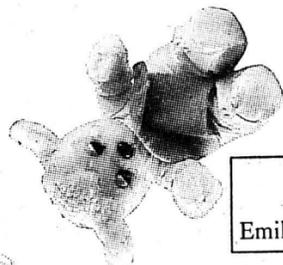
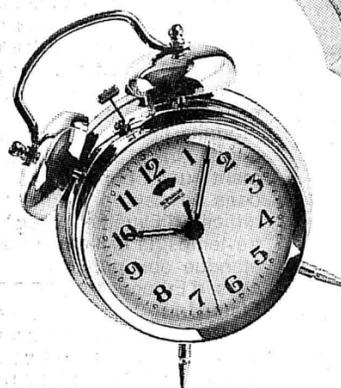
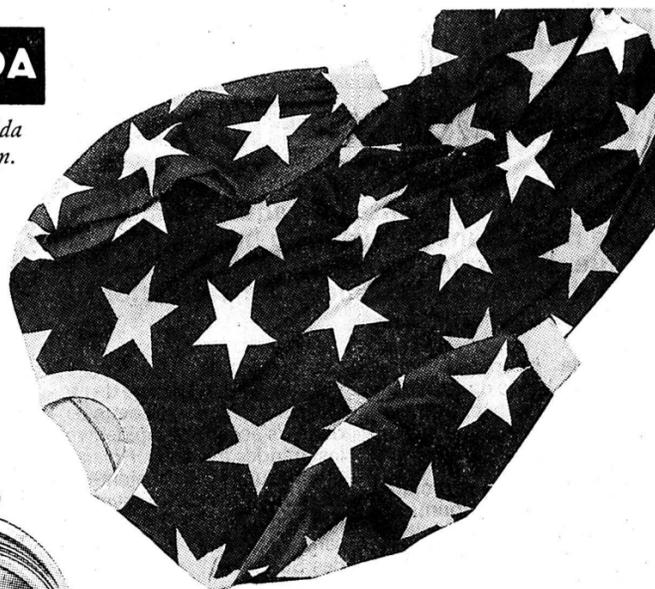
**VOYAGE.** - La Cour d'assises de Lugano, accompagnée de quelques journalistes s'est envolée mardi à 17 heures de l'aéroport de Lugano-Agno en direction de Rome-Flumicino par un vol de la compagnie Crossair. Pour la première fois dans les annales de la justice suisse, une Cour helvétique se rend à l'étranger dans le cadre d'un procès intenté en Suisse, à un citoyen suisse.



# Bonne et longue nuit en shorty.

**CALIDA**

Shorty Calida  
100% coton.  
Fr. 39.90



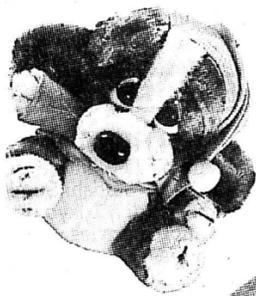
  
Emilio Carducci

Shorty Emilio Carducci  
100% coton.  
Fr. 149.-



Shorty Calida  
100% coton.  
Fr. 49.90

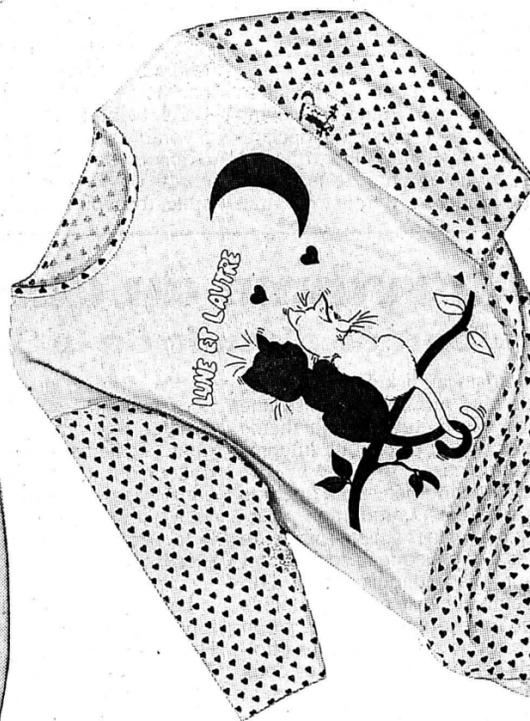
**CALIDA**



17115



Shorty en coton.  
Fr. 29.90



**Schiesser** 

Shorty Schiesser  
85% coton et  
25% autres fibres.  
Fr. 65.-



**CECILE DUMONT**

Shorty Cécile Dumont,  
100% coton.  
Fr. 44.90



innovation armourins  
**printemps** 004000

Pour vous, le meilleur.

# High Mech: La philosophie d'Oris

## Lancement d'une nouvelle collection de montres mécaniques

High Mech au lieu de High Tech: les montres mécaniques à remontage manuel ou automatique retrouvent la faveur du public. Oris, fabrique d'horlogerie implantée dans le canton de Bâle-Campagne, lance une collection de montres mécaniques.

L'industrie horlogère suisse s'apprête à battre de nouveaux records cette année. Son évolution a été extraordinaire au cours de la dernière décennie.

Peu de secteurs économiques de notre pays ont connu de changements technologiques et structurels aussi rapides. De nouvelles entreprises ont été créées et des fabriques existantes se sont entièrement reconverties. Et beaucoup aussi ont disparu. Grâce à des concepts inédits et des méthodes de marketing dynamiques, de nouveaux produits se sont imposés sur le marché, remportant un succès retentissant dans le monde entier.

### LES TURBULENCES

La montre mécanique à remontage manuel ou automatique a étonnamment bien supporté ces turbulences. Au cours du premier semestre 1989, les exportations de mon-

tres suisses comportaient, ad valorem, plus d'un tiers de modèles mécaniques. Et cette tendance s'accroît rapidement. Les grandes marques, Rolex en tête, équipent la majorité de leurs montres de mouvement mécanique — secteur qui est sans conteste la grande force des Suisses.

A l'heure des montres à quartz fantaisie, les vrais connaisseurs se tournent à nouveau vers les modèles mécaniques de haute précision et de grande qualité. Avec son fascinant engrenage de rouages, le mouvement mécanique et son léger tic-tac séduisent à nouveau les jeunes générations.

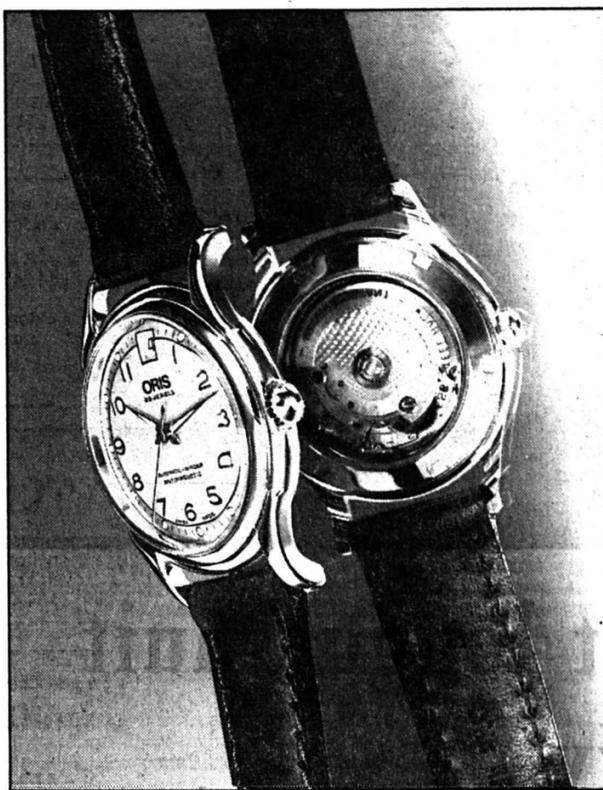
### UN «TABAC» AU JAPON

Ce n'est donc pas un hasard si les montres mécaniques suisses font un véritable «tabac» au Japon, pays des chips, bytes et bits. High Mech et

High Tech ne sont pas incompatibles.

Entreprise riche en traditions fondée en 1904, la fabrique d'horlogerie Oris s'est placée sous le signe de la High Mech. En collaboration avec des fabricants suisses de mouvements, elle poursuit le développement de modèles qui donnent à la marque son image spécifique et définissent son orientation. Le Japon a été choisi comme base de lancement de la collection, et ceci il a cinq ans déjà. Un marketing bien ciblé et une politique de produits très précise ont permis à Oris d'acquiescer rapidement une bonne notoriété dans ce pays particulièrement difficile d'Extrême-Orient. Entre-temps, la distribution s'est étendue aux principaux marchés d'Europe, d'Asie et des Etats-Unis.

Cet automne, Oris lance sa collection High Mech en Suisse. On y trouve des répliques de modèles des années cinquante, à mouvements spéciaux, et qui ne sont parfois fabriquées qu'en tirage limité. Chaque exemplaire est numéroté. Ces montres sont en vente dans les magasins spécialisés. (sp)



Un fond transparent pour cette pièce automatique.

# En nette baisse

## Bourse de Genève

La Bourse de Genève a enregistré une nette baisse mardi. Comme on ne peut pas réellement croire que le marché suisse baisse dans le sillage de Wall Street, il faut bien chercher ailleurs.

La BPS a remis la hausse du taux hypothécaire au goût du jour au cours de sa conférence de presse d'automne. Aborder le sujet suffit à raviver quelques craintes et à rendre les investisseurs encore plus prudents. Le marché anticipe donc cette éventualité, il le fait mollement, l'étroitesse des volumes et l'absence de contreparties fait perdre environ 1%.

Les baisses n'ont rien de dramatique mais, comme elles ne sont pas compensées par des hausses, elles laissent sur une certaine amertume. Le tour de ce qui marche est vite fait. On retient les bons Globus (1020 +30), Loeb (214 +4), Bernoise (600 +10), Landis (160 +2), les nominatives Accumulateurs (830 +20) et Sibra (440 +5), ou les actions au porteur Bucher (3325 +75), Richemont (6470 +70), Huerlimann (7500 +75), Sasea (120 +1), Fotolabo (2650 +20) et Inspectorate (2120 +20).

Autrement, l'UBS perd 35 frs (3680), la SBS 3 frs (317), BBC 100 frs (5150), Ciba 100 frs (3850), Fischer 30 frs (1840). Les Nestlé et les assurances ne sont pas épargnées, tandis que les bons Roche (3540 -85) et Sandoz (2055 -75), Alusuisse (1380 -15), Adia (8425 -150), le CS Holding (2480 -20), Jacobs (6500 -100), le bon SGS (5100 -75) complètent ce tableau peu flatteur.

# Affaiblissement du dollar à Zurich

Après des échanges calmes, le dollar s'est affaibli mardi soir à Zurich, à la suite des pertes subies par les bourses américaines en début de séance. Le dollar a terminé à 1,6145 fr. contre 1,6240 fr. lundi soir.

Par rapport aux autres monnaies importantes, le franc suisse a peu fluctué. Le DM a ainsi clôturé à 0,8765 (0,8757) fr., le franc français à 0,2580 (0,2578) fr., la lire italienne à 0,1195 (0,1192) fr. pour 100 lire.

(ats, sbs)

# Projet fédéral pour la Pologne

## Des magasins à la mode suisse

A la mi-novembre, une délégation d'experts helvétiques se rendra en Pologne. Elle étudiera la possibilité de créer dans ce pays un système de distribution alimentaire à la mode suisse. Dans cette commission, des agents de la Confédération, des universitaires mais aussi des experts privés. Migros en sera sûrement et Coop peut-être. Car Berne envisage de confier à l'économie privée la tâche de mettre sur pied un réseau polonais de distribution alimentaire digne de ce nom.

### Une enquête de

Roger de Diesbach

L'envoi d'une délégation suisse en Pologne devrait concrétiser plusieurs déclarations de René Felber, quant à la ferme volonté de la Suisse de jouer un rôle de trait

d'union entre l'Est et l'Ouest. Le Conseil fédéral a déjà accordé à la Pologne une aide d'urgence de 5 millions de francs (blé et produits laitiers). Il dira ces prochains jours ce qu'il compte faire pour soutenir les réformes en cours dans certains pays de l'Est, mais surtout en Pologne et en Hongrie: un catalogue de mesures concrètes économiques, financières mais aussi écologiques, scientifiques ou culturelles va être soumis aux Chambres fédérales. On parle à Berne d'une enveloppe globale d'environ 200 millions de francs, distribuée sur plusieurs années. Et surtout de la réforme des magasins polonais.

### L'ACCORD DE MIGROS

Migros confirme avoir été contactée par les services de René Felber: «Nous sommes favorables à cette action et d'accord de participer à cette étude en Pologne.» Pour la suite, à savoir la réalisation du

projet, Migros demande encore un temps de réflexion. Mais elle a une petite idée derrière la tête. «De nombreux experts en distribution alimentaire nous quittent à 62 ans, en pleine forme, pour prendre leur retraite. On pourrait peut-être les engager en Pologne!»

Coop reconnaît avoir eu des entretiens avec les Affaires étrangères mais n'a pas encore pris, pour l'instant, de décision définitive.

### INITIATIVE POLONAISE

Ce sont les Polonais qui ont demandé à la Suisse de les aider à améliorer leur système de distribution de vivres. Cette question a été évoquée pour la première fois lors de la visite de René Felber en février dernier à Varsovie.

Berne souligne pourtant que le projet est encore en phase exploratoire. C'est justement les experts envoyés en Pologne qui devront le mettre au point et l'adapter aux besoins

de ce pays. Les Polonais veulent-ils privatiser la distribution alimentaire ou la maintenir en mains de l'Etat? Veulent-ils améliorer l'actuelle structure de distribution ou en créer une nouvelle?

### AIDE DE L'ÉCONOMIE PRIVÉE

L'idée de Berne est d'aider la Pologne par le biais des distributeurs privés helvétiques. Migros et les autres devront analyser la situation et donner leurs conseils quant aux équipements et à l'organisation à mettre en place. Si rien n'est encore décidé ni fixé aujourd'hui, tout pourrait aller très vite et le projet voir le jour l'an prochain déjà.

Deux départements sont concernés par ce projet polonais: les Affaires étrangères (DFAE) et l'économie publique. C'est surtout la Direction politique du DFAE qui en sera la cheville ouvrière. L'aide suisse au développement (DDA) y participera égale-

ment. Jusqu'ici, la DDA a certes déjà travaillé avec l'économie privée (ingénieurs pour des projets de construction dans le tiers monde, etc.), mais jamais dans une telle mesure.

### À QUI LA FACTURE?

Une autre question se pose: qui paiera? Certains souhaiteraient prendre cet argent sur le budget de l'aide suisse au développement, qui devrait alors diminuer ses investissements ailleurs. D'autres estiment que la Confédération pourrait bien faire un effort spécial pour contribuer aux réformes entreprises dans les pays de l'Est. D'autres enfin, pensant que la Suisse a un intérêt stratégique à ces réformes et qu'il s'agit-là d'un problème de sécurité, suggèrent d'envoyer la facture au Département militaire fédéral. Mais ce sont des disputes d'épiciers qui ne remettent pas en cause un projet que tout le monde veut réaliser. Et d'urgence.

(BRRI)

# Au rythme du quartz

## Journée d'étude de la SSC

Demain jeudi, la Société suisse de chronométrie organise une journée d'étude sur le thème des quartz et circuits intégrés horlogers.

Cette journée est en quelque sorte une inauguration, puisque pour la première fois, outre les Congrès que la société met sur pied depuis plus d'un demi-siècle, le comité a décidé qu'une journée de formation continue sur des thèmes choisis serait offerte, tous les deux ans, à des membres suisses et étrangers. Quelque 200 participants sont attendus.

Après l'introduction du président de la SSC, M. Le Coul-

tre, M. Oguey, du CSEM, se penchera sur les structures et circuits élémentaires. M. Piguet, également du CSEM, traitera des circuits horlogers complexes, avant que M. Moret, toujours du CSEM, aborde la fabrication des circuits intégrés horlogers.

Les résonateurs à quartz horlogers seront présentés par M. Hermann du CSEM, puis M. Zingg, d'ETA, parlera de la fabrication des quartz. M. Joss clôturera cette journée avec un exposé sur l'oscillateur à quartz horloger.

J.Ho.

# TV commerciale aux Pays-Bas

Un consortium regroupant la chaîne française de télévision TF1, le réseau américain NBC et le groupe suédois Esselte vise le tout nouveau et prometteur marché de la télévision commerciale aux Pays-Bas.

TF1, NBC et Esselte vont signer «dans les jours qui viennent» un contrat d'association avec la chaîne commerciale néerlandaise TV10, qui veut commencer à émettre le 28 octobre. (ats)

# Le banquier d'outre-Rhin

## L'Allemagne, second créancier du monde

L'Allemagne fédérale est devenue le deuxième pays créancier dans le monde, après le Japon, avec des avoirs nets à l'étranger de 427 milliards de DM (215 milliards de dollars) au 1er juillet, indique la banque centrale ouest-allemande dans son dernier rapport mensuel.

Il n'y a que quelques années que la RFA s'est affirmée dans ce rôle de banquier du monde: à la fin de 1985, ses actifs nets à l'étranger n'atteignaient que 125 milliards de DM (63 milliards de dollars). Trois ans plus tard, le monde entier avait environ 400 milliards de DM (200 milliards de dollars) de dettes vis-à-vis de la RFA.

La dette mondiale envers le Japon se chiffrait alors à 600

milliards de DM (300 milliards de dollars). A titre de comparaison, l'endettement net des Etats-Unis atteignait alors 533 milliards de dollars, rappelle l'étude de la Bundesbank.

Les débiteurs de la RFA sont essentiellement les autres pays industrialisés. C'est plus précisément dans la Communauté européenne que l'on trouve le plus d'argent d'origine allemande. Les actifs nets de la RFA dans cette région atteignent aujourd'hui 151 milliards de DM. A fin 1985, l'Allemagne avait une dette de 30 milliards de DM vis-à-vis de ses partenaires de la CEE. Un renversement de tendance qui reflète la forte croissance des excédents commerciaux ouest-allemands ces dernières années. (ats, afp)

## L'ÉCONOMIE EN BREF

**BCV.** — La Banque Cantonale Vaudoise (BCV) a annoncé, mardi, qu'elle augmenterait son capital de 25 millions de francs au début de l'an prochain, dans la proportion d'une action nouvelle pour neuf anciennes. Le capital sera ainsi porté de 225 à 250 millions.

**USA.** — La baisse des commandes à l'industrie américaine en septembre, annoncée mardi, après une hausse en août, constitue un signe supplémentaire du ralentissement de l'activité économique le mois dernier aux Etats-Unis, selon la plupart des économistes.

**KARDEX.** — Le 7 novembre, Kardex proposera à ses actionnaires un réaménagement de son organisation. Une nouvelle société Kardex Systems reprendra les activités commerciales de la maison-mère Kardex SA qui deviendra un pur holding. Kardex SA fera en outre son entrée le 26 octobre sur les cotes officielles de ces trois places, a annoncé l'entreprise mardi à Zurich.

**WALL STREET.** — Le gouverneur de la Banque du Japon (BJ), M. Satoshi Sumita, a estimé mardi à Tokyo que la coopération entre les principales banques centrales des grands pays industrialisés était en partie à l'origine de la stabilisation de la bourse de New York après sa chute du vendredi 13 octobre.

**PATEK.** — En Autriche comme sur d'autres marchés, l'horlogerie suisse de luxe se porte très bien. A l'occasion d'une conférence de presse à Vienne, le chef des ventes de la maison genevoise Patek Philippe, Gérard Kellerhals, a ainsi communiqué que sa firme connaît actuellement une hausse de 20% de ses ventes.

**MULTINATIONALES.** — La Suisse, terre d'élection depuis trente ans des multinationales pour leurs sièges administratifs, pourrait connaître de prochaines déceptions. «L'unification de l'Europe des Douze pourrait radicalement changer cette situation», ont prédit les représentants de plusieurs multinationales.

L'Impartial

**Au présent, les signes du futur.**

**• mini-annonces**

**• demandes d'emploi**

**DAME** cherche heures de ménage et repassage. ☎ 039/23 24 08 462402

**JEUNE FEMME** cherche à faire quelques heures de ménage et repassage. ☎ 039/28 33 21 après 18 heures. 462424

**OUVRIÈRE CONSCIENCIEUSE**, expérience dans les réglages électroniques, brachets, cherche travail à 70%. ☎ 039/26 01 24 462414

**ÉTUDIANTE 27 ANS**, cherche emploi les vendredis après-midi et samedis. Etude toute proposition. Ecrire sous chiffres 28-462416 à Publicitas, place du Marché, 2302 la Chaux-de-Fonds.

**JEUNE FILLE** cherche emploi région Le Locle, La Chaux-de-Fonds comme aide de bureau ou réceptionniste. Libre tout de suite. Ouverte à toutes propositions. ☎ 039/31 43 09 le matin. 470652

**• immobilier**

Cherche à louer dans ferme **APPARTEMENT RÉNOVÉ OU NON**, La Chaux-de-Fonds ou environs. ☎ 039/28 65 33 462418

Urgent, cherche à La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 2 PIÈCES**. Environ Fr. 500.-. ☎ 039/28 59 90. 462388

Cherche à La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, avec garage, quartier tranquille. Prix modéré. ☎ 039/28 18 01 de 20 à 21 heures 462403

**• marché de l'occasion**

A vendre **GOLF GTI 80**, 5 vitesses, expertisée, Fr. 5000.-. **FORD ESCORT 1.3**, 82, 88000 km, expertisée, Fr. 5200.-. ☎ 039/31 15 66 470653

A vendre de particulier, **VOLVO 240 GL BREAK**, gris métallisé, expertisée 1987, 89000 km. ☎ 038/55 23 91 085749

A vendre, magnifique **OPEL COUPÉ**, expertisée, Fr. 5800.-. ☎ 038/61 17 58 085719

A vendre, **OPEL KADETT**, expertisée, Fr. 4500.-. ☎ 038/61 17 58 ou 61 34 70 085720

A vendre cause départ, **AUDI COUPÉ GTE**, 136 CV, 70000 km, état impeccable. ☎ 039/26 95 36 dès 18 h 30 462417

A vendre pour bricoleur **PEUGEOT 504 AUTOMATIQUE** 1979, état de marche. Fr. 400.-. ☎ 039/26 80 91 ou 039/23 38 27 le soir. 462420

Urgent! Je vends **CARAVANE** bien équipée, empl. payé jusqu'au printemps. Bas prix. ☎ 039/26 48 78 35729

**• cours privés**

**DONNE LEÇONS** de soutien à La Chaux-de-Fonds: français, allemand, anglais, comptabilité. Surveillance des devoirs. ☎ 038/36 15 56 462322

**• divers**

**ORGANISTE** cherche à animer bals, mariages, soirées, etc. ☎ 038/33 35 78 ou 038/25 90 55. 35228

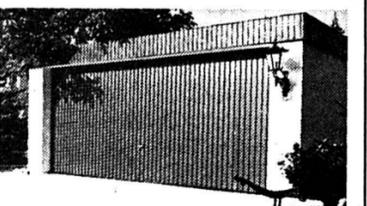
**• nos amies les bêtes**

A vendre **CANARIS** bons chanteurs. Fr. 30.- la pièce. ☎ 039/23 84 94 462360

**COCKERS AMÉRICAINS** à vendre, chiots avec pedigree. Prix raisonnable. ☎ 038/42 44 48 301369

A donner **JOLI CHATON JAUNE ET BLANC** très propre. ☎ 039/31 78 27 462421

**Tarif 85 ct le mot (min. Fr. 8.50)**  
Annonces commerciales exclues



**Uninorm présente son grand double garage 6 x 6 m**  
Le double garage préfabriqué en béton avec 1 seule grande porte. Selon désir avec toit à deux pans. D'autres variantes et exécutions possibles. Appelez-nous!

**uninorm** 021 / 635 14 66  
Croix-du-Péage, 1029 Villars-Ste-Croix 200011

**Prêts personnels**  
jusqu'à Fr. 40 000.- en 24 heures. Discretion absolue. Sans aucune garantie, reprise de crédit en cours possible.  
Tél. (039) 23 01 77 de 8 h à 21 h 30 11

**CRÉDIT PERSONNEL dès 12,5% et jusqu'au maximum de votre budget!**  
Soit pour achats, dettes ou petites poursuites. Egalement pour **INDÉPENDANTS** et **FRONTALIERS**. Pour tous crédits en cours possibilité de regroupement, y compris l'assurance pour solde de dette en cas de maladie, d'accident ou de décès.  
☎ 031/96 81 11 de 9 à 13 h et de 16 à 19 h.  
Agence TFK, CP 56, 3312 Fraubrunnen. 220435

Des contes, des jeux, des bricolages et des tartines avec les copains;  
c'est le nouveau

**Jardin d'enfants «Mishka»**

Il accueille les bambins de 3-5 ans rue Jardinière 31.

Renseignements: F. Hader ☎ 039/23 74 79 entre 19 et 20 heures. 122429

**Ford Sierra XR 4x4**  
1986, 34 000 km, gris métallisé, garantie, expertisée.  
Garage de la Ronde La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 33 33 768

**Superbe Renault 21 Break Nevada**  
1987, 47 000 km, garantie, expertisée.  
Garage de la Ronde La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 33 33 768

**LES MASSES** près Thyon **CHALET** avec ter., vide 169 500.-, 2½ p. 189 500.-, 3 p. 227 000.-

**1/2 CHALET** avec terrain, dès 95 000.-  
• Location-vente possible.  
• Case postale 37, 3960 Sierre, (027) 55 30 53

**Publicité intensive - Publicité par annonces.**

**VW Polo Coupé**  
1985, 46 000 km, bleue, Fr. 6700.-, garantie, expertisée.  
Garage de la Ronde La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 33 33 768

**• immobilier**

Particulier cherche à acheter, à La Chaux-de-Fonds:  
**place de parc**  
dans garage collectif.  
Situation: est de la ville.  
Ecrire sous chiffres 28-950228 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

A vendre pour le printemps 1990 à l'est du Landeron  
**villa mitoyenne neuve**  
de 5½ pièces, dont 4 chambres à coucher, 2 salles d'eau, 2 places dans le garage, finitions au choix du client.  
☎ 038/24 77 40 000040

A louer  
**entrepôt**  
dans une cave, à l'avenue Léopold-Robert, environ 80 m², avec ascenseur. Loyer: Fr. 350.- par mois.  
☎ 039/23 12 05 388598

Au pied de Chasseral, Jura bernois  
**magnifique chalet** à vendre  
Neuf, 3 chambres à coucher, grand séjour avec cheminée, cuisine agencée, salle de bains. Situation au pied des téléskis.  
Veuillez prendre contact par téléphone au 039/41 47 77 1036

A louer à La Chaux-de-Fonds quartier nord-est, tranquille, libre tout de suite  
**3 pièces, 60 m²**  
totalement rénové, cuisine super agencée. Cuisinière vitrocéramique, micro-ondes, frigo, congélateur, lave-vaisselle, lave/sèche-linge, 1 douche. W.-C. + 1 W.-C.-lavabo séparé, éventuellement jardin à bien plaisir.  
Fr. 800.- plus charges.  
Ecrire sous chiffres 28-462427 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Pour début 1990 à vendre ou à louer à Bevaix à 15 minutes de Neuchâtel et 1 heure de Genève, en bordure de route à grand trafic  
**surface commerciale de 1800 m²**  
sur 3 niveaux. En bloc ou fractionnée en unités dès 137 m² pour bureaux, artisanat ou industrie légère, aménagement au gré du preneur. HERZOG & Cie Services, case postale, 2007 Neuchâtel, ☎ 038/24 77 40 000040

A vendre à Cornaux, situation dominante:  
**magnifique appartement**  
avec terrasse dans le toit, de 3½ pièces, 2 caves, galetas, une place de parc couverte + une extérieure.  
Pour date à convenir.  
☎ 038/24 77 40 000040

A vendre au centre de La Neuveville  
**immeuble à rénover**  
de 2400 m² avec commerce, entrée en jouissance dès la fin de l'année.  
Ecrire sous chiffres E 28-604408 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A vendre à Fontaines, Val-de-Ruz pour le printemps 1990  
**magnifique villa mitoyenne**  
neuve de 5½ pièces, cheminée, 2 salles d'eau, garage et dépendances.  
☎ 038/24 77 40 000040

A vendre à Bevaix, pour début 1990, situation dégagée sur le lac et les Alpes  
**charmante villa mitoyenne neuve**  
de 5 pièces, cheminée, cuisine agencée, 2 salles d'eau, grand sous-sol et 2 places de parc. ☎ 038/24 77 40 000127

**Ferme de Bresse**  
Plaine nature, rénovée, 4 pièces, W.-C., salle d'eau. 1700 m²  
Prix: SFr. 72 500.- 90% crédit.  
Téléphone 0033/85 74 03 31 354425

**Ferme de Bresse**  
Proximité gros bourg, 5 pièces, cave, dépendances. 2500 m²  
SFr. 70 000.- 90% crédit.  
Téléphone 0033/85 74 01 24 354424

A vendre  
**val d'Illiez appartement**  
(Portes-du-Soleil)  
3 pièces dans petit chalet. Tout confort, cuisine agencée, cave et parking privé. Fr. 280 000.-, hypothèque à disposition.  
Téléphoner le soir: 022/61 47 42 320125

Société d'assurance **cherche à partager bureau**  
Désiré: une grande pièce, plus possibilité éventuelle utilisation sporadique salle de conférence et permanence téléphonique.  
Ecrire à: case postale 1388, 1001 Lausanne. 007755

Réalisez votre rêve et achetez un ravissant **chalet** neuf, y compris terrain, à: **Sainte-Croix-Les Rasses**. Possibilités sports hiver et été. Dès Fr. 245 000.-. 001125  
**ASSUMOB SA** 1036 Sullens ☎ 021.731 20 64

**Publicité intensive, Publicité par annonces**

**APPLAUSE.**



L'importateur se réserve le droit de modifier en tout temps et sans préavis les caractéristiques de ses modèles.

**DAIHATSU** passe la vitesse supérieure avec la toute nouvelle **APPLAUSE**.  
CX performant, lignes élégantes, finition raffinée, technologie irréprochable, toutes les qualités légendaires de **DAIHATSU** sont ici appliquées pour faire de la nouvelle **APPLAUSE** un succès.

**Moteur 1600cc**  
**105CV**  
**16 soupapes**  
**Injection**  
**ABS**

L'Applause, une voiture facile à conduire grâce à sa servodirection et sa boîte automatique. En plus sa carrosserie est en tôle galvanisée, son coffre «Hatchback» spacieux et son intérieur confortable. Tout ceci dès Fr. 19 590.- seulement.

**Venez! Essayez-la!**

**Leasing-Daihatsu**  
Importateur pour la Suisse  
REVERBERI SA - 1964 CONTHEY  
Tél. 027/36 41 21

**DAIHATSU**  
**TECHNOLOGIE D'AVANT-GARDE**

# Avec la nouvelle BMW 318is à technique 4 soupapes, vous serez à Hockenheim plus tôt que vous ne l'imaginez!

Votre concessionnaire BMW vous en dira plus.



Pour cela, il vous suffit de participer à notre concours. On peut y gagner un weekend gratuit pour deux personnes (aller/retour au volant d'une nouvelle 318is, hôtel, visite des boxes). Les bulletins de participation vous seront remis par votre concessionnaire BMW. Vous pouvez aussi les commander directe-

ment chez BMW (Suisse) SA. Mais pour vous installer encore plus vite au volant d'une 318is, faites un tour d'essai en appelant ou en rendant visite à votre concessionnaire le plus proche. Cela vaut la peine. Vous découvrirez l'étonnant moteur 4 cylindres 16 soupapes basé sur celui de la M3. Une

technique maîtrisée, des chambres de combustion d'un nouveau type, une gestion électronique intégrale. Le châssis abaissé de type compétition et l'équipement spécial soulignent les qualités dynamiques et l'exclusivité de la 318is. Fiche technique: moteur 1,8l, technique 4 soupapes, 136 ch

à 6000 t/min, 172 Nm à 4600 t/min, dès Fr. 27 400.-. Achat ou leasing BMW - votre agence officielle BMW saura vous conseiller judicieusement. BMW (Suisse) SA, 8157 Dielsdorf.



**Le plaisir de conduire**

# RADIO TV STEINER: CE QUE VOUS DÉSIREZ, NOUS L'AVONS À BON PRIX!

En exclusivité chez

Radio TV Steiner:

L'ensemble ATARI pour l'écolier

ATARI 1040 STf

Super-ordinateur avec mémoire de travail de 1MB. 1 lecteur de disquettes 3,5", 3 générateurs de son, interface parallèle/sériel pour joystick/disque fixe. Raccordement Midi pour synthétiseur, Interface-vidéo monochrome ou couleur (512 couleurs possibles). Horloge à temps réel, système TOS avec GEM. Clavier CH et souris.



En plus, nous vous offrons gratuitement un sac à dos ATARI avec 4 logiciels de valeur. Vous y trouverez: le logiciel de traitement de texte 1 ST Word Plus, le langage de programmation LOGO, le logiciel de musique (K-Minstrel), ainsi que le jeu captivant (Captain Blood).

Super-offre d'ensemble

Quitte ou double!

CTV ITT NOKIA

7170 VT + Vidéo ITT

NOKIA VR 3730 VPS

TV-couleur de luxe avec écran plat 71 cm. Son stéréo ou sur deux canaux. 4 haut-parleurs, 2 x 40 watts. Télétexte (8 langues avec mémoire de 8 pages). Tuner hyperbande. 59 programmes. Raccordement S-VHS. 3 raccords Scart.

Magnéscope HQ avec VPS. Télécommande avec affichage LCD. Timer pour 6 programmes en 1 an. Superimage fixe, détecteur d'index, ralenti variable.

PAL

CTV ITT NOKIA

7170 VT

Fr. 2498.-

VR ITT NOKIA

VR 3730 VPS

Fr. 998.-

% Rabais

Fr. 3496.-

de Set

Fr. 506.-

Prix de vente

Fr. 2990.-

Location mensuelle, Fr. 110.-

y compris service complet. Location minimale 5 mois.

ATARI SC-1224 couleur ou ATARI SM-124 monochrome

1890.-/189.-\*  
au lieu de 2190.-

1590.-/159.-\*  
au lieu de 1890.-

\* Location mensuelle y compris service complet. Location minimale 2 mois.

Disquettes SONY à Prix discount!

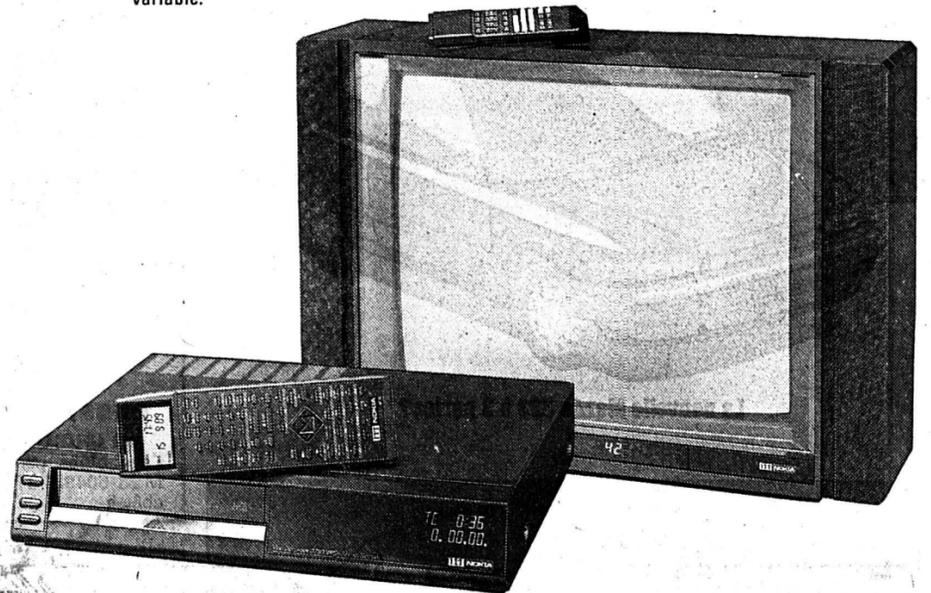
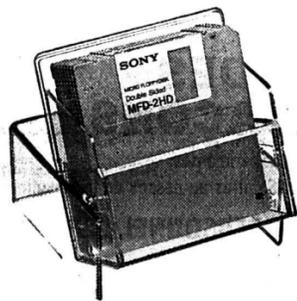
10 disquettes SONY dans une boîte de rangement en plastique transparent.

3,5" MFD-2DD format jusqu'à 1 MB

seulement **Fr. 34.90**

3,5" MFD-2HD DS/HD format jusqu'à 2 MB

seulement **Fr. 69.-**



**RADIO TV STEINER**

**Les prix les meilleurs**

La Chaux-de-Fonds (Av. Léopold Robert 53), Neuchâtel (Rue du Seyon/Moulins), Radio TV Steiner: plus de 70 magasins dans toute la Suisse et 2 Computer Centers. Les bons numéros pour service et conseils à domicile: 038-25 02 41 (service), 039-31 31 16 (conseils).

011023

## BOURSE

**DOW JONES** ↓

23.10.89 2662.91  
24.10.89 2659.22

**ZURICH** ↓

23.10.89 1145.90  
24.10.89 1129.80

**\$ US** ↓

Achat 1,6025  
Vente 1,6325

## MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	365.-	368.-
Lingot	18.950.-	19.200.-
Vreneli	116.50	126.50
Napoléon	107.50	115.50
Souver. \$ new	86.-	88.-
Souver. \$ old	-	-

## Argent

\$ Once	5.09	5.11
Lingot/kg	258.-	273.-

## Platine

Kilo Fr	24.850.-	25.150.-
---------	----------	----------

## CONVENTION OR

Plage or	19.300.-
Achat	18.950.-
Base argent	310.-

## INVEST DIAMANT

Octobre 1989: 245

A = cours du 23.10.89  
B = cours du 24.10.89  
Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

## HORS BOURSE

Kuoni	A	B
	31200.-	30100.-

## ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1500.-	1500.-
B. Centr. Coop.	925.-	920.-
Crossair p.	1225.-	1215.-
Swissair p.	1260.-	1240.-
Swissair n.	1040.-	1020.-
Bank Leu p.	3140.-	3100.-
UBS p.	3715.-	3660.-
UBS n.	830.-	816.-
UBS b/p	131.50	129.50
SBS p.	320.-	317.-
SBS n.	304.-	299.-
SBS b/p	275.-	271.-
C.S. hold. p.	2500.-	2465.-
C.S. hold. n.	548.-	541.-
BPS	1690.-	1680.-
BPS b/p	158.-	158.-
Adia Int. p.	8575.-	8400.-
Elektrowatt	2925.-	2900.-
Forbo p.	2750.-	2740.-
Galenica b/p	561.-	540.-
Holder p.	5975.-	5975.-
Jac Suchard p.	6630.-	6475.-
Landis B	1300.-	1290.-
Motor Col.	1530.-	1410.-
Moeven p.	5500.-	5400.-
Bührlé p.	1210.-	1200.-
Bührlé n.	400.-	396.-
Bührlé b/p	360.-	345.-
Schindler p.	5880.-	5750.-
Sibra p.	490.-	470.-
Sibra n.	435.-	430.-
SGS n.	6450.-	6350.-
SMH 20	145.-	150.-
SMH 100	545.-	540.-
La Neuchât.	1920.-	1900.-
Rueckv p.	13900.-	13800.-
Rueckv n.	9450.-	9275.-
W'thur p.	4775.-	4575.-
W'thur n.	3550.-	3510.-
5070 p.	5070.-	5000.-
Zurich n.	4075.-	4000.-
BBC I-A	5250.-	5135.-
Ciba-gy p.	3950.-	3805.-
Ciba-gy n.	3120.-	3050.-
Ciba-gy b/p	2980.-	2925.-

## ACTIONS ÉTRANGÈRES

Jelmoli	2520.-	2450.-
Nestlé p.	8530.-	8425.-
Nestlé n.	8440.-	8340.-
Sandoz b/p	1730.-	1690.-
Roche port.	7200.-	7000.-
Roche b/j	3625.-	3520.-
Sandoz p.	11950.-	11800.-
Sandoz n.	11050.-	10550.-
Sandoz b/p	2125.-	2060.-
Alusuisse p.	1395.-	1378.-
Cortaillod n.	3600.-	-
Sulzer n.	5175.-	5120.-
Inspectorate p.	2100.-	2125.-

## ACTIONS ÉTRANGÈRES

Abbott Labor	109.-	108.50
Aetna LF cas	97.-	94.50
Alcan alu	36.50	35.-
Amx	38.25	37.-
Am Cyanamid	82.-	81.-
ATT	71.25	69.25
Amoco corp	78.25	77.75
ATL Richf	165.-	163.50
Baker Hughes	37.-	36.50
Baxter	36.-	36.-
Boeing	95.50	93.-
Unisys	30.-	29.-
Caterpillar	94.-	92.-
Citicorp	51.75	51.-
Coca Cola	115.-	116.50
Control Data	30.75	30.50
Du Pont	189.-	185.50
Eastm Kodak	73.25	71.25
Exxon	74.50	73.25
Gen. Elec	92.-	90.-
Gen. Motors	73.75	72.75
Paramount	94.-	94.-
Halliburton	61.25	60.-
Homestake	25.-	25.-
Honeywell	130.-	130.-
Inco Ltd	52.-	50.50
IBM	170.-	166.50
Litton	144.-	140.50
MMM	121.-	118.-
Mobil corp	95.-	94.-
NCR	96.25	96.75
Pepsico Inc	98.25	98.75
Pfizer	110.-	109.50
Phil Morris	72.50	70.50
Phillips pet	39.-	37.-
Proct Gamb	211.-	211.-

## ACTIONS ÉTRANGÈRES

Rockwell	39.-	38.75
Schlumberger	72.-	71.-
Sears Roeb	66.50	63.50
Waste m	105.50	104.50
Squibb corp	190.-	190.-
Sun co inc	64.25	63.-
Texaco	85.-	82.75
Warner Lamb.	175.-	174.50
Woolworth	98.25	94.25
Xerox	102.-	99.-
Zenith	22.-	22.50
Anglo am	35.-	35.25
Amgold	122.50	122.-
De Beers p.	21.50	21.50
Cons. Goldf I	38.-	36.50
Agon NV	84.75	84.50
Akzo	105.-	104.-
Algem Bank ABN	32.-	32.-
Amro Bank	62.75	62.50
Phillips	36.25	36.-
Robeco	86.25	85.-
Rolnico	87.-	85.75
Royal Dutch	111.-	109.50
Unilever NV	118.-	118.-
Basf AG	242.-	242.-
Bayer AG	255.50	253.50
BMW	329.-	474.-
Commerzbank	222.50	218.-
Daimler Benz	630.-	625.-
Degussa	438.-	440.-
Deutsche Bank	579.-	575.-
Dresdner BK	281.50	283.-
Hoechst	243.-	241.-
Mannesmann	222.-	221.50
Unilever	511.-	506.-
Schering	677.-	677.-
Siemens	484.-	476.-
Thyssen AG	205.-	203.-
VW	395.-	391.-
Fujitsu Ltd	17.50	17.-
Honda Motor	21.50	21.75
Nec corp	21.25	20.25
Sanyo electr.	10.-	10.50
Sharp corp	17.-	16.75
Sony	100.-	98.50
Norsk Hyd n.	34.25	34.50
Aquitaine	129.50	130.-

## ACTIONS ÉTRANGÈRES

Aluminio of Am	71%	70%
Amax Inc	22%	21%
Asarco Inc	33%	31%
ATT	43.-	42%
Amoco Corp	48.-	47%
Atl Richld	101%	103%
Boeing Co	57%	57%
Unisys Corp.	18.-	17%
CanPacif	21.-	20%
Caterpillar	57%	57%
Citicorp	31%	31%
Coca Cola	72%	71%
Dow chem.	97%	96%
Du Pont	115%	114%
Eastm. Kodak	44%	44%
Exxon corp	45%	45%
Fluor corp	33.-	32%
Gen. dynamics	54%	53%
Gen. elec.	56%	55%
Gen. Motors	45%	46%
Halliburton	37%	37%
Homestake	15%	15%
Honeywell	80%	81%
Inco Ltd	31%	30%
IBM	103%	102%
ITT	59%	58%
Litton Ind	87%	84%
MMM	73%	73%
Mobil corp	58%	57%
NCR	60%	59%
Pacific gas/elec	20.-	20.-
Pepsico	60%	60%
Pfizer inc	68%	-
Ph. Morris	43%	44%
Phillips petrol	23%	23%
Procter & Gamble	130%	133%
Rockwell intl	24%	27.-
Sears, Roebuck	39%	40%
Squibb corp	-	-
Sun co	39%	39%
Texaco inc	51%	51%
Union Carbide	24%	24%
US Gypsum	3%	3%
USX Corp.	33%	33%
UTD Technolog	54%	53%
Warner Lambert	108%	108%
Woolworth Co	58%	57%
Xerox	61%	62%
Zenith elec.	13%	13%
Amerada Hess	40.-	40%
Avon Products	28%	28%
Chevron corp	64%	64%
UAL	178.-	170.-

## BILLETS (CHANGE)

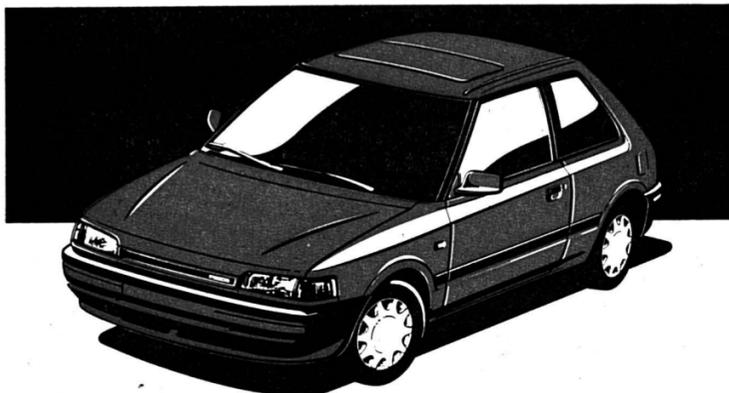
Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.58	1.66
1 \$ canadien	1.33	1.43
1 £ sterling	2.47	2.72
100 FF	25.-	27.-
100 livres	-1120	-1270
100 DM	86.75	88.75
100 fl. holland.	76.75	78.75
100 fr. belges	4.-	4.30
100 pesetas	1.30	1.45
100 schilling aut.	12.30	12.60
100 escudos	-95	1.15

## DEVICES

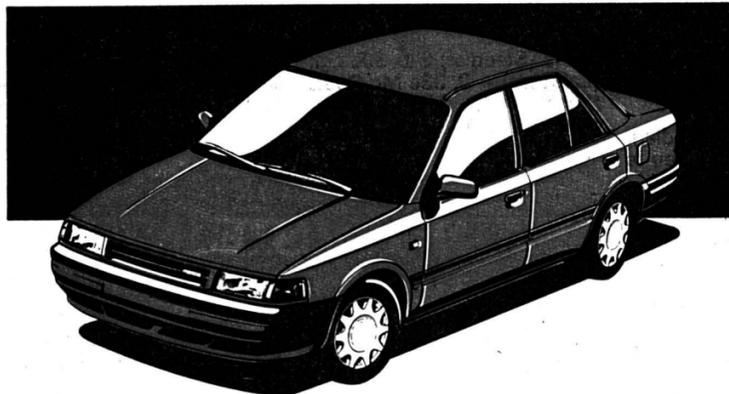
1 \$ US	1.6025	1.6325
1 \$ canadien	1.37	1.40
1 £ sterling	2.5625	2.6125
100 FF	25.45	26.15
100 livres	0.1180	0.1205
100 DM	87.25	88.05
100 yens	1.134	1.146
100 fl. holland.	77.25	78.05
100 fr belges	4.12	4

● offres d'emploi

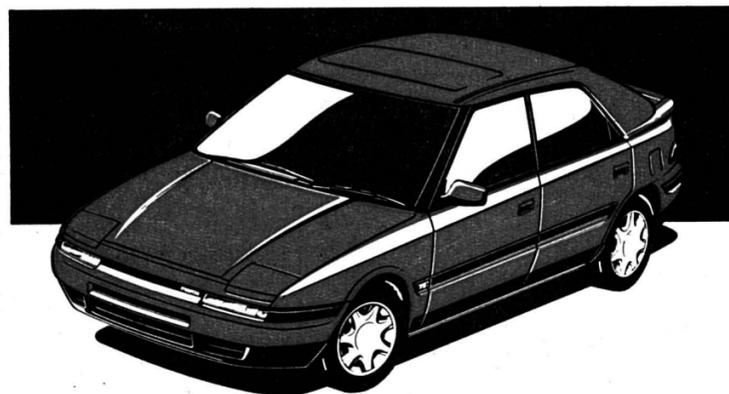
# Les nouvelles Mazda 323. Laquelle diable choisir?



La nouvelle Mazda 323 à 3 portes?



La nouvelle Mazda 323 à 4 portes?



Ou la nouvelle Mazda 323 F à 5 portes?

Conduire la nouvelle Mazda 323 ça se mérite, le plus difficile étant de choisir. Entre 3 carrosseries, 3 degrés d'équipement, 4 motorisations (1,3 litre / 68 ch, 1,6 litre / 87 ch, 1,8 litre / 16 soupapes / 106 ou 131 ch), 5 vitesses ou une boîte automatique. Les agents Mazda sont là pour vous aider dans ce choix difficile, mais prévoyez suffisamment de temps pour un essai. Vous aurez beaucoup de Mazda sur la planche. Quinze exactement.

Rouler de l'avant. **Mazda**

Pour une entreprise du Locle, nous engageons:

## mécanicien-électricien

pour différents travaux d'entretien de l'entreprise.  
**Nous demandons:** polyvalence, connaissances en chauffage, climatisation.  
 Poste fixe si convenance.  
 Demandez Michel Jenni.

**ADIA INTERIM SA**  
 ☎ 039/23 91 34

436

Nous cherchons pour plusieurs entreprises de machines:

## un fraiseur un tourneur

pour plus de renseignements, prenez contact avec M. G. Forino.

584

**OK PERSONNEL SERVICE SA** Placement fixe et temporaire **Etre OK c'est super!**

Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds  
 039/23 04 04

On cherche **DESSINATEUR(TRICE) en sanitaire** **DESSINATEUR(TRICE) en chauffage** ou **DESSINATEUR(TRICE) en chauffage-sanitaire**

Faire offres par écrit sous chiffres M 28-604981 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons pour tout de suite ou à convenir

## UN MEUNIER

pour la fabrication des aliments.  
**Nous offrons:**  
 - ambiance de travail agréable,  
 - avantages sociaux d'une entreprise moderne,  
 - salaire en rapport avec capacités.  
 Faire offres par écrit à:  
**Société d'agriculture,**  
 rue des Entrepôts 19,  
 La Chaux-de-Fonds. 012143

CONFISERIE-TEA-ROOM  
  
 Bruno HENAUER  
 Maître Confiseur  
 66, av. Léopold-Robert  
 LA CHAUX-DE-FONDS

## Jeune fille

pour le service. A temps partiel.  
 Congé samedi, dimanche et mardi.  
 Se présenter à la confiserie.  
 (sans permis s'abstenir) 012346

Entreprise de haut niveau cherche un

## chef administratif

apte à diriger une équipe d'une douzaine de collaborateurs.

Il s'agit d'une activité très motivante nécessitant de réelles qualités de chef.

Titulaires d'un CFC commercial ou titres équivalents, veuillez faire vos offres sous chiffres 91-279 à ASSA Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons des:

**installateurs sanitaires**  
**monteurs en chauffages**  
 ou aides avec expérience.

Pour entrée immédiate.  
 Suisses ou permis B/C.

(039) 27 11 55

**regularis**

TRAVAIL FIXE ET TEMPORAIRE

**POUR GAGNER**

En vue de créer un centre d'animation pour jeunes dans les communes de Cornaux et de Cressier, un poste à mi-temps d'

## animateur(trice) socio-culturel(le)

est mis au concours.

**Exigences:**

- diplôme d'animateur socio-culturel ou formation équivalente (la candidature d'une personne en cours de formation peut être prise en considération);
- grande disponibilité souhaitée.

**Traitement:** selon barème communal.

**Entrée en fonction:** tout de suite ou à convenir.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes, doivent être adressées à M. I. Deschenaux, président du Comité de gestion, Troub 7A, 2088 Cressier, ☎ 039/47 26 23 qui répondra aux demandes de renseignements.

**Déla**i de postulation: lundi 20 novembre 1989. 30886

Publicité intensive, Publicité par annonces

Cherche

## coiffeur ou coiffeuse expérimenté(e)

pour la conduite d'un salon de coiffure aux environs de Neuchâtel.  
 Importante participation au chiffre d'affaires.  
 Tout de suite ou à convenir.  
 Discretion assurée.  
 ☎ 038/42 59 64 dès 19 h 30. 085722

Entreprise en pleine expansion engage:

## MAÇONS et AIDES MAÇONS

expérimentés.  
 Salaires au-dessus de la moyenne

**OK PERSONNEL SERVICE**  
 ☎ 039/23 05 00 584

## Le mot mystère

**Définition: Forme nominale du verbe, un mot de 9 lettres**  
 Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.  
**Solution page 18**

G	I	N	O	I	T	S	E	U	Q	I	S	Y	H	P
P	O	N	E	U	T	R	E	N	M	O	D	E	L	E
E	R	M	O	U	X	O	T	O	M	E	M	L	A	C
F	T	E	M	Y	N	O	N	Y	S	I	A	A	E	E
A	N	R	P	E	E	O	A	I	P	N	S	D	U	X
N	R	F	E	O	R	R	I	L	E	O	C	O	Q	E
I	F	T	I	P	S	N	R	P	A	E	U	E	I	M
N	E	I	S	T	D	E	A	F	M	M	L	F	T	P
I	U	B	T	I	C	D	V	U	I	E	I	E	P	L
M	E	M	R	I	J	N	L	E	V	T	N	X	O	E
E	L	E	E	E	S	O	O	E	N	R	A	G	A	F
F	C	I	C	R	V	N	I	J	A	I	I	L	A	M
T	E	T	V	T	A	D	A	C	B	Q	A	U	E	F
I	I	S	U	I	A	L	A	R	U	U	T	H	O	R
F	S	L	A	I	C	O	S	E	T	E	S	I	C	F

- |                   |                   |                   |                   |
|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| <b>A</b> Adjectif | Féodal            | <b>N</b> Neutre   | <b>S</b> Siècle   |
| Adverbe           | Foi               | Noyer             | Social            |
| Arts              | <b>G</b> Gommer   | Numéral           | Subjonctif        |
| <b>C</b> Calme    | <b>I</b> Indirect | <b>O</b> Optique  | Synonyme          |
| Carnet            | <b>L</b> Laius    | <b>P</b> Pénal    | <b>T</b> Tome     |
| Chaîne            | Logique           | Perte             | Tonie             |
| Civil             | <b>M</b> Masculin | Physique          | Transitif         |
| <b>E</b> Elève    | Maximal           | Préposé           | Typo              |
| Exemple           | Métrique          | Pronom            | <b>V</b> Variante |
| <b>F</b> Faute    | Modèle            | <b>Q</b> Question | Volume            |
| Féminin           | Moux              | <b>R</b> Relatif  |                   |

## Sur les autres patinoires

### LIGUE NATIONALE A

● LUGANO - BIENNE  
7-6 (3-1 1-1 3-4)

Resega. 4500 spectateurs.  
Arbitre: Vöglin.

Buts: 4e Eggimann (Lüthi/5 contre 4) 1-0. 8e Stehlin (Jean-Jacques Aeschlimann, Gingras/5 contre 4) 1-1. 12e Vrabec (Ritsch) 2-1. 18e Walder (Ton) 3-1. 28e MacDonald (Ritsch, Vrabec/5 contre 4) 4-1. 32e Gingras (5 contre 4) 4-2. 42e Ton (Walder) 5-2. 42e Lüthi (Rogger) 6-2. 45e Vrabec (Lüthi/4 contre 5) 7-2. 47e Joel Aeschlimann (Kölliker, Leuenberger/5 contre 4) 7-3. 48e Pfsi (Dupont, Kohler) 7-4. 51e Dupont (Stehlin) 7-5. 60e Jean-Jacques Aeschlimann (Kölliker) 7-6.

Pénalités: 7 x 2 minutes contre Lugano, 7 x 2 minutes, plus 10 minutes (Pfsi) contre Bienne.

Lugano: Räber; Ritsch, Elooranta; Brasey, Domeniconi; Bertaggia, Rogger; Eberle, Vrabec, MacDonald; Ton, Thöny, Walder; Maurer, Eggimann, Lüthi.

Bienne: Anken; Pfsi, Gingras; Daniel Dubois, Rüedi; Cattaruzza, Kölliker; Kohler, Dupont, Stehlin; Patt, Jean-Jacques Aeschlimann, Gilles Dubois; Erni, Leuenberger, Joel Aeschlimann.

● ZÜRICH - KLOTEN  
3-11 (1-5 0-3 2-3)

Hallenstadion. 9150 spectateurs.

Arbitre: Tschanz.

Buts: 3e Nilsson (Mazzoleni, Baumann/4 contre 5) 0-1. 4e Wäger (Schlagenhauf) 0-2. 10e Rauch 0-3. 10e Nilsson 0-4. 10e Sigg (Wick) 0-5. 11e Gruth (Weber) 1-5. 35e Hoffmann (Sigg, Nilsson) 1-6. 36e Yates (Wäger) 1-7. 39e Sigg (Yates, Hoffmann) 1-8. 46e Vollmer (Geiger, Hachborn) 2-8. 48e Hotz (Gruth, Zehnder/5 contre 4) 3-8. 60e Baumann 3-9. 60e Manuele Celio (Hollenstein/4 contre 4) 3-10. 60e Wick (Sigg/4 contre 4) 3-11.

Pénalités: 4 x 2 minutes contre Zurich, 8 x 2 minutes, plus 10 (Filippo Celio) contre Kloten.

CP Zurich: Mürner (10e Scheibli après 0-3); Faic, Bünzli; Zehnder, Gruth; Eberhard, Gull; Geiger, Hachborn, Vollmer; Wittmann, Weber, Hotz; Tschudin, Meier, Cadisch.

Kloten: Pavoni; Bruderer, Mazzoleni; Filippo Celio, Wick; Rauch, Baumann; Manuele Celio, Nilsson, Hoffmann, Schlagenhauf, Soguel, Wäger; Sigg, Yates, Hoffmann.

● BERNE - ZOUG 4-5  
(1-1 1-2 2-2)

Patinoire de l'Allmend. 9078 spectateurs.

Arbitre: Megert.

Buts: 5e Haworth (Boutillier) 1-0. 9e Neuenschwander (René Müller) 1-1. 31e Triulzi (Dekumbis) 2-1. 34e Andersson (Fritsche, Laurence/5 contre 4) 2-2. 40e Colin Muller 2-3. 46e Dekumbis 3-3. 49e. Montandon (Howald) 4-3. 53e Colin Muller 4-4. 60e Fritsche 4-5.

Pénalités: 4 x 2 minutes contre Berne, 5 x 2 minutes plus 5 minutes (Fritsche) contre Zoug.

Berne: Tosio; Boutillier, Rauch; Leuenberger, André Künzi; Thomas Künzi, Beutler; Martin, Haworth, Bartschi; Triulzi, Cunti, Dekumbis; Montandon, Nuspliger, Howald.

Zoug: Simmen; Schaffhauser, Andersson; Tschanz, Blair Muller; Stadler, Burkart; Fritsche, Laurence, Colin Muller; Morf, Lang, Schädler; Guido Laczko, René Muller, Neuenschwander.

● OLTEN - FRIB. GOTTERON  
4-1 (1-0 2-1 1-0)

Kleinholz. 4400 spectateurs.

Arbitre: Ehrensperger.

Buts: 1e Fuhrer (McEwen) 1-0. 25e McLaren (Kiefer) 2-0. 26e Rod (Liniger) 2-1. 28e Lörtscher (McLaren, Graf/5 contre 4) 3-1. 44e Nideröst (Silling) 4-1.

Pénalités: 4 x 2 minutes contre Olten, 5 x 2 minutes, plus 10 minutes contre Fribourg.

Olten: Aebischer; Rutschi, McEwen; Nideröst, Patrick Sutter; Silling, Flotiront; Fuhrer, Lörtscher, Graf; Kiefer, Rötheli, McLaren; Laufer, Müller, Beer; Lattmann.

Fribourg: Stecher; Staub, Yvan Griga; Hofstetter, Descloux; Stoffel, Balmer; Gschwind; Stastny, Hodgson, Tschumi; Schaller, Liniger, Rod; Brodmann, Rottaris, Theus.

● AJOIE - AMBRI PIOTTA 5-3  
(3-0 2-2 0-1)

### LIGUE NATIONALE B

● RAPPERSWIL - MARTIGNY 3-2  
(1-1 1-1 1-0)

Lido. 3100 spectateurs.

Arbitre: Moor.

Buts: 5e Moret (Gagnon, Métivier) 0-1. 6e Hills (Roggenmoser) 1-1. 30e Roggenmoser (Jäggi) 2-1. 31e Lüthi (Heiniger) 2-2. 55e Christoffel (Patrizio Moger) 3-2.

Pénalités: 6 x 2 minutes contre les deux équipes.

● SIERRE - LANGNAU  
1-3 (1-2 0-1 0-0)

Graben. 2800 spectateurs.

Arbitre: Stauffer.

Buts: 10e Ryser (Horak) 0-1. 10e Silver (Mongrain) 1-1. 15e Hutmacher (Horak) 1-2. 36e Walker (Malinowski, Bruetsch) 1-3.

Pénalités: 4 x 2 minutes, plus 10 minutes (Mongrain) contre Sierre, 3 x 2 minutes contre Langnau.

● COIRE - DAVOS 5-5  
(3-3 1-1 1-1)

Hallenstadion. 3700 spectateurs.

Arbitres: Kunz.

Buts: 3e Schneider 0-1. 9e Gross (Autobut/5 contre 4) 0-2. 11e Wittmann (Micheli/5 contre 4) 1-2. 16e Wittmann (Kessler) 2-2. 20e Young (Kessler/5 contre 4) 3-2. 20e Hofmann 3-3. 22e Kessler (Jeuch) 4-3. 26e Laine (Soguel) 4-4. 51e Soguel (Laine) 4-5. 55e Lavoie (Wittmann) 5-5.

Pénalités: 4 x 2 minutes contre Coire, plus 10 minutes contre Bleiker, 5 x 2 minutes contre Davos.

● LYSS - LAUSANNE 1-4  
(1-2 0-0 0-2)

Patinoire de Lyss. 1078 spectateurs.

Arbitre: Bertolotti.

Buts: 1e Ecoeur (Reymond) 0-1. 6e Miner (Galliani/5 contre 3) 0-2. 13e Gagné (Weber, Gerber/5 contre 4) 1-2. 46e Galliani (Bonito/5 contre 4) 1-3. 56e Bonito (Miner, Galliani) 1-4.

Pénalités: 7 x 2 minutes contre Lyss, 8 x 2 minutes contre Lausanne.

● HERISAU - UZWIL 8-3  
(4-0 4-2 0-1)

Centre sportif. 2325 spectateurs.

Arbitre: Fassbind.

Buts: 4e Giacomelli 1-0. 13e Terry 2-0. 14e Keller (Nater) 3-0. 15e Eugster (Terry, Nethery) 4-0. 30e Hohl (Egli, Terry) 5-0. 30e Hohl 6-0. 33e Fiala (Fraser) 7-1. 34e Terry (Nater, Nethery) 8-1. 38e Burkard (Hagmann) 8-2. 35e Burkard (Niederer, Frischknecht) 8-3.

Pénalités: 3 x 2 minutes contre Coire, 6 x 2 minutes contre Uzwill.

(si)

# Lefèbvre sort du bois

## Ajoie renoue avec la victoire

● AJOIE - AMBRI PIOTTA  
5-3 (3-0 2-2 0-1)

Ajoie a fait l'essentiel hier soir au terme d'un match de petite qualité où les deux formations ont bien confirmé qu'elles partageaient désormais ensemble la lanterne rouge. Mais ne faisons pas la fine bouche: Ajoie devait l'emporter, il l'a fait. Quant à la manière, Lefèbvre a démontré qu'elle pourrait bientôt aussi être de la partie.

En effet, et c'est la constatation essentielle de cette rencontre, le Canadien Lefèbvre, à qui on a fait sentir que sa dernière chance sonnait cette semaine, a littéralement survolé le match de son mètre soixante-deux.

Jusqu'à hier soir, on essayait de croire qu'une fois adapté et sa confiance retrouvée, Lefèbvre serait à la hauteur. Désormais, on en est convaincu et ce ne sont pas les limites de l'adversaire qui enlèveront quelque mérite que cela soit à l'excellente performance du Canadien de poche. Daccord lui-même en reste encore coi.

Et c'est bien Lefèbvre qui a déclenché les hostilités; après deux minutes trente, Robert entrait dans le camp adverse, Lefèbvre récupérait et transmettait à Campbell qui prolongeait à Probst: un beau premier but collectif. Dans la foulée, moins de quatre minutes plus tard, Robert et Egli sollicitaient Lefèbvre qui marquait.

### WAHL BLESSÉ

Il retrouvait ainsi sa confiance et la transmettait à toute l'équipe. Et de la confiance, il allait en falloir aux Ajoulots qui avaient déjà dû essayer un premier coup dur avant même la rencontre puisque Wahl devait déclarer forfait en raison d'une blessure au coccyx.

Durant cinq minutes, Studer faisait oublier l'absence de son collègue devant Fischer, Antisim et McCourt notamment. Le match ne décollait guère, même si Ajoie passait une bonne période en supériorité numérique.

Il fallait cependant à nouveau Lefèbvre pour mettre en bonne position Steudler. Ce dernier manquait, mais le Canadien avait suivi. C'était 3-0 moins de deux minutes avant la première sirène. Ambri n'avait dès lors d'autre solution que de tout donner dès la reprise.



McCourt (à gauche) n'a pas pu surprendre les Ajoulots Princi et Berdat.

(AP)

Lanz, Jaks et McCourt se créèrent trois réelles occasions durant les dix premières minutes. Mais Studer et Campbell évitaient les buts, alors que McCourt ne semblait pas totalement remis de sa blessure. La réaction tessinoise passée, c'est à nouveau Lefèbvre qui glissait le puck, directement sur un engagement, à Egli, lui aussi en grande forme. On passera rapidement sur le but de McCourt littéralement offert par Sembinelli, cela d'autant plus que Lefèbvre n'attendait que quelques secondes pour marquer un but d'anthologie, en pivot, dans la lucarne et d'une puissance incroyable.

Au terme de ce tiers médian, Jaks resserrait quelque peu le score, histoire de maintenir le suspense pour la dernière période qui commençait à nouveau par une légère pression des Tessinois que Studer supportait sans mal.

Quand Jaks réduisait encore le score à neuf minutes de la fin, on ne craignait plus guère grand-chose du côté ajoulot. Mais quand M. Moreno infligeait une pénalité de cinq minutes très sévère à Bourquin et qu'Ajoie devait terminer plus de trois minutes à quatre contre cinq, la crainte revenait, mais Ajoie tenait bon.

C'est la première fois qu'il bat Ambri pour sa seconde victoire de la saison, c'est encore

une équipe tessinoise qui succombe. Souhaitons pour Ajoie que le Tessin ne soit pas le seul à lui convenir. Fort de l'éclatement de son Canadien de poche, il devrait retrouver le moral, ce qui lui manquait assurément le plus.

Patinoire de Porrentruy, 2861 spectateurs.

Arbitre: Moreno.

Buts: 3e Probst (Campbell/5 contre 4) 1-0. 7e Lefèbvre (Egli, Robert) 2-0. 19e Lefèbvre (Steudler) 3-0. 30e Egli (Lefèbvre) 4-0. 33e McCourt (Lanz) 4-1. 34e Lefèbvre (Brich) 5-1. 39e Jaks

(McCourt/4 contre 4) 5-2. 52e Jaks (Fair) 5-3.

Pénalités: 1 X 2 minutes, plus 5 minutes (Bourquin) contre Ajoie, 4 X 2 minutes contre Ambri.

Ajoie: Studer; Campbell, Probst; Princi, Bourquin, Sembinelli, Brich; Steudler, Berdat, Mattioni; Robert, Lefèbvre, Egli; Grand, Jolidon, Schüpbach.

Ambri: Daccord; Lanz, Mettler; Celio, Riva; Honegger, Tschumi; McCourt, Jaks, Batt; Metzger, Fischer, Antisim; Reinhart, Vigano, Bachofner; Fair, Kaltenbacher, Breda, (gham)

## Résultats et classements

### Ligue nationale A

Ajoie - Ambri ..... 5-3  
Berne - Zoug ..... 4-5  
Lugano - Bienne ..... 7-6  
Olten - Fribourg ..... 4-1  
Zurich - Kloten ..... 3-11

### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Kloten	10	7	1	2	50-32	15
2. Bienne	10	7	0	3	56-31	14
3. Lugano	10	6	1	3	46-33	13
4. Olten	10	6	1	3	46-38	13
5. Berne	10	5	2	3	41-29	12
6. Fribourg	10	5	0	5	30-36	10
7. Zoug	10	4	0	6	43-51	8
8. Zurich	10	3	1	6	27-50	7
9. Ambri	10	2	0	8	29-47	4
10. Ajoie	10	2	0	8	27-48	4

### Ligue nationale B

Rapperswil - Martigny ..... 3-2  
Coire - Davos ..... 5-5  
Herisau - Uzwill ..... 8-3  
Lyss - Lausanne ..... 1-4  
Sierre - Langnau ..... 1-3

### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Langnau	10	7	1	2	50-36	15
2. Martigny	10	7	1	2	50-37	15
3. Rapperswil	10	6	0	4	49-37	12
4. Herisau	10	5	2	3	47-43	12
5. Sierre	10	3	4	3	49-40	10
6. Lausanne	10	5	0	5	41-43	10
7. Coire	10	2	4	4	42-49	8
8. Lyss	10	3	0	7	39-53	6
9. Davos	10	2	2	6	31-45	6
10. Uzwill	10	3	0	7	30-45	6

## BADMINTON

### Bon début loclois

#### En championnat de deuxième ligue

L'objectif de la première garniture du BC Le Locle, cette saison, est de terminer dans les trois premières places. Dans cette optique, les Loclois se doivent de prendre chaque rencontre très au sérieux.

C'est ce qu'ont fait les joueurs lors des deux premières rencontres remportées sur les scores de 5-2 contre Tafers III et de 4-3 face à Tavannes I, plaçant de ce fait l'équipe en deuxième position au classement du championnat à la fin du deuxième tour.

Contre Fribourg II, le BC Le Locle n'a pas su tirer profit du fait de jouer à domicile. Alors que le score était de trois matchs partout, le double mixte J. Fleury - C. Ferrantin, opposé à A. Moret et J. Zweilin en trois sets, donna la victoire finale au BC Fribourg. Cette contre-performance remet en cause l'excès de confiance que l'équipe a actuellement.

#### Classement du deuxième tour (après deux rencontres):

- Zollikofen I 5 points
- Le Locle I 4 points
- Telebam II 4 points
- Tavannes I 3 points
- Tafers III 2 points
- Fribourg II 2 points

- La Chx-de-Fds 2 points
- Neuchâtel-Sports 2 points

Résultat: Le Locle I - Fribourg II 3-4

Simple messieurs: M. Rigolet - R. Yussos 15-11 8-15 2-15; J. Fleury - A. Moret 10-15 11-15; A. Comello - D. Dupraz 15-14 15-8.

Simple dames: M. Bosset - V. Pétignat 11-1 11-3.

Double messieurs: M. Rigolet A. Comello - R. Yussos D. Dupraz 8-15 6-15.

Double dames: M. Bosset C. Ferrantin - V. Pétignat J. Zweilin 15-9 9-15 15-2.

Double mixte: J. Fleury C. Ferrantin - A. Moret J. Zweilin 14-17 15-9 13-15. (ac)

## BOXE

### Harding expéditif

#### Mondial des mi-lourds WBC

Devant son public à Brisbane, l'Australien Jeff Harding a conservé son titre mondial des mi-lourds WBC en battant le Britannique Tom Collins par abandon à l'appel de la troisième reprise.

Collins avait été compté 8 au

premier round, mais il s'était bien repris au cours de la deuxième reprise, et le public a été surpris de sa décision d'abandonner le combat.

Harding, qui est toujours vaincu, défendait son titre pour la première fois. (si)

## Sans panache

### Perez conserve son titre des coq

Le Mexicain Raul «Jibaro» Perez a conservé pour la troisième fois son titre mondial des coq WBC en battant aux points, à l'unanimité des juges, mais sans panache, son compatriote Diego Avila, au Forum d'Inglewood à Los Angeles.

Perez, 22 ans, très grand pour un poids coq puisqu'il mesure 1,80 m, ne parvint jamais à boxer correctement Avila, nettement plus petit (1,66

m) et qui ne cessa de tenter sa chance de très près.

Mais les trois juges devaient cependant donner l'avantage au tenant du titre avec 115-113 pour deux d'entre eux et 118-110 pour le troisième. L'écart de deux points reflète toutefois assez bien la physiologie du combat où les deux adversaires se partagèrent au moins quatre reprises.

(si)

● offres d'emploi

Nous cherchons pour une entreprise fabriquant des boîtes de montres haut de gamme:

## agent de méthode

Nous vous proposons un emploi très varié pour résoudre des problèmes techniques liés à la fabrication

**OK PERSONNEL SERVICE SA**  
Placement fixe et temporaire  
**Etre OK c'est super!**

Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds  
039/23 04 04



L'Hôpital communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds

met au concours un poste d'

## employé(e) de commerce

pour le service d'accueil administratif des patients.

- Horaires à temps partiel envisageables.

**Exigences:**

- CFC d'employé(e) de commerce ou titre équivalent,
- capacité d'utiliser les ressources d'un système informatique,
- bonne présentation,
- disposé(e) à effectuer des horaires irréguliers.

**Traitement:** selon classification communale.

**Entrée en fonctions:** 1er décembre 1989 ou date à convenir.

**Postulations:** les offres de service manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de certificats et références sont à adresser à M. G. Kobza, chef du personnel, Chasseral 20, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/21 11 91, interne 406, jusqu'au 10 novembre 1989.

**Renseignements:** des informations peuvent être sollicitées auprès du chef de service accueils-préfabrication, ☎ 039/21 11 91, interne 409.

Afin de compléter notre équipe nous engageons tout de suite ou pour date à convenir, un

## IMPRIMEUR

pour travailler sur machines GTO et KORS.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact par téléphone avec M. Lucien Fumeo au (038) 33 54 33 ou de faire leurs offres par écrit.



**Imprimerie Zwahlen**  
Plage 12 2072 Saint-Blaise

Jean-François Michaud, bijoutier à Neuchâtel, cherche en temps que nouvelle collaboratrice

## une dame expérimentée dans la vente

La place sera offerte de préférence à une personne de très bonne présentation, âgée entre 28 et 50 ans, ayant déjà une solide expérience dans la vente ainsi que dans l'administration des ventes. Au minimum, une langue étrangère serait souhaitable.

Nous offrons un poste à temps complet avec beaucoup de responsabilités individuelles, dans un cadre agréable présentant des articles de toute première gamme.

Salaires: en fonction des prestations de la candidate. Week-end de 2 jours.

Entrée en fonctions: janvier 1990.

Faire offres manuscrites, avec photo récente à JEAN-FRANÇOIS MICHAUD, place Pury 3, 2001 Neuchâtel.

## Kiosque à La Chaux-de-Fonds cherche VENDEUSE AUXILIAIRE

Entrée à convenir.  
☎ 039/23 44 70 ou 039/28 37 94 462422

## STYLOR b. perret

Manufacture de bracelets métal

désire engager pour son usine de Saint-Brais, pour entrée immédiate ou à convenir:

### polisseurs

ou

### personnel féminin ou masculin

pour être formé sur des travaux de polissage de bracelets métal-acier-or;

### une visiteuse

habile et consciencieuse.

Avantages sociaux d'une entreprise moderne. Téléphoner ou faire offre à:

STYLOR, rue du Faucon 18, 2502 Bienne ☎ 032/42 33 46/47 35726

## Coop La Chaux-de-Fonds

engage

## une collaboratrice

à temps partiel (50% ou plus) pour le département du Front de Vente

Son activité comprendra:

- travaux de secrétariat;
- prise de commande;
- établissement de statistiques;
- divers travaux inhérents au service publicité.

Ce poste offre un travail varié à une candidate ayant l'esprit d'initiative.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Veuillez adresser votre curriculum vitae à: COOP LA CHAUX-DE-FONDS, Service du Personnel, rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds. 012081

## BOILLAT®



GRUPE swissmetal

### EXCELLENCE CROISSANCE PROFESSIONNALISME

Voulez-vous partager ces valeurs avec nous?

Venez nous rejoindre, nous recherchons un(e)

## DESSINATEUR(TRICE) DE MACHINES

au sein de notre BUREAU TECHNIQUE, nous accueillerons un(e) titulaire du CFC de dessinateur de machines qui sera chargé(e) de l'établissement de dessins et dossiers techniques pour nos propres machines de production. Selon son expérience, il(elle) pourra être appelé(e) à participer à la construction de nos installations.

**Nous offrons:**

- les meilleures conditions d'engagement à une personne dynamique, imaginative et qui saura faire preuve d'initiative et d'autonomie;
- toutes facilités à qui désire poursuivre sa formation,
- tous les avantages d'une entreprise pour qui la PASSION DE LA QUALITÉ n'a d'égal que le SENS DU SERVICE.

Notre Service du personnel attend avec intérêt votre dossier complet de candidature et se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. 17023

UMS Usines Métallurgiques Suisses SA  
Usine Boillat - CH-2732 Reconvièler - 032 91 31 31

LAITONS ET AUTRES ALLIAGES DE CUIVRE

Nous cherchons pour le 15 novembre ou date à convenir

## une vendeuse

Horaires variables à convenir. Se présenter au magasin.

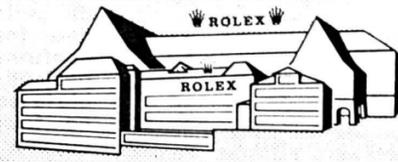
MOTTIER Fleurs  
Avenue Léopold-Robert 83  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 23 86 012122

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

## un chauffeur-livreur

à temps partiel.

Se présenter au magasin  
MOTTIER FLEURS  
Avenue Léopold-Robert 83  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 23 86 012122



En vue d'une expansion de notre entreprise, nous cherchons:

## un aide jardinier et un aide mécanicien

pour début janvier 1990 ou date à convenir.

**Nous offrons:**

- formation approfondie;
- place stable;
- horaires libres;
- vacances à la carte;
- prestations d'une entreprise moderne;
- salaire à discuter.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre au service du personnel de la MANUFACTURE DES MONTRES ROLEX SA, Haute-Route 82, case postale, 2501 Bienne, ou de prendre contact par téléphone au 032/22 26 11 002269

GUCCI  
TIMEPIECES

FILA  
SPORTIME

Maîtrisant le français, l'allemand et l'anglais ainsi qu'une centrale téléphonique, et ayant plusieurs années d'expérience, si vous êtes la

## téléphoniste

que nous cherchons, faites-le nous savoir en envoyant curriculum vitae, références, etc. à

## SEVERIN MONTRES AG

Service du personnel  
Gewerbstrasse 1  
2543 Lengnau 031126



## JACOBS SUCHARD

Pour les Editions AVANTI, qui font partie de notre groupe, nous désirons engager pour entrée au plus vite, un

## spécialiste de la vente par correspondance

qui serait responsable du Service commandes et expédition.

Ce poste de cadre exige des connaissances, en tant qu'utilisateur, de systèmes informatiques, un mode de pensée orienté vers le marketing ainsi que la capacité de diriger et motiver ses collaborateurs. En outre, la maîtrise parfaite des langues allemande et française est indispensable.

**Champ d'activités:**

- gestion du service commandes (articles, stocks et fichiers clients),
- organisation du service expédition,
- maintenance d'un système informatique.

**Nous offrons:**

- une activité à responsabilités avec conduite d'une petite équipe,
- un cadre de travail agréable,
- des prestations sociales de premier ordre.

Si ce poste correspond à vos aspirations, nous attendons avec plaisir votre candidature accompagnée des documents usuels aux Editions AVANTI, à l'attention de M. E. Th. Fuchs, rue Guillaume-Farel 24, 2003 Neuchâtel, ☎ 038/31 44 04 155

# Intéressante collaboration avec Young Sprinters

## Le HC Université Neuchâtel veut garder sa place au soleil

L'ambition première des Universitaires a toujours consisté à se faire les auteurs d'une performance de qualité, de se mouvoir dans la partie supérieure du tableau du groupe jurassien et neuchâtelois de deuxième ligue. *Tel sera à nouveau notre objectif cette saison, avoue Hubert Gross, même si notre contingent a connu un mouvement assez important durant la pause estivale.*

Une expérience - grande première sur le Littoral - est engagée sous la forme d'une étroite

collaboration entre le HC Université et la section «Espoirs» de Neuchâtel Sports Young Sprinters. Cinq juniors de ce dernier club se trouvant aux portes de l'équipe-fanion ont été placés, pour un an, dans les rangs de la formation de l'Alma Mater, afin qu'ils aient l'occasion de «se faire les dents» face à des contradicteurs plus avisés que ceux des séries régionales de juniors.

### VIDES IMPORTANTS

Expert Jeunesse + Sport, l'entraîneur-joueur Jean-Blaise Matthey a accueilli cet apport avec une vive satisfaction; ce

d'autant que cette vague juvénile amène de l'eau à son moulin de formateur.

*Il est difficile de porter a priori un jugement sur la valeur du contingent, poursuit Hubert Gross, administrateur et cheville ouvrière des gars du cheflieu. Les départs de Baril (études en voie d'achèvement avant son retour au Québec) et de Lilleberg (qui préfère poursuivre sa formation en Norvège pour des raisons familiales), laissent des vides importants, particulièrement au niveau de la concrétisation.*

### GRUPE TRÈS ÉQUILIBRÉ

Les universitaires pourront tout de même compter avec quelques arrivées fort intéressantes pour compléter une base qui demeure assez stable. L. Crelier, M. Favre, S. Gross, J. Homberger, O. Roethlisberger (tous prêtés par Neuchâtel Sports Young Sprinters Espoirs), T. Beffa, A. Kissling et S. Langevin (tous reprenant la compétition), sont autant d'atouts à mettre dans leur jeu. *Aucun adversaire ne sera à négliger cette saison, enchaîne H. Gross. Je ne vois aucune formation être, par avance, désignée comme le candidat à la culbute. Au contraire, toutes me semblent avoir des ambitions se situant au milieu du tableau ou plus haut.*



HC Université Neuchâtel: viser la partie supérieure du classement.

(Schneider)

Même si certaines équipes, telles Corgémont, Noiraigue et Unterstadt, présentent des inconnues, il faut se faire à l'idée que rien ne sera facile dans le courant des semaines à venir. Saint-Imier, Le Locle, Star La Chaux-de-Fonds et Tramelan

s'annoncent comme les «gros bras» de la subdivision. Et comme Court et Allaine ne seront vraisemblablement pas à court (!) d'arguments, la lutte sera chaude de la première à la dernière empoignée. *Il n'en demeure pas moins que*

*nous ferons tout pour conserver notre place au soleil, conclut notre interlocuteur, avec le secret espoir que l'expérience que nous tentons avec les jeunes du club-phare du Littoral aboutisse à une complète réussite.* C. D.

## Le contingent

### Gardiens:

Denis Schwartz  
Stéphane Englert

### Défenseurs:

Jean-Blaise Matthey  
François Daucourt  
Patrice Gendron  
André Kissling  
Laurent Küffer  
Philippe Michaud  
O. Roethlisberger

### Attaquants:

Luca Ballerini  
Trello Beffa  
Daniel Clottu  
Davide Conconi

### Gardiens:

Laurent Crelier  
Michel Favre  
Yves Gisiger  
Stephan Gross  
Roger Hofmann  
Jan Homberger  
Michel Langevin  
Stéphane Langevin  
Alain Mahieu  
Laurent Paichot  
Hervé Perrin  
Marc Renaud  
Pascal Ryser  
Réal Savaria  
Piere-Yves Schreyer

### Entraîneur:

Jean-Blaise Matthey

# Ossature solide mais limitée

## Le HC Tramelan se montre prudent avant la reprise

Le Hockey-Club Tramelan entend bien faire parler de lui pour ce présent championnat. Cependant, force est de reconnaître que si les transferts réalisés répartiront un peu mieux la valeur des différentes lignes, le contingent reste tout de même limité pour disputer un championnat de 2e ligue où l'effort devient de plus en plus sollicité.

L'on doit bien admettre qu'actuellement, l'engagement d'un joueur de 2e ligue, bien que différent, correspond à celui de la première ligue d'il y a quelques années. C'est l'une des principales raisons qui obligent l'entraîneur Michel Turler à se montrer prudent avec l'introduction de jeunes joueurs dans

l'équipe fanion, ceci afin de ne pas perturber le travail de préparation qui est le but principal des dirigeants tramelots.

### BONNE INTÉGRATION

En effet, l'accent est mis sur la formation de jeunes et une large part du budget (qui vient de dépasser les 100.000.-) est investie pour les jeunes. Mais aujourd'hui, l'on ne doit pas brûler les étapes et les Tramelots le savent même si certaines critiques sont émises à ce sujet. Il faut planifier à longue échéance et il est trop tôt pour lancer dans la bagarre ceux qui démontrent pourtant de belles aptitudes pour le hockey.

Pour la campagne de transferts, l'on est resté les

pièdes sur terre, car il devient difficile d'engager des joueurs talentueux en restant dans des normes acceptables. L'on cherchera donc à viser le milieu du classement tout en présentant aux nombreux supporters tramelots un beau hockey car les joueurs en sont capables.

Les nouveaux ont été bien intégrés et l'ambiance en ce début de championnat est excellent. Si les lignes se trouvent mieux équilibrées avec les nouvelles venues, l'on doit admettre qu'une certaine faiblesse réside dans un contingent qui est assez limité en nombre. Il faudra donc compter avec la chance pour que l'entraîneur ne soit pas privés de trop de blessés ou de malades puisque déjà la période du service militaire

pose de sérieux problèmes. Confiance aux jeunes en poussant à fond la carte du mouvement juniors, tels sont les objectifs du président qui souhaite ainsi pouvoir faire de la place à 5 ou 6 juniors ces prochaines saisons. Les matchs de préparation laissent apparaître de jolies espérances car tous les joueurs sont empreints d'une grande motivation.

Michel Turler, à la barre pour une nouvelle saison, pourra continuer son travail en profondeur car, avec deux bons gardiens, une défense solide et 3 lignes d'attaque d'égaux valeurs, tous les atouts sont réunis pour offrir au public ce dont il est en droit d'attendre de son équipe.

J.-C. Vuilleumier



Pleins d'optimisme, les Tramelots sont prêts pour ce début de championnat qui les opposera ce vendredi à Noiraigue. (vu)

## Un ogre pour Pully

### Limoges vise haut en Coupe d'Europe



Mike Stockalper peut s'attendre à un match difficile jeudi. (Lafargue)

Champion de Suisse en titre, Pully s'attaquera, jeudi soir dans sa salle Arnold-Reymond, à l'une des meilleures équipes du continent. Victorieux à deux reprises de la Coupe Korac, Limoges aborde sa saison européenne avec les plus hautes ambitions. La formation française veut obtenir sa qualification pour le «final four» de la Coupe des champions, qui se déroulera ce printemps à Saragosse.

Sur le papier, ce huitième de finale de la Coupe des champions semble très déséquilibré. L'absence de Dan Stockalper risque de peser très lourd dans la balance. *Sans lui, nous pouvons facilement nous en sortir en championnat. Mais en Coupe d'Europe...*, lance Gary Lawrence le coach pullièran.

Ce dernier demandera à ses hommes de ralentir le plus souvent le rythme. *Les styles de Limoges et de Pully sont similaires dans la mesure où les deux équipes pratiquent un jeu basé sur la contre-attaque. Seulement, les Français courent plus vite et sautent plus haut. Il faudra essayer de les*

*perturber en multipliant les changements de rythme.*

Dans le championnat de France, Limoges dévore tout sur son passage. Samedi dernier, lors du choc au sommet de la neuvième journée, les protégés de Michel Gomez ont infligé une véritable correction à Mulhouse en s'imposant par une marge de... 33 points.

La veille, Bellinzona, dans le cadre de la Coupe Korac, découvrira les délices du basket turc. A Istanbul, les Tessinois donneront la réplique à Efes Pilsen, «tombeur» de Champel en Coupe des Coupes il y a trois saisons. S'ils s'inclinent de moins de quinze points, ils pourront entrevoir une qualification inespérée pour les poules des quarts de finale à quatre.

### LE PROGRAMME

**Mercredi 25 octobre.** Huitième de finale aller de la Coupe Korac: Efes Pilsen - Bellinzona.

**Jeu 26 octobre à 20h.15.** Huitième de finale aller de la Coupe des champions: Pully - Limoges. (si)

## Le contingent

### Gardiens

Bruno Mast  
Sébastien Allemann

### Défenseurs

François Voirol  
Marco Morandin  
Sébastien Grianti  
Patrick Meyer

### Attaquants

Yves Cattin  
Dominique Hofmann  
Patrick Gurtner  
Jason Vuilleumier  
Hans-Ueli Ogi  
Laurent Tanner  
Yan Gigon  
Olivier Vuilleumier  
Richard Vuilleumier  
Philippe Grosjean

### Entraîneur

Michel Turler.

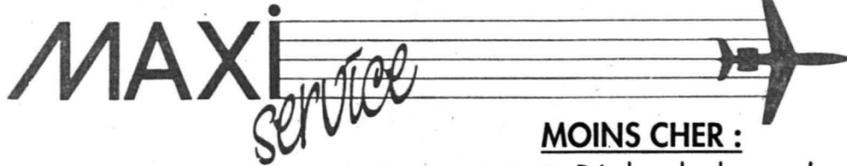
**ATM TRANSPORTS S.A.**  
Rue L.-J. Chevrolet 46  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Tél.:039/26.43.43



**MOINS CHER - PLUS DE PRESTATIONS**

**MAXI-SERVICE**

La nouvelle prestation d'ATM-TRANSPORTS SA est un service de COURRIER AERIEN qui est. . .



**MOINS CHER :**

- Prix les plus bas sur le marché actuel
- sont inclus dans nos tarifs:
  - port de domicile à domicile
  - formalités douanières en Suisse et à destination

**PLUS DE PRESTATIONS :**

- PRISE EN CHARGE DES ENVOIS DOCUMENTS OU MARCHANDISE A VOTRE DOMICILE, CHAQUE JOUR OUVRABLE JUSQU'A 16 h.30
- traitement de vos envois par des gens de votre région
- 175 pays desservis, la plupart dans un délai de 1 à 2 Jours
- garantie de service ATM - TRANSPORTS S.A.

AUSSI, DES AUJOURD'HUI, POURQUOI MAXI-SERVICE NE SERAIT-IL PAS VOTRE PARTENAIRE POUR TOUT CE QUI DEVRAIT ARRIVER AVANT DE PARTIR ?

Laissez-vous surprendre par nos prestations, contactez-nous au no de tél.26.43.43

● divers

**Les fils Sambiagio S.A.**  
Entreprise de construction  
2523 LIGNIÈRES TÉL. 038 51 24 81  
FAX 038 51 41 16

**PORTES OUVERTES**  
**27 et 28 octobre**

Venez, regardez, touchez  
Nos spécialistes vous attendent et répondront à toutes vos questions.

Exposition ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h. Samedi de 9 h à 11 h 30.  
736126-88

**CHEMINÉE ET FOYER**  
Fr. 2000.-

**RENÉ BRISACH**  
C'est aussi des prix dingues  
Profitez de notre action spéciale

CHEMINÉE AVEC FOYER DÈS: Fr. 1900.-

**René Brisach**  
CHEMINÉES

DEMANDE DE DOCUMENTATION:  
Nom: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_  
Lieu: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
NP: 030818

● immobilier

**Appartements a vendre à CHAMPOUSSIN**  
Station d'été et d'hiver VALAIS

**Studios, 2 p., 3 p., 4 p.**  
Des appartements neufs, entièrement meublés et de finition soignée. Disponibles de suite.  
En voiture, sortie auto-route St-Triphon, à 1h.30 de Genève, 1h. de Lausanne, 1h30 de Berne.

**Au cœur des Portes-du-Soleil**  
La petite station saine et sympathique des Alpes, alt. 1600 m.

On accède directement au plus grand domaine skiable d'Europe et ses 650 km de pistes.

**Renseignements**  
SDF, Les Uttins - Rue de Lausanne 21 - 1028 Préverenges  
TEL. 021/801 82 25 (10 à 12h et 14 à 18h, samedi 13 à 17h)  
Dès 20h: 022/794 02 65 - Week-end: Permanence à Champoussin.

A louer pour le 1er novembre 1989

**places de parc**

dans garage souterrain, Châpeau-Râblé 46.  
Fr. 130.- par mois.  
S'adresser à Gérance Nardin, ☎ 23 59 70, de 15 heures à 18 heures 012505

A louer à La Chaux-de-Fonds, Numa-Droz 135

**appartement 3½ pièces**  
avec cheminée, cuisine agencée, tout confort, libre tout de suite;

**grands garages et entrepôts**  
libres tout de suite.  
Ecrire sous chiffres 28-975073 à Publicitas, 2400 Le Locle.

A louer à Savagnier, dans petit immeuble résidentiel neuf, situé en bordure de zone verte, ensoleillement maximal:

**duplex 5½ pièces (155 m²)**  
**appartement 4½ pièces (115 m²)**

Local avec douche/W.-C., 28 m², conviendrait pour bureaux.  
Pour printemps 1990.  
☎ 038/51 36 80, dès 18 h 30. 350350

Publicité intensive, Publicité par annonces

**Pour l'intérieur de vos rêves - Procrédit**

FAVO BASEL

Veuillez me verser Fr. \_\_\_\_\_

Je rembourserai par mois env. Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ No. \_\_\_\_\_

NP/Domicile \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

A adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit | ouvert de 08.00 à 12.15  
Av. L.-Robert 23 | de 13.45 à 18.00  
2301 La Chaux-de-Fonds

ou téléphoner  
**039 - 23 16 12**

**Xprocrédit** 1/m/43/Me

simple rapide Mon Port Procrédit un prêt Xprocrédit

**CONSTRUCTION SERVICE**  
EDMOND MAYE SA  
Tél. 039/271 171

A vendre

**DUPLEX 4 ½ PIÈCES**  
de 150 m2

à St-Aubin.  
Cheminée, grand balcon, place de parc et place d'amarrage dans le port.

MEMBRE SNGCI Prix: Fr. 625'000.- 000192

RUGBY

## Affirmer les prétentions

### Beau succès chaud-de-fonnier à Bâle

● RFC BÂLE - RCCF  
08-23 (0-13)

Il fallait aller à Bâle et ramener deux points, n'était-ce que pour confirmer le résultat contre Monthey et affirmer les prétentions, maintenant réelles, d'une bonne place en championnat.

Les Chaux-de-Fonniers sont allés à Bâle et ont ramené les deux points, de fort belle manière.

Les avants bâlois, pourtant connus comme forts et lourds, ont rencontré un mur homogène et solide. Très rapidement, les balles gagnées allaient presque exclusivement du côté des Chaux-de-Fonniers qui en profitèrent pour attaquer. Ils ouvrirent la marque par une pénalité transformée par Gerber.

Le premier essai fut marqué par le demi de mêlée Lopes. Bien protégé derrière sa mêlée qui enfonçait les Bâlois dans leur but, il n'eut qu'à poser la main sur le ballon.

Peu avant la pause, le troisième ligne Carnal perforait la

défense adverse pour aplanir entre les poteaux. L'essai fut transformé et la mi-temps sifflée sur le score de 13 à 0.

La reprise fut pénible. Toute l'équipe de La Chaux-de-Fonds s'était relâchée.

Le doute, puis la peur de perdre, redonnèrent des ailes aux «bleu et jaune» qui marquèrent deux essais par Martinot, leur permettant de se mettre à l'abri d'un retour bâlois.

La prestation chaud-de-fonnière aurait été excellente s'il n'y avait eu ces vingt minutes de relâchement en début de 2e période. Ceci est une leçon à retenir, car les prochains adversaires des Chaux-de-Fonniers seront les universitaires de Lausanne, vice-champion de LNB, le 4 novembre aux Arêtes, et ceux-ci ne laisseront pas passer une si belle occasion!

RCCF: Bettex, Remont, Schallenberger, Egger, Kasterler, Carnal, Martinot, Ferrari, Lopes, Gerber, Coudray, Shiels, Marron, Pierre Nicolet, Landwerlin. P.L.

# Mercedes pour conclure

## Lutte interne entre Baldi et Schlessler

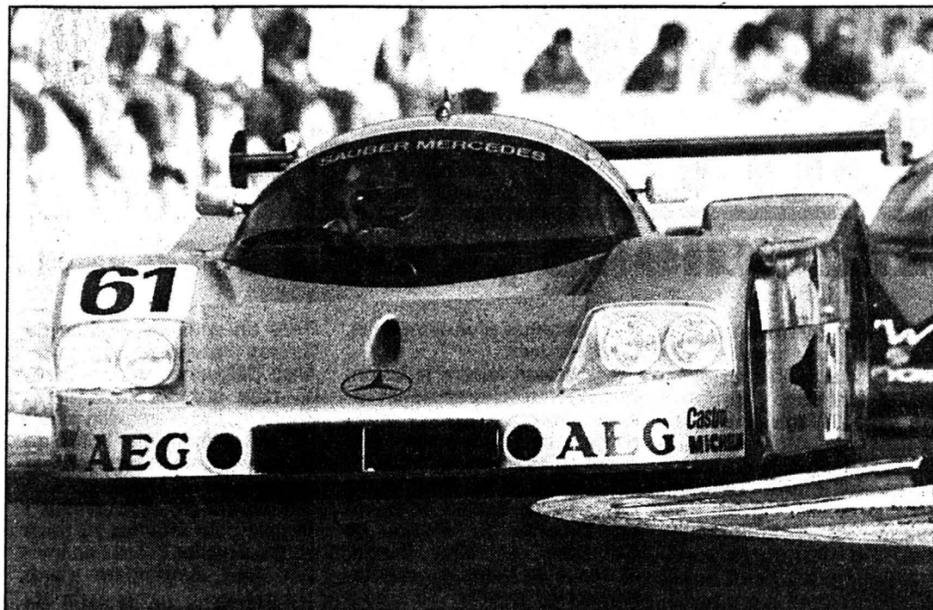
Dimanche 29 octobre, le championnat du monde Sport-prototype connaîtra son épilogue, outre-Atlantique, sur les hauteurs de Mexico. Après avoir précocement titré champion du monde, à Donington, le 3 septembre, le team Sauber-Mercedes se consacre maintenant au titre des conducteurs.

Contrairement au classement «marques», pour lequel les huit résultats sont pris en considération, celui des «conducteurs» ne retient que les six meilleures performances de chaque pilote. Après soustraction des courses les moins favorables, cinq points seulement séparent le Français Jean-Louis Schlesler, premier, de son dauphin, l'Italien Mauro Baldi. Quant au Britannique Acheson et à l'Allemand Jochem Mass, ils ne pourront plus les rattrapper, puisqu'ils marqueront le même nombre de points que leurs équipiers respectifs.

### CHACUN SA STRATÉGIE

Face à cette situation, l'équipe Sauber ne souhaite pas que la décision se fasse en dehors du terrain: *Aucune consigne n'a été donnée aux pilotes jusqu'ici et nous n'en donnerons pas pour la dernière course, assure Jochen Neerpasch, directeur de course Mercedes. Les deux pilotes disposeront d'un matériel équivalent et ils seront libres de choisir leur stratégie. Nous leur avons indiqué que nous attendions une course fair-play, mais ceci semble aller de soi, vu l'esprit qui règne à l'intérieur du team.*

Ce duel entre les deux pilotes Mercedes ajoutera un brin de suspense. Il va de soi que Nissan, Toyota, Jaguar, Aston Martin et les écuries Porsche ne rêvent que d'infliger une seconde défaite à l'équipe helvético-germanique. Seconde inconnue, l'altitude élevée de Mexico peut venir brouiller la hiérarchie la mieux établie.



Sauber-Mercedes, la voiture de l'année en sport-prototype.

(Borel)

Peter Sauber reste, comme à son habitude, très prudent: *Nous souhaitons gagner, même si nous sommes déjà assurés du titre, mais un duel entre nos pilotes pourrait rendre les choses plus difficiles. Néanmoins je reste un partisan inconditionnel d'une décision sportive, loin de toute consigne officielle, parce que je pense que nous avons des pilotes responsables qui, malgré leurs légitimes ambitions, n'oublient pas pour autant les intérêts de l'équipe.*

### COMME PROST-SENNÀ

Loin d'atteindre les dimensions médiatiques du duel - le mot est faible - entre Prost et Senna, la presse italienne a tenté de faire monter les enchères en affirmant depuis quelques semaines qu'il n'y avait pas égalité de traitement entre les deux antagonistes. La récente victoire de Spa du Transalpin tend à prouver le contraire.

Les deux pilotes admettent d'ailleurs que le team Sauber-Mercedes leur laisse toute liberté. Ainsi le Tricolore Schlesler: *Je trouve cela très bien, c'est une attitude sportive. Je ne pouvais pas imaginer une autre décision dans ce team, d'autant que si nous sommes déjà à l'abri en ce qui concerne le titre «équipes», c'est grâce à la solidarité et au travail de tous. Evidemment, les choses seraient plus faciles si l'adversaire n'était pas un coéquipier, et même un ami. L'année dernière, contre Martin Brundle, je n'avais pas besoin de me poser ce genre de questions. Le vrai problème, c'est que Mauro dispose d'une si bonne voiture qu'il est très difficile à battre! J'aurais bien aimé l'emporter cette année. Je sais que ce sera difficile, mais, qui sait si l'occasion ne se présentera pas une troisième fois?*

### «CE TITRE NE CHANGERA PAS MA VIE...»

Le petit Italien tient des propos quasiment identiques: *C'est*

*une décision juste et fair-play qui est bonne pour nous et pour toute l'équipe. Ainsi le meilleur ou le plus chanceux deviendra champion du monde. J'aurais aussi préféré un autre adversaire que Jean-Louis. Il est difficile de courir contre un coéquipier, mais si nous jouons le jeu tous les deux, il n'y aura pas de problème. Quand je cours, je me donne toujours à cent dix pour cent, parce que je n'aime pas avoir des doutes après et me dire que je n'ai pas tout fait pour gagner. Cette année je suis heureux, mes performances sont satisfaisantes. Bien sûr j'aimerais être champion du monde - tôt ou tard, mais ce titre ne changera pas ma vie.*

On le voit, la situation n'a - en apparence en tout cas - pas pris de dimensions extraordinaires, ce qui tente à prouver que Peter Sauber est meilleur psychologue que Ron Denis, ce qui, il est vrai, n'est pas trop difficile.

Christian Borel

## Thé indigeste

### Neuchâtel s'effondre en seconde période

● NEUCHÂTEL - BERNE  
10-46 (10-14)

Les joueurs du Bas retrouvaient le championnat après une interruption de près de trois semaines.

Trop confiants, ils se laissèrent surprendre d'entrée par la puissance du pack bernois. Dès lors, les Neuchâtelois se mirent à courir après le score.

A la fin de la première mi-temps, on pouvait penser que le NSRC avait fait le plus difficile et qu'il était à même de renverser la situation.

Mais, dès la reprise, les Bernois firent parler leur puissance physique qui eut pour principal effet de démoraliser, peut-

être un peu vite, leurs adversaires.

Résignés, les Neuchâtelois ne purent que constater l'aggravation du score.

Il faut relever ici une manifestation assez rare de fair-play: L'arbitre officiel ayant eu un empêchement, chaque équipe désigna un joueur pour arbitrer une mi-temps, ce qui fut fait à la satisfaction générale.

Neuchâtel: Pantillon, Vuillomenet, Girard, Locatelli, Henry, Graber, Ruegger, E. Bercet, Heyraut, Landry, Hecker, Cuendoz, Reeb, de Pury, Pannett, Baillieu, Gerber, Gunthardt.

J.P.

## LE SPORT EN BREF

### Football

#### Match à huis clos... et à la TV

La rencontre de championnat Feyenoord Rotterdam - FC La Haye, qui aura lieu le mercredi 1er novembre à huis clos, sera retransmise en direct à la télévision, pour éviter des incidents, a indiqué mardi la fédération hollandaise.

#### Stade suspendu pour Ferencvaros

Pour le compte des huitièmes de finale, match aller, de la coupe d'Europe des vainqueurs de coupes, le club hongrois de Ferencvaros Budapest affrontera, le 1er novembre prochain, le club d'Admira Wacker Vienne dans le stade de Szeged, ville distante de 180 kilomètres de Budapest.

Le stade de Ferencvaros est en effet suspendu pour deux rencontres de coupe d'Europe par l'UEFA, en raison d'incidents provoqués par des supporters magyars lors du match aller, à Vienne.

#### La route pour l'Italie

Singapour. Phase finale de la zone Asie: Emirats Arabes Unis - Qatar 1-1. Chine - Corée du Nord 1-0. Classement: 1. Corée du Sud 3/5; 2. Emirats Arabes Unis 4/5; 3. Chine 4/4; 4. Corée du Nord et Qatar 4/3; 6. Arabi Saoudite 3/2.

### Hockey sur glace

#### Olivier Anken toujours le meilleur

A l'issue du premier tour du championnat de LNA, le gardien biennois Olivier Anken occupe la tête du classement du Challenge Jacques Plante, qui récompense le meilleur gardien du pays. Lauréat l'an dernier, le Bernois Renato Tosio figure au deuxième rang.

#### Reierson en Finlande

Le défenseur canadien David Reierson, dont le contrat à Ambri-Piotta est venu à échéance récemment, a signé en faveur du club finlandais Ilves Tampere, actuel second du championnat de première division. Reierson remplaçait au Tessin Rick Lanz.

## KARATÉ

# Des Neuchâtelois en évidence

## Championnats suisses dames, juniors et cadets

Zofingue fut, dimanche dernier, la capitale du karaté suisse, et ce pour les dames, les juniors et les cadets.

Pas moins de 160 participants classés dans les trois catégories mentionnées, se sont disputés les titres de champions suisses kumité (combat).

Si, du côté neuchâtelois, la participation était quantitativement faible, il n'en demeure

pas moins qu'Antonella Droz-Arietta, du Neuchâtel Karaté Do, qui a combattu en catégorie dames moins de 60 kg, a brillé tout au long des tours éliminatoires pour se qualifier en finale, contre la Bâloise Priska Mosconi.

Cette finale, d'un niveau technique élevé et menée par la Neuchâteloise, devait malheureusement tourner à l'avantage de son adversaire, quel-

ques erreurs d'arbitrage étant à déplorer. C'est donc une place de vice-championne suisse qu'Antonella Droz-Arietta ramène à Neuchâtel.

Cette compétition devait sourire aux Suisses romands, puisque le Karaté Club Genève a remporté les deux titres par équipes ainsi que deux titres individuels.

A relever aussi la médaille de bronze du Chaud-de-Fonnier Yves Neuenschwander, en moins de 65 kg.

1. Elisabeth Walker, Karaté Kai Zurich; 2. Marianne Furrer, Taisho Luzern; 3. Bellinda Sigillo, Karaté Do Bienne, et Raffa De Danno, Asia Sport Center. - Moins de 60 kg: 1. Priska Mosconi, Karaté Kai Basel; 2. Antonella Droz-Arietta, Neuchâtel Karaté Do; 3. Jacqueline Mueller, Oensingen, et Nicole Eglin, Brugg. -

Plus de 60 kg: 1. Raika Layh, Sion; 2. Suzanne Lanz, Zofingue; 3. Alix Deroten, Sion, et Florence de Rougemont, KC Genève.

Juniors. - Moins de 60 kg: 1. José Luna, KC Genève; 2. Peter Lüscher, Schlieren; 3. Zoltan Petrenji, Asia Sportcenter Zurich. - Moins de 65 kg: 1. Vincent Longagna, KC Genève; 2. Orhan Altunel, Granges; 3. Richardo Passaço, Wallisellen, et Fabio Chicchiolo, Wallisellen. - Moins de 70 kg: 1. Sandro Mosconi, Karaté Kai Basel; 2. Carmine Penella, Wallisellen; 3. Stéphane Meier, Sion, et Mike Machule, Lyss Karaté Do. - Moins de 75 kg: 1. Patrick Sprecher, Basel; 2. Theo Boesch, Basel; 3. Joerg Ewald, Kreuzlingen, et Marcelo Aragon, Lyss. - Plus de 75 kg: 1. Reto Kern, Weinfelden; 2. Daniel Lopez, Bienne; 3. Gilbert Ludwig, Berne, et Rainer Haemmig, Duernten. (ada).

## GYMNASTIQUE

# Rendez-vous à Peseux

## Championnat cantonal aux agrès

Le championnat cantonal individuel aux agrès garçons se déroulera samedi 28 octobre à la halle des Coteaux de Peseux, dès 13 h.

Organisée par la section locale, cette manifestation réunira plus de 50 gymnastes des quatre coins du canton et même du Jura. Grands dominateurs de la dernière édition, les gymnastes de La Chaux-de-Fonds Ancienne n'auront pas la tâche facile.

Même si leurs principaux adversaires de Chézard-St-

Martin seront absents, ceux de La Coudre et des Geneveys-sur-Coffrane sont bien décidés à ne pas se laisser distancer pour la course aux médailles.

Cette compétition servira également de test important pour les gymnastes sélectionnés pour représenter le canton lors des nationaux les 4 et 5 novembre à Schaffhouse.

Alors venez nombreux assister à ce spectacle et encourager vos favoris!

Ch. Wicky

### RÉSULTATS

Equipes dames: 1. Karaté Club Genève; 2. Karaté Kai Basel; 3. Karaté Kai Zurich II, et Karaté Kai Zurich I.

Equipes juniors: 1. Karaté Club Genève; 2. Karaté Kai Basel; 3. Fudokan Karatedo Lyss I, et Asia Sportcenter Zurich I.

Cadets. - Moins de 65 kg: 1. Ali Kaya, Brugg; 2. Nicolas Zermathen, Sion; 3. Yves Neuenschwander, La Chaux-de-Fonds, et Maurizio Trabacchi, Meyrin. - Plus de 65 kg: 1. Sandro Petrillo, Sursee; 2. Didier Cretton, Sion; 3. Jorge Gil, Meyrin, et Rogger Thommen, Duernten.

Dames. - Moins de 53 kg:

**Hockey sur glace: les objectifs d'Uni Neuchâtel et de Tramelan**

Page 13

**Automobilisme: deux pilotes pour un titre mondial**

Page 15

# SPORT

## Impar

# Du caractère «pour beurre»

## La Suisse pour l'honneur en Tchécoslovaquie

Le dernier voyage a pris les allures d'une corvée. Du sélectionneur Ulli Stielike aux Sédunois, pensant déjà à Karl Marx Stadt, en passant par Alain Geiger, tous les visages de la délégation officielle helvétique prenant part au voyage en Tchécoslovaquie sont demeurés sombres. Même le chaud soleil (17°) de Prague n'a pas déridé les footballeurs, à l'évidence pas heureux.

PRAGUE  
Laurent GUYOT

Ulli Stielike a insisté sur le caractère et la volonté auprès de ses sélectionnés. Des joueurs qui, dans un match comptant «pour beurre» à leurs yeux, tenteront de gagner la confiance du sélectionneur. Leur présence, en effet, n'est due qu'à l'importance du match disputé par les moins de 21 ans, ce mercredi, à Padoue contre l'Italie.

### DES GENS HEUREUX

Heureusement, le charter Balair emmenant l'équipe nationale de l'autre côté du «rideau de fer» a accueilli à son bord

des personnes plus détendues, plus joyeuses.

L'occasion faisant le larron, de nombreux Helvètes sont venus découvrir les charmes d'une cité regorgeant d'un passé historique et culturel prestigieux. Entre MM. Jean-Louis Favre, ancien président du Tribunal du district de Courtelary, et Rémy Berdat, ex-maire de Moutier, cet octogénaire de la Côte (85 ans) a pris les allures d'un vétéran bien portant souhaitant pouvoir annoncer à sa fiancée du même âge, restée au pays, son arrivée sain et sauf dans la capitale.

Sur place, tout est programmé en fonction d'un succès synonyme de qualification ou presque pour l'Italie.

### Equipes probables

**Tchécoslovaquie:** Stejskal; Kocian; Straka, Kadlec, Bilek; Nemecek, Hasek, Chovanec, Moravick; Luhovy, Skuhravy.

**Suisse:** Brunner; Geiger; Herr, Weber; Heldmann, Koller, Hermann, Piffaretti, Baumann; Turkiylmaz, Bonvin.

Dans un costume «Prince de Galles» parfaitement taillé, Alain Geiger ne s'est pas dérobé face aux responsabilités. Pourtant, l'ex-Xamaxien aurait très bien pu décliner l'offre de goûter au dessert proposé par les dirigeants forziens. Ces derniers ont organisé un match de gala pour fêter les 10 titres obtenus par les «Verts» en invitant Ajax Amsterdam mardi.

Assis dans un fauteuil de cuir un peu plus loin, Ulli Stielike est apparu désabusé comme jamais vu du temps de sa carrière de joueur. L'Allemand l'a confirmé en répondant à une question précise.

*Je suis réaliste. La mentalité de certains présidents et les réactions d'entraîneurs m'ont atterrés. Les joueurs sont conditionnés par les clubs et non par l'honneur de porter le maillot national. Qui plus est, la Fédération n'a rien entrepris pour me soutenir.*

Au terme de l'entraînement dispensé sur le terrain de Sparta Prague, Ulli Stielike s'est refusé à dévoiler officiellement la composition de son onze de base.

*Face au Portugal, j'ai attendu le jour-même. J'en ferai de même face à une équipe*



Alain Geiger: privé de dessert avec les Verts.

(Lafargue)

*jouant sa qualification pour le Mondiale 90. Mais vous aurez pu vous-même, en suivant l'entraînement, former l'équipe. Il est impensable de*

*prévoir un marquage de zone en défense avec la formation actuelle dispensée aux joueurs. J'ai simplement demandé aux joueurs, après la défaite de*

*3-0 face aux moins de 21 ans, de prouver leur caractère et leur volonté. Cela suffit pour renverser des montagnes.* L.G.

## Encore un entraîneur limogé!

### Divorce entre Daniel Debrot et Colombier

Daniel Debrot n'est plus l'entraîneur du FC Colombier! L'information en elle-même ne provoque pas une sensation: on sentait depuis quelques jours que les rapports s'étaient détériorés au sein du club des Chézards. La défaite subie dimanche contre Le Locle a précipité les choses...

par Laurent WIRZ

Au-delà des résultats décevants du championnat en cours, les causes de ce limogage tiennent principalement dans le climat très «cru» qui s'était instauré entre l'entraîneur et une partie des joueurs. J'ai le sentiment d'avoir été trahi par certains éléments de l'équipe, notamment quelques anciens. L'introduction progressive de jeunes pour amener du sang frais dans l'équipe n'a pas plu à tout le monde. Alors, comme toujours dans ces conditions, on a choisi de se séparer de l'entraîneur plu-

tôt que d'un ou de plusieurs joueurs, constatait Daniel Debrot.

### LA VIE CONTINUE

*Evidemment, je ressens une grande déception. L'équipe n'a pas adhéré à mes principes et le comité ne m'a pas soutenu à fond. Pour réussir, il aurait fallu une adhésion totale de toutes les parties. Je souhaite quand même que le choc psychologique portera ses fruits et que Colombier finira bien la saison.*

*Pour ma part, je vais rester un moment tranquille, un peu à l'écart. Il y a des choses plus importantes et plus graves que le football dans la vie, même si j'aime toujours ce sport.*

Daniel Debrot n'exclut pas de reprendre un club. Mais la prochaine fois, je prendrai mes précautions avant, en faisant très attention à la personnalité des joueurs. Comme disait le président Candaux d'Yverdon, avec qui j'ai passé sept années fantastiques et qui m'a tou-

jours soutenu à fond, les chiens aboient et la caravane passe.

A Colombier, visiblement, la caravane a été stoppée...

### TRANSFERTS EN QUESTION

Pourtant, Colombier semblait avoir d'excellentes cartes à jouer cette saison. Nous avons raté nos transferts. Par exemple, Forney et Chopard ont été loin d'amener ce que l'on attendait d'eux. De plus, nous avons encaissé beaucoup trop de buts, vingt-deux en dix rencontres!

*Pour parvenir à jouer avec efficacité, il faut déjà avoir à la base une certaine solidité défensive, ce qui n'était pas le cas.*

Cependant, après un départ raté (zéro point après quatre matchs), Colombier s'était bien repris en obtenant huit points lors des cinq rencontres suivantes.

*A Lerchenfeld, nous avons perdu après un mauvais match. Cela a été une immense déception pour moi.*

### SUCCESSION

La question de la succession de Debrot se pose avec d'autant plus d'acuité que Colombier doit disputer ce week-end un match très important à Bienne.

Il y a bien entendu quelques entraîneurs «sur le marché». Reste à déterminer sur qui le choix va se porter.

Le président Roland Droz précisait hier soir: *la succession est ouverte. Pour l'instant, je n'ai pas de noms à citer. Nous allons chercher quelqu'un prêt à s'engager sur une longue période pour faire un travail en profondeur.*

*A Bienne, l'équipe sera dirigée par Aimé Molliet, notre entraîneur de la deuxième équipe, et par moi-même.* L.W.



Daniel Debrot: une page se tourne.

(Henry)

## Handicap pour les Italiens

### Une chance pour les jeunes Suisses?

Cesare Maldini, coach de l'équipe d'Italie des moins de 21 ans, a déploré un nouveau forfait à la veille de la rencontre face à la Suisse de ce soir, mercredi, à Padoue, dans le cadre des éliminatoires du championnat d'Europe «espoirs». Après Rizzitelli (AS Roma) et Zanoncelli (Brescia), di Cano (Lazio) a également renoncé en raison d'une blessure. Ainsi, ce sont deux attaquants évoluant en série A qui feront dé-

faut au sélectionneur.

En revanche, pour le coach helvétique Marcel Cornioley, tout se présente bien. La formation qui débute la rencontre devrait être très proche de celle qui a battu la Suisse A 3-0 samedi à Zurzach. Les sélectionnés ont livré un entraînement mardi soir au stade San Appiani, par une température fraîche et dans un stade audessus duquel planait une nappe de brouillard. (si)

## Aux portes du paradis

### Belges et Suédois qualifiés ce soir?

La Belgique et la Suède peuvent se qualifier ce mercredi pour la phase finale de la Coupe du monde 1990. La Belgique, devant le Luxembourg, et la Suède, en Pologne, n'ont besoin que d'un nul pour aller en Italie.

Malgré l'absence de Vervoort, De Wolf, Degryse et Emmers, la Belgique ne rencontrera aucune difficulté pour s'imposer devant le Luxembourg. La forme étincelante de l'Auxerrois Enzo Scifo devrait permettre aux «Diable Rouges» de réaliser, dans leur antre du Heysel, un véritable festival.

La tâche de la Suède ne sera pas aussi aisée. A Chorzow, les Scandinaves, qui aligneront l'ex-Servettien Magnusson et le Cannois Ekström à la pointe de l'attaque, risquent de

connaître des moments difficiles devant une formation qui a récemment inquiété l'Angleterre. Sans un Shilton en état de grâce, la Pologne aurait passé l'épave. Face à la Suède, le «mercenaire» de Neuchâtel Xamax Richard Tarsiewicz fêtera sa 45e sélection.

Enfin à Istanbul, la Turquie abattra sa dernière carte devant l'Autriche. Seul un succès peut permettre aux Turcs de se qualifier. Forts du soutien de leur public, les Turcs sont capables de damer le pion à la formation de Josef Hickersberger qui aimerait prendre un point pour aborder son ultime échéance, le 15 novembre à Vienne face à la RDA, avec tous les atouts en main. (si)



Enzo Scifo: l'atout des Belges.

(Lafargue)

# L'Impartial

Régions

La Chaux-de-Fonds	15 secondes en enfer	19
Le Locle	Début d'incendie	20
Neuchâtel	Au sud du cimetière	24
Jura bernois	Bélier acquitté	25
Jura	Première écologique	27

## Anneau d'athlétisme sur orbite

### Premier trou pour la piste du Littoral

#### REGARD

#### Tourner en rond

Sans la ferme volonté de l'Etat, le dossier de l'anneau olympique du Littoral neuchâtelois tournerait encore en rond...

Il a fallu accepter après douze ans d'études que le projet ne pourrait pas se concrétiser à Marin. Le voilà remis en question, et de nouvelles communes s'avancent. Neuchâtel serait bien placée, géographiquement, politiquement. Le chef-lieu comprend déjà de nombreux atouts sportifs, patinoires, piscines.

Pourquoi ne pas rationaliser?

Mais Cortaillod intervient: les athlètes s'entraînent depuis longtemps au bord du lac, manquent d'installations. Offrons-leur cet anneau dont ils feront le meilleur usage...

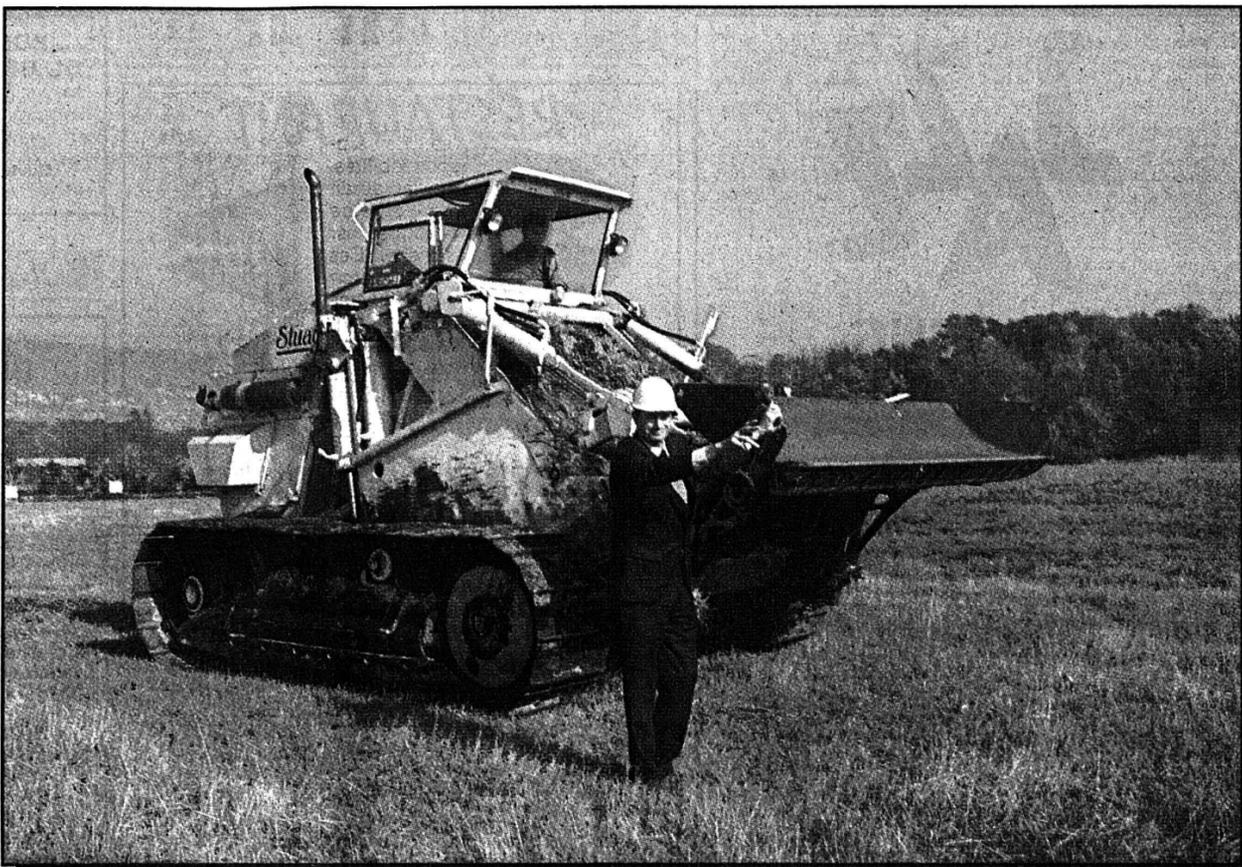
Déjà, bien des sensibilités à ménager. Colombier est choisie, et voilà que s'ajoute encore une législation nouvelle, qui menace de faire capoter le projet définitivement: la construction de l'anneau, puis son utilisation (desherbants, etc.) risquent de polluer la nappe

phréatique qui alimente la commune. Il faut envisager de déplacer la station de pompage. Qui paiera?

L'Etat avait déjà pris en charge 40% du coût total, soit 2.080.000 francs selon les dernières estimations. Il accepte d'y ajouter un demi-million à titre extraordinaire, pour un dossier qui l'est aussi de par ses complications. Grâce à ce dernier geste certainement, l'anneau d'athlétisme va enfin se concrétiser. Colombier a aussi eu la sagesse d'accepter finalement de prendre à son compte les risques d'un éventuel déplacement de la station de pompage. C'était le prix à payer peut-être pour que se réalise ce complexe dont M. Frainier, président du syndicat, a assuré qu'il ferait des envieux.

Ses dimensions olympiques, conjuguées aux possibilités d'hébergement offertes par les nouveaux locaux de la caserne de Colombier, laissent envisager que l'on y organisera d'importantes compétitions. Un espoir pour tous les amateurs d'athlétisme, de course en général, et un encouragement pour les jeunes sportifs de la région dont les résultats ont déjà prouvé la volonté et l'engagement.

Anouk ORTLIEB



Les travaux ont démarré hier... avec la contribution du conseiller d'Etat Jean Cavadini.

(Photo Comtesse)

Marin l'a espéré douze ans. Neuchâtel aurait pu y avoir droit. Cortaillod le revendiquait... Finalement, l'anneau d'athlétisme du Littoral Neu-

châtelois verra le jour à Colombier. Malgré des problèmes de dernière heure suite à la nouvelle législation sur la protection des eaux et de l'environnement.

Hier, une petite manifestation a marqué le début des travaux et le conseiller d'Etat Jean Cavadini a pris les commandes d'une pelle mécanique pour creuser le

premier trou. On devrait courir sur cet anneau de dimensions olympiques en automne 1991.

(ao)

● Lire en page 22

## Choix de mignardises

### Une exposition célèbre le centenaire de l'Union des Confiseurs

Peut-on imaginer un baptême sans dragée et un anniversaire sans une tourte? Vous savez bien que non. Les pâtisseries-confiseurs-glacières aussi. Ceux qui confectionnent l'apothéose de nos repas de fête sont rassemblés en Union suisse depuis cent ans. La section de Neuchâtel fait le relais de cette commémoration avec une exposition impressionnante au CPLN.

Ouverte officiellement hier, celle-ci fait le tour d'un savoir raffiné, et de produits qui ponctuent le calendrier et la vie: Saint-Nicolas apporte des biscômes, Pâques ses oeufs et ses lapins, les noces et les festins suscitent d'innombrables créations.

Voilà pourquoi la profession connaît un regain d'intérêt chez les apprentis: dans le canton, et sur l'ensemble de la formation, on compte 30 filles et 31 garçons qui apprennent le métier au sein de 23 entreprises occupant près de 350 employés. La profession se féminise et le travail partiel, explique M. Walder, fait son apparition dans les laboratoires.

La mode est au chocolat, et les créations n'empêchent pas la régularité, disent les confiseurs. Beaucoup d'établissements du canton ont assis leur réputation sur trois ou quatre générations. C'est dire que l'amour du métier se transmet comme il se propage.

Seul ennui: une pénurie mar-

quée d'apprenties vendeuses en boulangerie confiserie. Il semble qu'une convention collective assure à ce métier de meilleures protections salariales.

Le président de la section neuchâteloise, Daniel Hess, a rappelé l'histoire des gâteries, en même temps qu'il a remercié les organisateurs de l'exposition, notamment M. Henauer de La Chaux-de-Fonds.

Un invité fut lui aussi félicité: Arnold Grisel, qui tint avec son père la confiserie du Théâtre, fondée en 1880 et fermée en 1965. M. Grisel est aussi le plus ancien diplômé du canton: il a reçu son certificat le 15 décembre 1915.

C.Ry



Une exposition pour marquer cet anniversaire.

(Photo Comtesse)

## Une idée bien en selle pour marcher

### Esprit d'entreprise au Locle

L'esprit d'initiative, on l'a ou pas.

Le jeune physiothérapeute loclois Charles Humbert, après avoir lancé le célèbre Try-ski (moyen de prévention anti-chutes à ski) lance maintenant un appareil chargé cette fois de soulager les gens. Soit une «selle de marche», ou sitting stick en langue internationale, qui permet de se balader avec un plâtre en gardant les mains libres.

Un dispositif fort ingénieux, qui, dans certains cas, peut remplacer les cannes anglaises. Avec tous les avantages qu'on imagine, y compris une position beaucoup plus confortable.

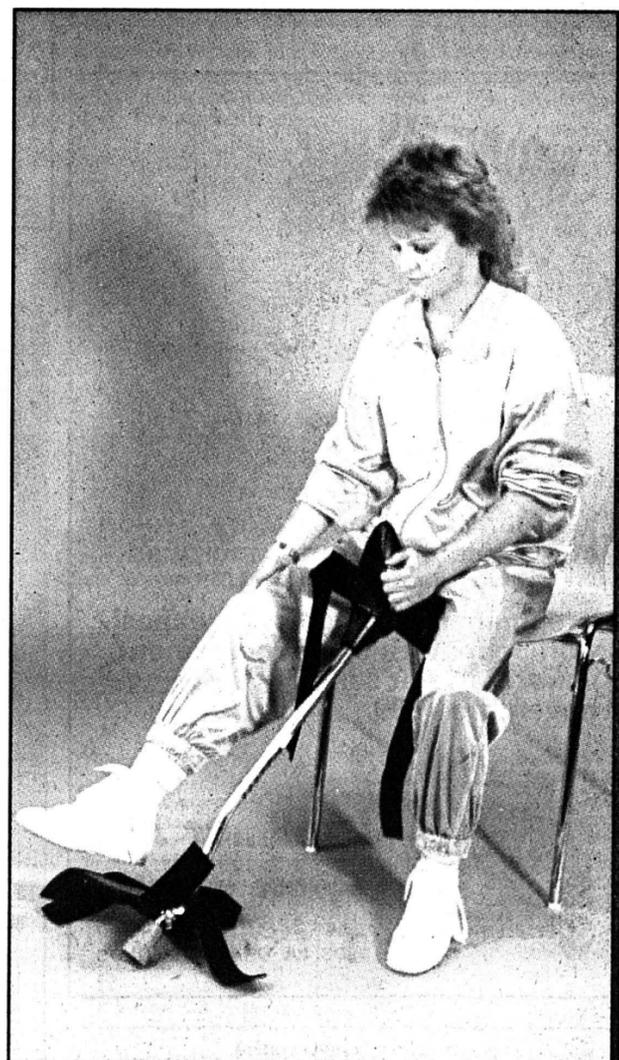
Cette selle de marche vient de sortir, après moult essais et prototypes. Le brevet a déjà été déposé dans plusieurs pays, et des exemplaires dudit appareil ont été mis à disposition de spécialistes en la matière, aussi bien en Suisse qu'en Allemagne et aux Etats-Unis.

Accueil enthousiaste. Témoins des références de chirurgiens-orthopédistes de la région, qui n'hésitent pas à recommander ce dispositif. On va donc passer à une phase de production plus régulière.

Charles Humbert tient pardessus tout à ce que ce sitting stick soit un produit Swiss made, et qu'il soit fabriqué autant que possible dans le canton.

CLD

● Lire en page 20



Ça se met comme ça!

(Photo privée)



## Sixième Semaine artistique du Jura neuchâtelois

La Chaux-de-Fonds/Le Locle – 23 au 28 octobre 1989 – Sous les auspices du Rotary-Club

**CE SOIR**  
au Club 44, La Chaux-de-Fonds  
20 h 30

**CONFÉRENCE de Miguel Angel Estrella**

Vendredi 27 octobre – Le Locle – Temple  
20 h 15

**CONCERT**  
des élèves du cours de M. A. Estrella  
avec participation du Maître (places vendues  
à l'entrée, prix: 10.-; jeunes 5.-)

Du lundi  
au vendredi:

**COURS PUBLICS  
AU CONSERVATOIRE**

# JAZZ

## MINGING

Samedi 4 novembre dès 22 heures

Chaque mois, deux concerts de jazz  
Rue du Progrès 4  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 65 33

Le p'tit Paris



● **gastronomie**

## RESTAURANT



M. et Mme J.-M. Humbert  
Place de la Gare – La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 19 22

La première de la saison:  
**la bouillabaisse**

Les jeudi 26, vendredi 27  
et samedi 28 octobre 1989

Il est prudent de réserver

012015

**BOUCHERIE  
DU GRAND-PONT**

Ch. Kaech  
Ld-Robert 110  
☎ 039/23 19 94  
Ouvert le mercredi  
après-midi 012456



● **divers**

A vendre

**BOIS DE FEU**

Grand choix, dès Fr. 20.- le stère;

**BRIQUETTES**

F. SCHMUTZ, Sonvilier  
☎ 039/41 39 66

1304

**Propriétaires d'immeubles**

Gérant immobilier, brevet BE, met ses  
15 ans d'expérience à votre service  
pour régler vos problèmes tels que:  
- organisation et surveillance des tra-  
vaux d'entretien courant;  
- travaux administratifs:  
- encaissement des arriérés;  
- établissement des décomptes de  
frais de chauffage et annexes;  
- etc.  
Ecrire sous chiffres Q 05-516290 à  
Publicitas, 3001 Berne.

Splendide!  
**Fiat Panda 1000S**

Juillet 1986, rouge,  
79000 km. Experti-  
sée. Garantie totale.  
Reprise éventuelle.  
Seulement Fr. 145.-  
par mois sans  
acompte. Très  
grand choix en  
Citroën ainsi  
que d'autres  
marques aux  
mêmes conditions  
ou au comptant.  
M. Garau  
Rue des Artisans 4  
2503 Bienne  
☎ 032/51 63 60

001527

Publicité intensive,  
Publicité  
par annonces

**84 cm  
pour  
Fr. 2990.-**



012059



**UNIVERSITÉ  
DE  
NEUCHÂTEL**

Faculté des sciences

**Vendredi 27 octobre 1989  
à 17 heures**  
au grand auditorio  
de l'Institut de physique

Présentation publique  
de la thèse de doctorat  
de M. Yves de Coulon,  
physicien diplômé  
de l'Université de Neuchâtel:

**Jonctions  
supraconductrices  
à effet tunnel  
comme détecteurs  
de particules**

Le doyen: Cl. Mermod 000064

Ing.dipl. **FUST**

• Toutes les marques en stock  
• Prix bas garantis!  
• Choix immense!  
• Qualité/service!

**Petit app. électroménagers**  
Machines à café, fers à repasser, grils,  
rasoirs, sèche-cheveux, grille-pain,  
robots ménagers, mixers, friteuses,  
humidificateurs, radiateurs électriques,  
machines à coudre...  
Par exemple:

**Jura 367-B**  
Semelle polie miroir,  
5 ans de garantie  
avec service gratuit  
Prix vedette FUST

**Jura A-11 Profi**  
Machine à espresso  
réservoir pour  
2 l d'eau, buse eau  
chaude/vapeur,  
moulin incorporé,  
2 ans de garantie  
Prix vedette FUST  
Location 18.-/m.\*

**Braun Vaio 3  
Universal**  
Rasoir maniable,  
système à  
3 positions,  
fonctionne avec  
accu ou cordon  
Prix choc FUST  
(ou paiement  
par acomptes)

**Brother VX 511**  
Machine à coudre  
à un prix  
incroyable!  
2 ans de garantie,  
droit d'échange  
Prix choc FUST  
(ou paiement  
par acomptes)

**Philips HS 350**  
Rasoir avec recharge  
rapide, changement  
de volt. automatique,  
Design en bleu et rouge  
Prix vedette FUST  
au lieu de 95.-

• Durée de loc. min. 6 m.\*/droit d'achat  
• Prix max. pour votre ancien appareil  
• En permanence, modèles d'occasion  
et d'exposition

La Chaux-de-Fonds, Jumbo ☎ 039/26 68 65  
Bienne, rue Centrale 36 032/22 85 25  
Brügg, Carrefour-Hypermarkt 032/53 54 74  
Marin, Marin-Centre 038/33 48 48  
Yverdon, rue de la Plaine 9 024/21 86 15  
Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038/25 51 51  
Réparation rapide toutes marques 021/20 10 10  
Service de commande par téléphone 021/312 33 37

002569

**DEMAIN**

**10 %**

dans les  
**DROGUERIES**  
(articles réglementés et nets  
exceptés)

12394

● **divers**

# memento



du Jura neuchâtelois

districts La Chaux-de-Fonds et Le Locle

Bientôt  
dans votre boîte aux lettres,  
le *memento* du mois de

# novembre 1989

Avec ses informations sportives  
et culturelles.

Avec son programme général  
des manifestations.

QUINCAILLERIE

## P.-A. KAUFMANN & FILS

MARCHE 8-10 – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS 2  
☎ 039/23 10 56

LISTE  
MARIAGE



CRISTAUX

PORCELAINE

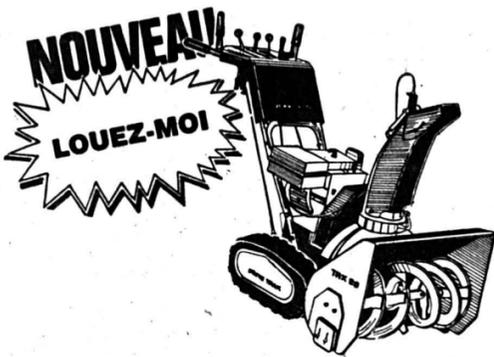
ETAIN

ARTICLES CADEAUX

ARGENTERIE

BONS-CADEAUX

012191



Programme complet de fraises à neige:  
**Yanmar, Aebi, John-Deere, Trejon**  
et occasions de toutes marques  
en exposition permanente dans nos locaux.

Prochainement: grande exposi-  
tion de matériel de déneigement,  
vendredi 17 et samedi 18  
novembre 1989.



**Ballmer s.a.**  
agence agricole

marais 22 – ☎ 039/28 35 35  
2303 LA CHAUX-DE-FONDS

479

Solution du mot mystère  
**INFINITIF**

## Ecole de danse

Christiane Baratelli

**Danse classique:** Initiation pour filles et garçons dès 4 ans.  
Cours pour enfants et adultes.  
Assouplissement pour adultes, matin et soir.

**Danse moderne:** Dominique Gabella, dès 14 ans.

Studio Parc 83, La Chaux-de-Fonds.  
☎ 039/28 54 04 de 12 à 14 heures. 122559

# Quinze secondes en enfer

## Le séisme de San Francisco vécu par deux Chaux-de-Fonniers

San Francisco, mardi 17 octobre 1989, 17 h 04. Six millions d'habitants et de touristes ont vécu les quinze secondes les plus angoissantes de leur vie. Un tremblement de terre de magnitude proche de 7 crée le chaos dans la cité californienne. Deux Chaux-de-Fonniers en vacances aux Etats-Unis se trouvaient au coeur de la tourmente, leur témoignage est éloquent.

Arrivés un jour auparavant à San Francisco, dans le cadre d'un voyage organisé aux Etats-Unis, Mme et M. Maurice Guenin se trouvaient en cette fin d'après-midi dans leur chambre, au 15e étage de l'imposant Holiday Inn du centre ville, s'apprêtant à sortir souper avec d'autres concitoyens.

Une première secousse puis une seconde, faibles, ont com-

mencé à semer le trouble dans les esprits des deux Chaux-de-Fonniers au fait de la situation particulière de San Francisco sur la faille tectonique de San Andreas; une alarme de brève durée immédiatement suivie d'un très fort tremblement projetant au sol les objets posés sur les tables, y compris le téléviseur, et ouvrant les tiroirs des meubles:

Propos recueillis par  
Mario SESSA

«Nous nous sommes précipités sous l'embrasure de la porte où nous avions de la peine à rester debout sous l'effet des mouvements de l'immeuble accompagnés de violents et sinistres

craquements alors que l'on entendait un bruit de tempête. Nous avons cru que l'hôtel s'effondrait», explique Maurice Guenin.

### SIRÈNES SUR LA VILLE

«Par la fenêtre on pouvait apercevoir les grands buildings voisins se balancer, donnant l'impression qu'ils allaient se percuter, raconte Mme Guenin alors au comble de la peur. Finalement tout s'est arrêté, les quinze secondes du séisme nous ont paru d'interminables minutes.»

A ce moment-là, tout le monde ne songeait qu'à fuir. Le couple Guenin s'est dirigé vers l'ascenseur, ce dernier était en panne et la lumière a subitement lâché. «L'hôtel n'étant pas

plein et la plupart des clients se trouvant à l'extérieur, nous n'avons pratiquement rencontré personne en descendant l'escalier, poursuit Mme Guenin; on entendait seulement les sirènes des véhicules de pompiers et de police.»

Dans le hall de l'hôtel, les lustres jonchaient le sol et il ne restait plus une bouteille ni un verre entier au bar. Tous les clients étaient dehors et les dégâts semblaient mineurs: les immeubles n'avaient que quelques fenêtres fissurées, c'est tout!

### GAZ ET FUMÉE

«Nous avons suivi le mouvement de foule en direction du port où, en plus de gigantesques embouteillages, nous avons vu des trottoirs défoncés, des lampadaires pliés à l'équerre, des fe-

nêtres brisées et quelques meubles fissurés. Une très forte odeur de gaz et de la fumée flottaient dans l'air; toutes les conduites d'eau avaient également sauté.

Aux environs de 19 heures, nous sommes revenus vers l'hôtel où il n'était plus question de pénétrer, se souvient Maurice Guenin, nous avons passé la nuit dehors, à l'instar de tous les habitants de la ville, dans un jardin puis dans le bus qui nous avait transporté. Il faut dire qu'il n'y avait plus de lumière et que devant les menaces de pillage, tous les magasins et bureaux étaient fermés et gardés de près.»

### CHAOS ORGANISÉ

«Les bruits de sirènes et d'hélicoptères ont duré jusqu'à quatre

heures du matin; à cinq heures, les camions de la voirie commençaient leur tournée...

Au matin, nous avons récupéré nos bagages et avons pu sortir de la ville par la route. L'aéroport et des tronçons d'autoroute étaient fermés, nous savions que le tremblement avait été meurtrier par les quelques journaux locaux - équipés de génératrices d'électricité - qui avaient pu paraître.»

En guise d'anecdote, M. Guenin raconte encore que leur bus n'ayant plus d'essence, le chauffeur l'a échangé contre un autre à l'un de ses collègues. Comme quoi, dans le pire des cas, on trouve toujours une solution à ses problèmes si l'on ne s'affole pas.

## De tout et encore plus C'est parti pour la vente des églises

Dès aujourd'hui et jusqu'à vendredi, la générosité va marquer des points pour les paroisses réformées de La Chaux-de-Fonds. Associées traditionnellement à la paroisse de langue allemande et à Service et témoignage chrétien, elles organisent leur grande vente annuelle à la Maison du Peuple.

Chaque jour de 14 à 22 h, de bonnes affaires sont à faire, les stands croulant sous les articles et produits divers, fruits du travail et de la générosité de nombreux paroissiens, et paroissiennes surtout. Dans les différents groupes d'activités, elles ont cousu, tricoté, croché, brodé, confectionné de merveilleuses choses.

Trois cents paires de chaussettes attendent les amateurs, de doux nounours appellent les carresses, des cerf-volants n'attendent que de voler; friandises maison, bouquinerie, marché aux puces, stands de fleurs et légumes, tout est là en offre séduisante.

On peut se restaurer en soirée et cette manifestation est toujours l'occasion de rencontres attendues et appréciées. Il y plane cette année le sentiment d'une page qui se tourne, cette vente étant la dernière sous la responsabilité de M. le pasteur A. Lebet.

Durant 20 ans, succédant au pasteur Roger Luginbühl, il a assuré la coordination entre les différents groupes et dirigé l'organisation, appuyé ces dernières années par M. Henri Jeanmonod, président en charge. On ne sait encore si la formule changera, si des modifications seront apportées, mais il est sûr que le bénéfice important ainsi dégagé est nécessaire à l'organe de coordination des paroisses.

Judi soir, le Consistoire de l'Eglise réformée remerciera officiellement cet inlassable «marchand du temple».



(Photo Impar-Gerber)

## Démythifier la technique Miguel Angel Estrella au Conservatoire

La «6e Semaine artistique du Jura neuchâtelois» sous les auspices du Rotary, a trouvé son rythme de croisière. Dix-huit élèves, Suisses en majorité, Français, Italiens, Colombiens et Argentins suivent les cours dispensés par Miguel Angel Estrella.

Ambiance chaleureuse et détendue au Conservatoire où se déroulent les cours. D'entrée de cause on relève la ligne suivie par le maître, en ce sens, que l'élève devra analyser à fond une partition avant d'en aborder le travail technique, pour n'imposer quel instrument que ce soit.

Ainsi les «sportifs du clavier», les étudiants que l'aspect technique retient avant tout, sont-ils désarçonnés. Solfège, musique de chambre, cent fois sur le métier on remettra l'ouvrage. Cordes, bois, voix, ajouteront à la connaissance, à l'atmosphère de travail.

Les cours, auxquels les «auditeurs» sont les bienvenus, reprennent ce matin, dès 9 h 30, puis dès 14 h 30.

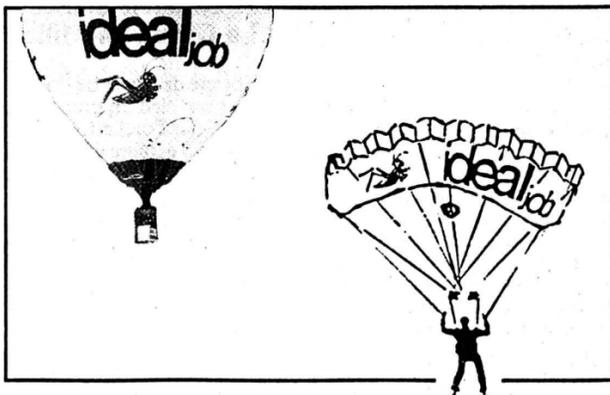
Miguel Angel Estrella donnera une conférence ce soir, mercredi 25 octobre, 20 h 30, au Club 44.

D. de C.

### PUBLICITÉ

idealjob

La Chaux-de-Fonds 039/236383  
31, av. Léopold-Robert (tour du Casino)



## Avis à la population:

### LA SAUTERELLE SAUTE DU BALLON

Mercredi 1er novembre 1989, journée du sport et des enfants de Modhac (ou éventuellement jeudi 2 novembre si les conditions météorologiques du mercredi sont mauvaises): un parachutiste de nos Montagnes sautera pour vous depuis notre ballon IDEAL JOB. Ce saut sera effectué, en principe, entre 17 h et 18 h. VENEZ TOUS NOUS VOIR!

## Entreprises, engagez-vous! Débat sur les femmes dans la vie professionnelle

Les femmes et sa promotion professionnelle dans l'entreprise: la question a été abordée hier soir au Club 44. Le débat, suivi par de nombreuses intéressées(e) et quelques intéressés(...), a permis d'évoquer l'initiative PACTE, Des Paroles aux actes, invitant les entreprises à favoriser la promotion professionnelle des femmes. Deux constats principaux: entreprises, engagez-vous! Femmes, ayez de l'ambition!

«Le problème des femmes, c'est principalement un problème d'hommes»: M. Gil Baillo, rédacteur en chef de «L'Impartial», co-organisateur de la soirée avec la SBS et l'Association pour les droits de la femme, a lancé le débat.

Présidente de l'ADF, Mme Christiane Langenberger-Jaeger a rappelé les objectifs de PACTE: «Demander à l'entreprise de mettre sur pied des activités positives susceptibles d'améliorer la position de la femme sur le marché de l'emploi». Dans un contexte économique favorable, les entreprises commencent à tendre l'oreille: les femmes représentent un potentiel à ne pas négliger.

Pourtant, Mme C. Langenberger-Jaeger ne cache pas les difficultés de l'action: il faut inciter et les femmes et les entre-

prises à prévoir un plan de carrière, instaurer une collaboration avec les employeurs, «qui n'ont pas forcément l'habitude de travailler avec des femmes».

Les entreprises signataires de PACTE doivent s'engager à faire le bilan de la situation, à créer un groupe de travail pour découvrir les «points névralgiques», à réfléchir sur l'infrastructure (crèche, temps partiel, horaire continu, par exemple). En Suisse romande, 18 entreprises - mais aucune dans le canton de Neuchâtel - et une administration communale, celle de Lausanne, ont mené l'enquête.

En Suisse alémanique, Mme Barbara Nyffeler, de la Direction des finances du canton de Berne, l'a souligné, 54 entreprises, organisations ou administrations publiques ont adhéré à PACTE et mis sur pied un programme concret. «C'est une expérience importante, même si les changements ont besoin de beaucoup de temps», a-t-elle ajouté. Malgré les barrières, les «femmes ont beaucoup de chances aujourd'hui», remarque-t-elle encore.

«Nous sommes conscients de l'assèchement du marché du travail qui va rendre la présence des femmes indispensables», relève M. Francis Favre, directeur

à La Chaux-de-Fonds de la SBS, signataire de PACTE. Un groupe de travail a été créé, élaborant des mesures, fournissant l'impulsion dans les domaines de la formation, du recrutement, de la qualification, des horaires de travail, de la réinsertion professionnelle.

L'objectif de la SBS d'ici 1994? Que 12% des cadres soient des femmes.

Aujourd'hui, ce même chiffre s'élève à 8,4%. M. F. Favre regrette le manque d'ambition des jeunes femmes, «trop rares sont celles qui manifestent clairement leur volonté».

Les questions posées par le public ont porté sur l'égalité des salaires, les chances des femmes universitaires de devenir des cadres d'une entreprise, sur les congés de formation payés pour permettre aux femmes, qui jonglent entre vie familiale et professionnelle, de se libérer plus facilement, sur les emplois à temps partiel.

Evoquant l'engagement du canton de Neuchâtel à PACTE, Heidi Deneys, du comité de patronage romand, dira: «Le canton est à la traîne». Et de citer un chiffre pour exemple: du corps professoral de l'Université de Neuchâtel, seuls 2% sont des femmes...

CC



A la table du débat, de gauche à droite: M. Francis Favre, directeur de la SBS-La Chaux-de-Fonds; Mme Christiane Langenberger-Jaeger, présidente de l'ADF; M. Gil Baillo, rédacteur en chef de «L'Impartial» et Mme Barbara Nyffeler, de la Direction des finances du canton de Berne.

### NAISSANCES

#### SYLVIE

est venue agrandir la famille Chevalier.

Son grand frère Cédric est très fier de sa petite sœur. Elle est née le 24 octobre 1989 à 2 h 06, elle pèse 3,280 kg et mesure 51,5 cm.

Colette et Claude CHEVALIER-SCHAFROTH  
M.-St-Hélène 12  
2300 La Chaux-de-Fonds

Carmen et Yves BATTISTON-PALOMO ont la grande joie d'annoncer la naissance de

#### LOÏC

le 23 octobre 1989

Maternité - Hôpital La Chaux-de-Fonds

Domicile: Daniel-JeanRichard 14

### avis urgent



Fr 445.-

par pers. (par 2 pers. minimum) vol de ligne  
novembre/décembre  
51, avenue Léopold-Robert (entrée Daniel-JeanRichard)  
☎ 039/239424

# Try-ski SA: et de deux!

## Une selle de marche ou «sitting stick» pour la rééducation

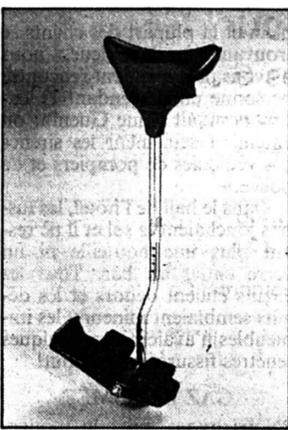
«J'ai dit à un ami que j'avais trouvé un moyen de substitution aux cannes anglaises, dans certaines indications; il m'a demandé si c'était une montgolfière!» Le jeune physiothérapeute loclois Charles Humbert vit vraiment à 200 à l'heure. Non content d'avoir inventé le célèbre Try-ski, ce dispositif qui permet d'éviter les chutes typiques chez les skieurs débutants, il lance une «selle de marche» qui décharge un membre inférieur blessé. On peut se balader avec un plâtre en gardant les mains libres. L'accueil est d'ores et déjà enthousiaste.

Tout le monde se souvient de cette invention baptisée Try-ski, un dispositif permettant de limiter, voire d'éliminer les risques liés à l'apprentissage du ski. Un système adopté par l'Association des écoles suisses de ski, et diffusé dans le monde entier. Il

est commercialisé par la société locloise Try-ski SA, présidée par Charles Humbert, inventeur, qui, à la suite de ce nouveau développement, vient de décider l'élargissement de ses statuts, qui dorénavant permettront de diffuser notamment cette selle de marche.

Car après avoir trouvé une solution pour le plaisir des enfants (le Try-ski), Charles Humbert, chantre de l'esprit d'initiative, ne s'est pas reposé sur ses lauriers. Il a pensé ensuite aux adultes en train de se rétablir après avoir subi une opération ou un traumatisme. Toujours dans le domaine élargi des relations médecine-sport, il annonce l'arrivée d'un autre appareil, déjà qualifié par certains spécialistes, et non des moindres, de révolutionnaire.

«Il est question de permettre aux personnes lésées de vivre



Description de la selle...

leur rééducation avec un moyen de soutien offrant la décharge totale du membre invalidé, avec l'avantage inestimable de laisser les mains libres, pour les loisirs ou certains travaux professionnels», explique-t-il.

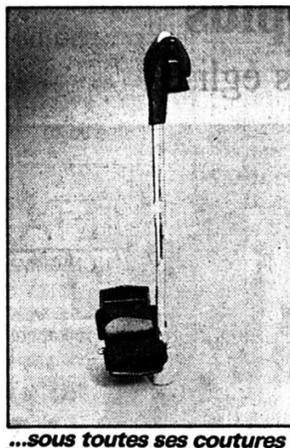
### TECHNIQUEMENT DIT

Cette invention (la photo est plus parlante que bien des explications) est originale à plus d'un titre. De face, on remarque le caractère asymétrique de la selle sur laquelle repose le patient, d'où un confort bien meilleur. Le poids du corps est en effet supporté au niveau de l'os ischion, très résistant, et non au niveau de la symphyse pubienne, comme c'est le cas pour une selle de vélo. Il est donc important que la longueur de la tige métallique corresponde à une surélévation unilatérale du côté du membre à soulager.

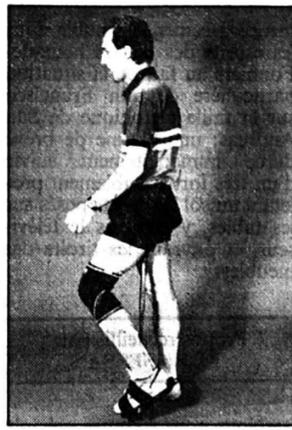
On observe aussi au bas de la tige métallique, un coude qui reporte la prise au sol en retrait du centre de gravité du patient. Ce qui facilite la marche, puisque le patient a l'impression d'être en position de descente. A préciser que le support plantaire permet de porter toutes sortes de chaussures. On peut aussi exercer plusieurs degrés de genuflexion, par rapport aux différents niveaux de fixation de la partie inférieure.

Hormis ces avantages orthopédiques, ce dispositif allège aussi la vie quotidienne. Essayez donc de tenir un parapluie avec deux cannes! Sans parler de l'aspect esthétique...

Mais Charles Humbert met en garde: cet appareil s'adresse à des patients qui ne sont pas atteints de troubles physiques de la coordination, de troubles psychomoteurs ou de sénilité. De toute façon, il appartiendra aux



...sous toutes ses coutures



L'appareil en situation.

médecins qui prescriront ce dispositif à titre de substitution aux cannes anglaises, d'évaluer les aptitudes de leurs patients. Et l'utilisateur aura tout de même besoin des conseils du personnel para-médical, ainsi qu'un minimum de temps d'adaptation.

### COURSE D'OBSTACLES

Pour en arriver là, il a fallu y aller! De janvier à septembre, Charles Humbert s'est ingénié à trouver dans la région des professionnels pour l'assister dans la phase expérimentale. C'est qu'il a fallu fabriquer toutes sortes de dispositifs avant d'aboutir à une synthèse ad hoc. Il remercie tout particulièrement le ferblantier Daniel Hadorn de La Chaux-de-Fonds, qui n'a compté ni ses efforts, ni ses heures de travail.

Depuis quelques temps, plusieurs exemplaires de ces instruments sont mis à disposition de

spécialistes en chirurgie orthopédique de la région, ainsi qu'en Suisse alémanique, en Allemagne et aux Etats-Unis. L'accueil a été enthousiaste. A preuve le témoignage de certains chirurgiens orthopédistes, qui n'hésitent pas à recommander ce moyen.

### BREVET DÉPOSÉ

Logiquement, on passe au stade suivant: la fabrication en série. Le jeune inventeur tient à ce que cette selle de marche soit fabriquée autant que possible dans le canton, et par-dessus tout, à en faire un nouvel appareil Swiss made! Il est entré en contact avec le délégué à la promotion économique Francis Sermet, ainsi qu'avec Werner Vogt, qui l'aideront de leurs conseils pour la diffusion.

Autre preuve de confiance: lors de l'expo REHA, sise à Düsseldorf du 23 au 27 septembre, M. Humbert a rencontré des responsables de maisons spécialisées en la matière. «Ils se sont prononcés à l'unanimité en faveur du développement de ce produit». Le brevet, au nom de C. Humbert et du Dr. P. Jeunore, co-inventeur, a déjà été déposé dans plusieurs pays.

Pour conclure: Try-ski SA et ses collaborateurs, soit Afflerbach SA par Th. Hansen, bien décidés à assumer une fabrication de qualité, mettront tout en oeuvre pour passer de la phase de transition à une production régulière. Comme le relevait un chirurgien-orthopédiste de la région, dans l'espèce humaine, les membres supérieurs n'ont pas été conçus pour la marche!

CLD

## Témoignage sur le vif

Mme Francine Braillard, du Locle, a été récemment victime d'une mauvaise entorse. «On m'avait donné des béquilles, mais on laisse traîner la patte, c'est peu agréable».

En rééducation chez M. Humbert, qui lui a proposé la nouveauté avec l'accord du médecin traitant, Mme Braillard estime que l'expérience est tout à fait positive. «Je commençais à avoir des douleurs dans la nuque, dans le dos, dans les avant-bras, avec les béquilles on a une mauvaise

position. Mais avec ce moyen, on a une position beaucoup plus droite».

Il lui a fallu une bonne journée d'adaptation, et elle avoue qu'au début, on se sent un peu gauche, on craint de perdre l'équilibre. Mais ça passe. «On a les mains libres, pour faire le ménage, repasser, passer l'aspirateur...»

On dépend beaucoup moins des autres. Chapeau à M. Humbert. C'est ingénieux, comme invention!»

(cid)

## SOCIÉTÉS LOCALES

### SEMAINE DU 25 AU 31 OCTOBRE

**Amis des chiens Le Locle.** - Société réunissant les chiens de toutes races avec ou sans pedigree. Entraînements chaque samedi, rendez-vous à 15 h à la Combe Girard (ancien camping). Tous les deuxièmes samedis du mois, entraînement au flair, rendez-vous à 14 h au terrain. Renseignements: 039/26.65.48, aux heures des repas.

**CAS groupe féminin Roche-Claire.** - Samedi 28 octobre, Les Recrètes-Les Brenets, départ 13 h à la gare du Locle. Org. tél. 31.27.21.

**CAS groupe des Aînés.** - Stamm le lundi à 18 h au restaurant du Jura.

**CAS section Sommartel.** - Vendredi 27, banquet de la section dès 19 h 15 à la Croisette. Mardi 31, gymnastique à 18 h 30 à Beau-Site. Gardiennage: MM. Ch.-A. Montandon et N. Gremaud.

**Choeur d'hommes «ECHO de l'Union».** - Jeudi 26 octobre, répétition à l'Ancien Stand à La Chaux-de-Fonds, départ à 19 h 30 de la Maison de paroisse. Lundi 30 octobre, à 20 h, répétition au local.

**Club du berger allemand, Le Locle.** - Entraînements, mercredi 16 h au chalet, samedi 14 h au chalet.

**Club des loisirs, Le Locle.** - Samedi 28 octobre de 9 à 18 h, vente annuelle du club à la Maison de paroisse. Dès 14 h, musique, jeux, tombola.

**Contemporaines 1915.** - Mercredi 25, dîner chasse au Grand Frédéric. Rendez-vous à 9 h 45 à la poste. Vendredi 27, match au loto au Cercle de l'Union dès 14 h, prière d'apporter des quines.

**Contemporaines 1919.** - Rendez-vous au Cercle de l'Union à 14 h 30. Match au loto. Prière d'apporter des lots.

**La Fribourgia.** - Vendredi 27 octobre, salle de Paroisse au Locle, 20 h 15, match au loto. Système fribourgeois.

**Société canine.** - Entraînements: le samedi dès 14 h au chalet sur les Monts. Le mercredi dès 19 h, rendez-vous à la gare du Crêt-du-Locele. Education, défense, flair, agility, travail sanitaire. Renseignements: (039) 28.10.30, et (039) 31.82.68. Nous acceptons tous les chiens avec ou sans pedigree.

### NAISSANCE

CLINIQUE de la TOUR

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de notre petit

YANNICK

24 octobre 1989

Jocelyne et Alain SINGELÉ-REYMOND

Primevères 19  
2400 Le Locle

## Des Samaritains qui ont du cœur

La société des Samaritains du Locle a organisé un cours de massage cardiaque.

Il était placé sous la direction du docteur Eric Perrot pour la partie théorique et des moniteurs J.-P. Guye et J.-Cl. Verdon pour la partie pratique.

Ce cours, organisé à l'intention des membres actifs des Samaritains était donné dans le cadre des activités de la société, afin de compléter les connaissances en secourisme et pour

donner les premiers soins en attendant le médecin.

Les membres suivants ont obtenu un certificat après avoir passé un examen: Thérèse Bacon, Augusta Blatter, Nellie Bonjour, Odette Droz, Annelise Frey, Emese Gaffiot, Nicole Pittet, Micheline Senn, Christine Wicht, P.-A. Buffo, Charles Gfeller, Henri Henchoz, Charles Mercier, Jean Scherz, ainsi que deux membres du Locle-Nation, J.-Cl. Matthey et P. Vermot. (comm)

### FRANCE FRONTIÈRE

## Rencontre de deux barreaux

### Séminaire juridique franco-suisse à Villers-le-Lac

Plusieurs dizaines de magistrats et avocats suisses et français étaient réunis récemment à la salle des fêtes de Villers-le-Lac à l'occasion d'un séminaire franco-suisse organisé par l'Ordre des avocats neuchâtelois en collaboration avec le barreau de Besançon.

Cette conférence à laquelle assistait notamment le Consul de Suisse à Besançon a traité, à la lumière de la convention concernant la compétence judiciaire et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale faite à Lugano le 16 septembre de l'année dernière, signée par les représentants de 18 nations, de la convention franco-suisse. Celle-ci fut conclue le 15 juin 1869 et signée à cette époque par un certain La Valette.

Me Pierre Faessler du Locle, bâtonnier de l'Ordre de avocats neuchâtelois a d'abord précisé les ambitions de ce séminaire qui permit notamment de réunir les membres de deux barreaux et de resserrer les liens entre les magistrats et hommes de loi des deux côtés de la frontière. Il se

faisait aussi là le porte-parole du bâtonnier du département du Doubs, Me Cadrot.

Il lui semblait utile, à l'heure où la Suisse se voit confrontée au problème de l'intégration européenne de permettre à ses confrères d'approfondir leurs connaissances des conventions déjà conclues avec des pays limitrophes et qui font partie de la Communauté européenne.

### DEUX ORATEURS

Spécialiste de droit international du Marché commun, Me Daniel Tricot, professeur à l'Université de Besançon a commenté le contenu de ces conventions, remplaçant celle de 1869 dans son contexte historique et politique.

Il s'est surtout attaché à la convention de Lugano, avant que François Knoepfler, professeur à l'Université de Neuchâtel apporte un éclairage supplémentaire sur le même sujet.

Après cette partie d'études et d'informations, les contacts se sont resserrés entre les avocats et magistrats lors d'un repas commun. (jcp)

## Début d'incendie

### Beaucoup de fumée, peu de dégâts

Hier vers 11h.15 les premiers secours du Locle sont intervenus sous le commandement du capitaine Gilbert Miche dans un atelier de polissage, Daniel Jean-Richard 5 où le feu s'était déclaré au sous-sol de cette annexe située au sud du bâtiment principal.

En raison du fort dégagement de fumée les hommes du

feu ont pénétré dans les locaux munis des appareils respiratoires.

Le feu a éclaté pour une raison inconnue dans une chaudière récupérant les déchets des meules qui y sont conduits par aspiration. La gendarmerie cantonale a ouvert une enquête.

(jcp)

### CELA VA SE PASSER

#### Défilé de mode à la Bourdonnière

Tout tout tout sur les nouveautés ce soir dès 20 h 15 à La Bourdonnière au Locle, où le magasin Vaucher-Sport organise un défilé de mode en forme de super show. Et dès 19 h, on peut aussi assister à la présentation de la nouvelle gamme de skis, avec la participation de deux techniciens prêts à répondre à toutes les questions. (Imp)

#### Les cavaliers dansent à La Chaux-du-Milieu

La Société de cavalerie du Locle met sur pied un grand bal, emmené par l'orchestre «Vitammine» le 28 octobre dès 21 h au manège du Quartier de La Chaux-du-Milieu. Le public disposera sur place d'une cantine chaude et froide. Le 29 octobre, la Société de cavalerie locloise organise la Journée cantonale neuchâteloise: toutes les sociétés hippiques du canton se retrouvent dès 11 h

au manège de La Chaux-du-Milieu. Repas de midi sur place. On pourra assister notamment à un cross et une chasse au renard. (Imp)

#### Sketch aux Brenets

Toujours dans le cadre de la Course mondiale du Flambeau, on peut voir cet après-midi à 14 h à la cure protestante des Brenets un sketch intitulé «Le cœur de Nicole», spécialement à l'intention des enfants, mais chacun est le bienvenu. (Imp)

#### Petit Chaperon à La Grange

Dans le cadre de son festival d'humour, la Grange, au Locle, accueille ce soir dès 21 h un spectacle intitulé «Entre a vida e a morte», traduit par «Le Chaperon rouge», par le Teatro de marionetas de Porto, avec Joao Paulo Cardoso. On peut dire d'ores et déjà qu'on y parlera beaucoup cuisine, et que malgré le titre, ce spectacle n'incite pas à la mélancolie. Version française. (Imp)

### SERVICES

Pharmacie d'office: Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

Les Ponts-de-Martel, Communauté évangélique: 20 h, soirée avec le pasteur J. Peterschmit de Mulhouse.

### avis urgent

AU MM LE LOCLE

MERCREDI 25 OCTOBRE DE 13 H 30 À 17 H 30

POUR LES ENFANTS:

CONFECTION GRATUITE DE TRESSES

A EMPORTER APRÈS CUISSON

MIGROS

**6 Moka**  
Café-Glacier  
Grande-Rue 32 - Le Locle  
☎ 039/31 80 22

**CRÊPES**  
et notre petite carte de salades, etc.  
Fermeture hebdomadaire  
le dimanche 012076

**Galerie du Bourg Art & Antiquités**  
Bourg-Dessous 55, Les Brenets  
Grand choix de mobilier  
d'époque et d'

**ANTIQUITÉS**  
Mardi-vendredi: de 14 h à 18 h 30.  
Samedi: de 10 h à 17 h 30. 014198

**COIFFURE ISADRINE**  
Le Locle  
cherche pour date à convenir:  
**COIFFEUSE**  
sachant travailler indépendamment.  
☎ 039/31 70 94 014135

● immobilier

A louer à Renan,  
pour une personne ou un couple:  
**appartement attique romantique**  
avec cheminée. 3 pièces sans séparations  
avec tout confort, au 4<sup>e</sup> étage. Galetas,  
cave et machine à laver. Loyer mensuel:  
Fr. 800.- + Fr. 80.- charges.  
☎ 039/63 15 81, Mme Kullmann. 50796

<p>A louer à Saint-Imier <b>appartement</b> de 4 pièces, cuisine agencée. Loyer: Fr. 950.- + 80.- charges. ☎ 061/99 50 40 36763</p>	<p>A louer à Tavannes <b>appartement</b> de 4½ pièces Loyer: Fr. 650.- + 100.- charges. ☎ 061/99 50 40 36763</p>
---	--

**SOGIM SA**  
**A louer au Locle**  
pour le 1<sup>er</sup> janvier 1990  
Envers 39, en face de la Poste:  
**magasin**  
(actuellement Delay, tapissier-décorateur)  
au rez, avec local d'exposition,  
atelier, garage et cave.  
Pour visiter et traiter:  
**SOGIM SA**  
Société de gestion immobilière  
Avenue Léopold-Robert 42  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 84 44 012460

● immobilier

A vendre à La Sagne, à deux minutes de la gare

**un appartement duplex de 160 m<sup>2</sup>**

environ, comprenant: 3 chambres à coucher, 1 séjour, 1 cuisine avec coin à manger, 2 salles d'eau, 1 pièce aménageable, un garage et grand jardin;

**un appartement de 70 m<sup>2</sup>**

environ, comprenant: 2 chambres à coucher, séjour et cuisine, 1 salle d'eau, 1 garage et jardin.

Les finitions de ces appartements sont à choisir par les acheteurs.

Faire offres sous chiffres  
28-122614 à Publicitas,  
place du Marché,  
2302 La Chaux-de-Fonds.

**SAMOURAÏ DOJO JUDO CLUB LE LOCLE**

**Cours pour débutants**

Enfants dès 6 ans

Début du cours:  
**Judi 26 octobre 1989**  
à 18 h. 45

Adultes: **Lundi 23 octobre 1989**  
à 20 h. 00

Lieu: Samouraï Dojo Judo Club  
Le Locle  
Rue M.-A.-Calame 13

Inscriptions: sur place

Renseignements: Pierre Beuret  
Tél. 31 77 36 140906

● immobilier

<p>A louer à Villeret très bel <b>appartement</b> de 4 pièces, cuisine agencée. Loyer: Fr. 850.- + charges 100.- ☎ 061/99 50 40 36763</p>	<p>A louer à La Chaux-de-Fonds <b>appartement</b> 3½ pièces Loyer: Fr. 650.- + charges 80.- ☎ 061/99 50 40 36765</p>	<p>Zu vermieten in Villeret (20 Minuten von Biel) schöne <b>3-Zimmer-Wohnung</b> Einbauküche. Miete: Fr. 680.- + 80.- NK. ☎ 061/99 50 40 36763</p>
---	--	--

**A VENDRE AU LOCLE**

**immeuble industriel**

dans quartier sud de la ville. Construction solide sur 3 étages. Surface industrielle de 1050 m<sup>2</sup>. Bloc de 12 garages permettant la construction d'un bâtiment industriel ou administratif. Possibilité de fractionnement en propriétés par étage.

Excellentes voies d'accès et possibilités de parcage.

Renseignements auprès de:

**GÉRANCE CHARLES BERSET**  
Bureau du Locle  
Bournot 25, ☎ 039/31 34 14 119

**SNGCI**

**QUIETAS**  
PROMOTION & IMMOBILIER

Cherchons à acquérir

**IMMEUBLES LOCATIFS**

de moyenne ou grande importance à rénover ou de construction récente.

Toute proposition sera étudiée par nos spécialistes.

**LE CHÂTEAU**  
2034 PESEUX  
Tél. 038/31 18 00 000650

Offre spéciale  
du 23 au 28 octobre

**Filets de plie**  
le kg ~~17.~~ **13.50**

**MIGROS**  
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

A louer à Courtelary, rue Principale 37, le dernier

**grand appartement**  
5½ pièces, 140 m<sup>2</sup>. Complètement rénové, cuisine agencée, salle de bains/double lavabo et armoire. Libre immédiatement.  
Prix: Fr. 1050.- + charges Fr. 140.-. Garage: Fr. 70.-;

**magasin avec vitrine**  
Convierait éventuellement pour bureau. Complètement rénové. Location: Fr. 650.- + charges Fr. 80.-  
Téléphoner la journée: 038/31 86 86 ou 038/31 86 87; le soir: 038/31 83 95. 120542

**Pommes de terre à encaver**  
Bintje, Urgenta, Désirée  
Par sacs de 30 kg ou en cartons de 5 kg.

**Pommes**  
Golden, Idared, Boscop, Cloche, Maigold, Jonathan  
Par cageots de 25 kg et cartons de 10 ou 5 kg.

**Profitez de nos prix favorables**  
**Magasin à la rue des Entrepôts 19**  
ou livraison à domicile  
Livraison gratuite en dessus de Fr. 100.-  
(frais d'arrêt Fr. 8.- en dessous de Fr. 50.- et Fr. 5.- de Fr. 50.- à Fr. 100.-)

**Société d'Agriculture**  
**Rue des Entrepôts 19**  
**La Chaux-de-Fonds**  
☎ 039/26 40 66 012143

**Nous vendons au Locle**

**appartement de 3 pièces**  
- cuisine habitable, balcon, cave + jardin

Exemple de financement:  
Fonds propres Fr. 15 000.-  
Mensualité Fr. 544.-  
(charges comprises)

Bureau de vente: La Chaux-de-Fonds 039/23 83 68 000440

**HABITATIONS POUR TOUS SA**  
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois : Rue des Moulins 51  
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

Dans villa de maître au Locle à louer  
**appartement**  
de 4-5 pièces, magnifique cuisine agencée, cheminée de salon, véranda, grandes dépendances, jardin privé, barbecue.  
Faire offres sous chiffres 91-277 à ASSA Annonces Suisses SA  
Avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds

Publicité intensive, Publicité par annonces

André Besson  
**MALET**  
L'homme qui fit trembler Napoléon  
Droits réservés éditions France-Empire, Paris

Les deux hommes espéraient bien pouvoir s'y distinguer et y gagner de nouveaux galons, car, ainsi que le disait le jeune Corse: «Les révolutions ont toujours réussi aux militaires qui ont de l'esprit et du courage».

Sur le plan politique, Malet joua de plus en plus à fond la carte républicaine. Il se mit à fréquenter certains cercles maçonniques, s'y fit de nouveaux amis qui devaient lui être utiles par la suite.

Il renoua aussi des liens de parenté avec l'un de ses petits cousins originaire de Lons-le-Saunier en Franche-Comté, un officier du

général nommé Rouget de Lisle. En garnison à Strasbourg, celui-ci, qui était musicien et poète à ses heures, venait de composer pour les soldats de l'Armée du Rhin une marche entraînant que l'on commençait à fredonner un peu partout.

Enfin, le 20 avril 1792, beaucoup plus poussé par les événements que par ses propres convictions, le gros roi Louis XVI monta à la tribune de l'Assemblée et, de sa voix monocorde, déclara la guerre à l'Autriche.

Malet exulta. Cette décision belliqueuse comblait ses vœux les plus chers. Il écrivit à sa femme: «J'ai accueilli cette nouvelle avec la plus grande joie. Ici, à Strasbourg, l'enthousiasme règne parmi toutes les troupes. On ne peut attendre que des succès avec de pareilles dispositions. Tous les citoyens patriotes partagent la joie des troupes. On va faire une guerre d'un genre tout nouveau dont les résultats ne le seront pas moins».

A partir de cet instant, l'ancien mousquetaire de la Maison du Roi se dépensa sans compter pour la patrie en danger. Il participa à de nombreux combats, dont la bataille de Nothwiller, non loin de Wissembourg, une rude affaire pour laquelle les généraux

Landremont, La Molière et Clarke - futur duc de Feltre, ministre de Napoléon -, lui décernèrent les citations les plus élogieuses.

Pour récompenser le courage et les mérites de Malet, on fit progresser rapidement son avancement. Réintégré comme lieutenant en 1791, il fut nommé capitaine en 1792, puis élevé au grade de lieutenant-colonel adjudant-général (colonel d'état-major) le 19 mai 1793.

*Nouvelle désillusions*  
Malgré cette promotion méritée en raison de sa compétence et de sa vaillance, malgré l'orientation ostensiblement républicaine de ses idées, Malet n'allait pas tarder à connaître une nouvelle défaveur. Bien qu'il se fit couper les cheveux à la mode jacobine, que son papier à lettre fût décoré d'un chêne - c'est-à-dire de la Nation -, surmonté du bonnet de la Liberté décoré d'un drapeau entouré de canons, il n'allait pas tarder à pâtir de ses ascendances aristocratiques.

Le 21 septembre 1793, un décret du Comité de Salut public ayant décidé d'expulser de l'armée tous les ex-officiers de la Maison du Roi, le ci-devant Malet fut une fois encore

rayé des cadres et renvoyé dans ses foyers.

Ce fut un nouveau creveu-cœur pour l'ancien mousquetaire. Tel qu'il était parti et pour peu qu'il eût l'occasion de participer à une autre campagne, il se voyait en effet accéder prochainement au grade de général. Cette carrière brillante était remise en question par ceux-là même dont il avait ardemment souhaité l'avènement. Quel que fût le régime, il était dit qu'il serait toujours mal payé en retour pour son dévouement.

Malet se consola un peu en songeant qu'il allait retrouver sa jeune femme dont il était séparé depuis deux ans et à qui il continuait de vouer une grande affection. «La peine et le chagrin de quitter l'armée dans ces circonstances, écrivit-il à Denise, sont adoucis par le plaisir de retourner auprès de toi et de pouvoir me trouver au milieu de mes concitoyens».

Cependant à Dole, les éléments révolutionnaires les plus extrémistes tentaient de se mettre à l'unisson de ceux qui, à Paris, commençaient à remplir les prisons de tous les tenants de l'ancien régime.

(A suivre)

# Anneau d'athlétisme sur orbite

## Premier trou pour la piste du Littoral neuchâtelois

L'Etat projetait de créer deux anneaux d'athlétisme. Celui de La Chaux-de-Fonds fonctionne. Le Littoral aura ses huit pistes olympiques dans la Plaine d'Areuse, à Colombier. Un projet à plus de 5 millions, en gestation depuis... 20 ans! Et sa réalisation doit beaucoup à la volonté du canton, qui en financera la moitié tout en mettant à disposition 36.000 m<sup>2</sup> de terrain.

En 1969, l'Etat entrainé en pourparlers avec Marin-Epagnier pour la réalisation d'un important complexe sportif régional à proximité de la Tène. Il comprenait une salle omnisport trois volumes, deux salles de gymnastique, une piscine, divers locaux et un terrain d'athlétisme. Le projet sera abandonné douze ans plus tard, les partenaires ne s'étant pas entendus quant à la répartition des charges.

En 1981 alors, Cortaillod - siège d'un des clubs d'athlétisme les plus actifs du canton, le Centre d'éducation physique ou

CEP - revendique une piste d'athlétisme au Petit-Cortaillod. Mais le projet nécessiterait un important remblayage, et ne satisfait pas à la volonté de régionalisation, le canton le refuse.

En 1983, le chef du Département de l'Instruction publique entend des discussions avec Colombier. La première séance d'informations avec les communes du Littoral aura lieu en janvier 1985. En décembre, le syndicat intercommunal verra le jour, fort de 11 communes, entre Saint-Blaise et Bevaix. L'Etat lui affectera 36.115 m<sup>2</sup> de terrain en mai 86.

En novembre 1987, le syndicat accepte un projet à 3.700.000 francs, refusant celui à 5 millions. Mais la demande de sanction préalable va être refusée, la réalisation étant située en-dessus de la nappe phréatique qui alimente Colombier. L'étude et ses conséquences pour répondre aux critères de protection de la nappe va amener à la demande

de crédit complémentaire de 1,5 million.

Avant-hier, le délai référendaire quant à l'acceptation de cette rallonge arrivait à échéance, hier, le premier trou était creusé officiellement.

### DES DIMENSIONS OLYMPIQUES

L'anneau sera implanté nord-sud. La surface en revêtement synthétique couvrira 7830 m<sup>2</sup>, celle engazonnée 7050 m<sup>2</sup>. L'anneau aura une longueur maximum de 173,50 m pour une largeur maximum de 99,20 m. Les aires de compétitions comprendront huit pistes pour la course, trois aires de saut à la perche, deux de saut en longueur et triple saut, une aire de saut en longueur et triple saut pour écoles, deux aires de lancer du javelot, deux de jet du poids, deux de jet du disque et du marteau, deux aires de saut en hauteur et une aire de jet de poids pour école. L'éclairage sera assuré par 50

projecteurs d'une puissance de 2000 watts sur 7 mâts d'une hauteur de 15 mètres.

Des hauts parleurs leur seront aussi fixés pour commenter les résultats et les compétitions. Le chronométrage se fera par un équipement partiellement fixe sur le terrain par un réseau de canalisations aboutissant à huit chambres équipées de fiches, directement reliées à la régie où se trouve la «photo-finish». Des tableaux tournants indiqueront les résultats aux athlètes.

L'arrosage se fera automatiquement, par commande programmée. Une étude est en cours pour le pompage directement dans le lac. Un bâtiment avec vestiaires, locaux douches, sanitaires, salle de musculation, etc. est encore à l'étude.

### 2,5 MILLIONS ET LE TERRAIN DE L'ÉTAT

Août 1989, l'estimation totale est de 5,2 millions. L'investissement

sera pris en charge à 40% par la subvention cantonale, et pour 500.000 francs supplémentaires à titre de subvention extraordinaire. En déduisant 200.000 francs de subvention de l'Association suisse du sport pour l'aménagement des places de gymnastique et de sport, il ne reste à charge du syndicat «que» 2.420.000 francs.

Hier en fin de matinée, M. Maurice Frainier, Conseiller communal boudrysan et président du syndicat, a dit sa satisfaction quant au début de ces travaux. Il a retracé l'histoire de ce projet et ses nombreux aléas. Ensuite, il a cédé la parole à M. Jean Cavadini, conseiller d'Etat, qui a aussi évoqué les 20 ans de genèse...

Puis le chef du Département cantonal de l'Instruction publique est monté sur le trax dont il a manié la pelle mécanique pour creuser la première tranchée de ce qui sera un anneau fonctionnel en automne 1991. AO

## L'ange russe et le démon hollandais

### Festival de marionnettes à Neuchâtel

Valentin est né en Russie, mais il vit dans ses rêves. Il voyage entre son monde - envoûtant - et son milieu: un couple à la vie monotone, une institutrice rompue à l'orthodoxe réalité des choses. Valentin va mourir.

Plus qu'un décor, la troupe a inventé pour cette histoire une suite de perspectives qui permettent de passer de ce monde scintillant, ou Valentin oxygène sa pensée, au milieu fade et maussade d'un couple qui ne demande plus rien à l'imagination. Les troupes scéniques desservent avec finesse la sensibilité du récit.

Car nous sommes au cœur du syndrome soviétique: la normalisation qui écrase cette âme russe chevillée au corps et à la voix de Valentin. La polarité entre rêve et réalité se nourrit de cette forme d'actualité. Il y a l'évasion souvent mélancolique, et il y a la prison.

«L'enfant du Lac» présenté en russe par le théâtre Woronesh n'a pas innové dans l'esthétisme que l'on reconnaît «venant de l'est» (visages pâles mangés par de grands yeux, goût de l'objet de brocante encadré comme les reliques d'un passé rasé). Il a fait mieux: parler de la douleur d'exister, sans pouvoir être.

### UNDERDOG

Le Stuffed Puppet Theater a complété l'effroyable «Underdog» d'une première partie tout



«L'enfant du lac».

(photo privée)

aussi perverse et intitulée «Manipulator». Il y a deux ans déjà le public saluait bouleversé la performance de Neville Tranter, qui joue de meurtrissures et de haine avec distance et génie.

Seulement le malaise à cette fois-ci gagné: Manipulator, cet homme de music hall qui cabotine avec ses marionnettes éreintées, demande au spectateur de régler lui-même son point de vue. Or le climat se casse en une fraction de seconde et nous voilà pris dans les abysses de l'horreur. C'est un étouffement.

«Underdog» et son person-

nage autiste, Boy, renoue avec cette cruauté: elle devrait justement prévenir d'une lecture trop à la lettre, et laisser une brèche au rire, du moins au sarcasme. Il n'en est rien. Nous heurtons là ou Boy se heurte, à son impuissance, à son passé mutilé, à sa peur: la distance est presque impossible, tant Neville Tranter met de complaisance à brasser et à embraser le foyer de ses terreurs. Le spectacle devient prison, nous lâche après nous avoir ravi notre libre adhésion. Nous partons estomaqués ou furieux! C.Ry

## Rapport de police contesté

### Après un accident mortel à Neuchâtel

Bizarre: le rapport de police et le conducteur ne décrivent pas du tout le même accident. Un accident qui a pourtant coûté la vie à un piéton rue des Sablons. Le Tribunal de police de Neuchâtel n'a pas pu trancher hier.

Le 20 décembre 1988 rue des Sablons, une femme descend d'une voiture, la contourne par l'arrière et s'engage sur la route. Elle est fauchée par une autre voiture, un choc mortel.

Le conducteur, S. M., a comparu hier devant le Tribunal de police de Neuchâtel. On lui reproche une inattention (il aurait été en train d'allumer une cigarette) et une vitesse excessive: entre 67 et 75 km/h selon l'expertise. Le ministère public a requis 75 jours d'emprisonnement.

Le prévenu conteste toute faute, mais aussi la description de l'accident faite par la police. Le drame se serait produit un peu plus loin, le point d'impact ne serait pas le bon. Ce qui suppose que les traces de freinage trouvées là soient antérieures à l'accident. Elles correspondent pourtant précisément à la largeur des pneus et à leur écartement sur la voiture qui a heurté la victime.

La présidente Geneviève Calpini n'est pas parvenue hier à se faire une conviction. Une vision locale aura lieu en décembre et en nocturne avec pas moins de cinq témoins. On entendra aussi l'avis de l'expert sur la version donnée par le prévenu. Les traces de freinage, elles, ont disparu sous un nouveau tapis de bitume. JPA

## Venus en voisins

### Le Département du Jura à Salon-expo de Neuchâtel

Confirmant que nous sommes voisins et bons voisins, le Département du Jura était représenté hier par une forte délégation à l'inauguration de son stand au Salon-expo du Port de Neuchâtel. En faisaient partie le député-maire de Champagnole, Henri Maire qui représente à lui seul une bonne partie des vins du Jura et le vice-président du Conseil général du département Jean-Pierre Bach.

Ce dernier a évidemment évoqué les charmes touristiques et gastronomiques d'un département tout proche, le dépaysement garanti n'empêchant pas que le Massif du Jura forme une seule région quand il s'agit d'aller la promouvoir plus loin.

Mais la coopération ne doit pas s'arrêter là. Il y a de part et d'autre de la frontière un tissu de PME performantes, et M. Bach tend une perche aux Helvètes: «On souhaite que le Jura soit une voie d'ouverture de la Suisse sur le Marché commun».

Le Jura souhaite aussi améliorer les communications routières, notamment l'axe Dôle-Salins-Pontarlier. Chemins de fer enfin: nos voisins tentent de «tirer» vers Dôle la ligne, pas encore tracée, du TGV-Est. Vers Dôle, donc vers la Suisse, qui devrait tirer à la même corde. Cela pourrait mettre Barcelone à cinq heures de train de Neuchâtel! (jpa)



Le département du Jura à Neuchâtel: une présence remarquable. (Photo Comtesse)

## La 13e fleur du bouquet du 700e

### Neuchâtel en particularités par la Rentenanstalt

Flours de papiers, 23 brochures sur les cantons suisses constitueront le bouquet d'anniversaire pour la commémoration du 700e de la Confédération. Un cadeau de la plus grande assurance sur la vie de Suisse, la Rentenanstalt, qui a fêté hier la parution de la 13e brochure, consacrée à Neuchâtel.

Neuchâtel, son lac... Une image évidente pour des étudiants zurichois de passage dans notre canton. Pierre Dubois, conseiller d'Etat, s'en offusque presque. D'abord, on aurait pu citer Xamax, plutôt que le lac... Une boutade! Mais l'«Atos» des trois mousquetaires de la relance économique (avec MM. Dobler et Sermet) espère que la brochure publiée par la Rentenanstalt saura donner un plus riche panorama de notre can-

ton: «un état meurtri mais rénové, qui croit en son avenir et qui croit surtout en celui de la Confédération helvétique dans l'esprit de cette addition de 23 petits états». Comparés d'ailleurs à cette Europe à naître: le pacte de 1291 n'a pas perdu de son actualité!

M. Urs Wippermann, agent général de la Rentenanstalt Neuchâtel, a insisté sur les particularités de la Suisse, garantes de l'identité de chacun. Des particularités célébrées dans les brochures publiées à l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération. Ainsi, celles de Neuchâtel. Surprenantes sous la plume d'auteurs zurichois pour un regard de l'extérieur. «Mordantes» quand exprimées par Gil Baillood qui commente les trois terres neuchâteloises: «à vin, à blé et à rien, où ne pousse

que l'ouvrage des mains»... A l'honneur dans cette brochure, des «personnalités» comme Karl Dobler, promoteur économique, Raymond Perrenoud, artiste, créateur du musée agricole à Coffrane, Maarten Bijleveld van Lexmond, fondateur du Papillorama, Pierre et Jean-Michel de Montmollin, propriétaires-encaveurs à Auvernier...

M. André Socchi, directeur adjoint de la Rentenanstalt Zurich, a présenté cette collection en 23 brochures qui constitue le «cadeau» de cette compagnie - vieille de 132 ans - à la Confédération pour son 700e anniversaire. Ainsi, depuis 1987, 13 brochures sont déjà parues, disponibles dans les trois langues (les Grisons aussi en Romanche) gratuitement auprès de chaque agence générale et chaque conseiller. (ao)

## Séance capitale

Place du village de Cressier

Le Conseil général de Cressier est appelé à se réunir demain soir, jeudi, pour se prononcer sur le projet d'aménagement de la place du village. Cette séance, comme celle qui a permis récemment de prendre connaissance du concept de la place présenté par l'architecte, sera sans aucun doute suivie par de nombreux citoyens intéressés.

Rappelons qu'un premier projet, accepté par les autorités de la précédente législature, n'a pas été réalisé. L'aménagement du centre villageois de Cressier est, en effet, d'une délicatesse extrême, car il touche la partie historique du village. Située au sud de la superbe maison Vallier et à l'ouest du château, la place doit s'intégrer harmonieusement à l'architecture de ces deux bâtiments remarquables et aux immeubles anciens environnants.

Préserver jusqu'ici, le charme du vieux village de Cressier ne doit en aucun cas pâtir d'une transformation que les générations à venir pourraient reprocher aux autorités actuelles. Profondément conscients de leurs responsabilités, les édiles crissiaçois ont voulu se donner le temps de la réflexion.

Lors de la dernière séance du législatif, les conseillers ont choisi de ne pas se prononcer, ni même d'échanger leur opinion sur le projet que l'architecte venait de leur présenter brillamment. Ils ont demandé que les plans et maquettes soient exposés, afin de pouvoir les étudier plus longuement et de se donner le temps de la réflexion avant de prendre une décision. Et, par la même occasion, ils ont suggéré de donner également à la population l'occasion d'avoir accès à l'exposition des plans et maquettes.

La place du village de Cressier, désirée depuis tant d'années, recevra-t-elle le feu vert demain soir? Et si les conseillers acceptent le projet, verra-t-on, comme lors de la précédente législature, des oppositions se lever? A.T.

### SAINT-BLAISE

#### Motocycliste blessé

Hier à 12 h 58, une ambulance est intervenue à Saint-Blaise, chemin du Verger, pour un accident de circulation entre une voiture et une moto. Le conducteur de cette dernière a heurté l'arrière de la voiture conduite par M. B. M., arrêté pour les besoins du trafic.

Blessé au pied, le motocycliste a été transféré à l'Hôpital des Cadolles. Il s'agit de M. Ret Khauv, né en 1969, domicilié à Saint-Blaise.

### NEUCHÂTEL

#### Accident de travail

Hier à 13 h 10, M. Giuseppe Greco, 1934, de Neuchâtel, était occupé au Faubourg de la Gare à Neuchâtel à décharger des grillages posés sur le pont d'une camionnette. Soudain M. Greco fut déséquilibré et chuta sur le sol. Blessé, ce dernier a été transporté à l'Hôpital de la Providence.

### SERVICES

#### NEUCHÂTEL

CPLN: 14-20 h, grande exposition du centenaire de la Société des patrons confiseurs pâtisseries glaciers. Plateau libre: 22 h, Meet your feet. Pharmacie d'office: Trésor, rue du Trésor, jusqu'à 21 h. Ensuite 25 10 17.

**MOUET-LUMIERE**  
**Montandon & Co**

ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE

Installations - Réparations  
Etudes - Projets - Devis

Crêtets 98  
☎ 039/26 50 50

Membre actif

Pour vos décorations florales en tous genres

*Laurence - Fleurs*

**Laurence Perret**

Rue Numa-Droz 90,  
2300  
La Chaux-de-Fonds,  
☎ 039/23 18 03

restaurant

**GRAND PONT**

M. et Mme G. Turale  
Av. Léopold-Robert 118  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 46 88

*Spécialités du patron*  
*Salles pour sociétés et banquets*  
*Repas d'affaires - Terrasse*  
*Cuisine soignée*

autocars  
voyages

**giger**

Avenue Léopold-Robert 114  
2300 La Chaux-de-Fonds 6

Télex 952 276  
☎ 039/23 75 24

**Laiterie du Versoix**

Se recommandent:  
Mme & M. Claude MEIER  
Membre d'honneur de la société

Numa-Droz 14  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 43 22

Livraisons à domicile: gratuites

**ÉPOQUES**

Exclusif dans le canton de Neuchâtel

**ART & MEUBLES DE FRANCE**

**Charles Parel**  
☎ 039/28 14 74

Avenue Léopold-Robert 8  
La Chaux-de-Fonds

Du plaisir en puissance. Peugeot 205 GTI:

**LA GTI**



Une Peugeot 205 GTI plus vélocité que jamais. 1905 cm<sup>3</sup>, injection électronique Bosch Motronic et 88 kW/120 cv (CEE), 0 à 100 km en 8,5 secondes, plus de 200 km/h chrono. Train de roulement abaisse, pneus taille basse montés sur jantes alu, 4 freins à disques associés (ventilles de freinage à l'avant). Sièges banquet bordés cuir, volant sport gainé cuir. Spoiler avec projecteurs longue portée intégrés, verrouillage central, lave-glaces électriques à l'avant et bien d'autres choses encore. Nous vous attendons pour un essai routier.

Peugeot 205 GTI. Fr. 21 995.-. Financement et leasing avantageux par Peugeot Talbot Crédit.

**PEUGEOT 205 GTI**  
UN SACRÉ NUMÉRO.

**GARAGE** G. Casaburi

**DE L'ÉTOILE**  
F.-Courvoisier 28, ☎ 039/28 13 64  
La Chaux-de-Fonds

**PEUGEOT TALBOT**

**Ferner Machines Coffres-forts**

Achat et vente

Bureau:  
Numa-Droz 12  
2303 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 58 55

Entrepôt:  
Le Crêt-du-Loche  
☎ 039/26 76 66

Madame et Monsieur  
J.-D. Zumbrunn-Darbré

**Buffet de la Gare**  
La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 12 21

Le centre des bonnes affaires

**meubles veuthey**  
AU BÜCHERON

Place de parc derrière le magasin,  
av. Léopold-Robert 73  
☎ 039/23 65 65

**385.-**

Le plus grand assortiment

**TOULEFER SA**  
Pl. Hôtel-de-Ville  
Le chauffage propre pour chaque maison

**100**

MUSIQUE  
**LA LYRE**  
100 ANS · 1989

**CENTENAIRE DE LA MUSIQUE LA LYRE**  
**La Chaux-de-Fonds**

Samedi 28 octobre 1989 – Salle de Musique  
**20 heures**

**CONCERT DU JUBILÉ**

avec La Lyre. Directeur: Ph. Krüttli.  
En soliste: Patrick Lehmann, trompette et la participation:  
du chœur d'enfants de l'Ecole primaire «PRIMAVOX»  
Directeur: L. Develey

de la **CHORALE NUMA-DROZ**  
Directeur: G. Bringolf  
et du Chœur d'hommes **LA CÉCILIE**  
Directeur: G. Bringolf

**300 EXÉCUTANTS**  
réunis pour le final

Entrée libre Collecte recommandée

Un grand merci à nos annonceurs et donateurs

**JEANNAIRE SA**

TRANSPORTS INTERNATIONAUX  
DÉMÉNAGEMENTS GARDE-MEUBLES  
LOCATION CONTAINER

Notre expérience + votre confiance pour satisfaire vos exigences

2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 03 33

le plus grand choix de la place

tapis d'Orient  
milieux laine  
moquettes  
lins

**ducommun sa**  
Avenue Léopold-Robert 53  
La Chaux-de-Fonds

**VideoShop**  
H. Benninger

LE SPÉCIALISTE TV-VIDÉO  
LOCATION DE CASSETTES

Toujours les dernières nouveautés

Promenade 16  
☎ 039/23 77 12  
Bel-Air 11  
☎ 039/28 20 28

**Mercedes Renault**

Fritz-Courvoisier 54  
☎ 039/28 44 44  
La Chaux-de-Fonds

**GARAGE RUCKSTUHL SA**

**Banque Cantonale Neuchâteloise**

La banque de votre région  
La banque de votre canton  
Votre banque cantonale

Gravier 14  
La Chx-de-Fds  
☎ 039 23 30 47  
Expo sur 4 étages  
**meubles Leitenberg**

**Le Bonheur**  
ça se meuble

**Mobilière Suisse**  
Société d'assurances  
...l'assurance d'être bien assuré

**Marc Monnat**  
Agent général

Serre 65, 2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 15 35

Votre partenaire pour toutes vos installations: eau, gaz, électricité, téléphone (B)

**Services Industriels**

Collège 30-32  
☎ 039/276 611

Av. Léopold-Robert 50

**MULLER** musique SA

pianos, instruments, disques, hi-fi, télévision

Tous les instruments traditionnels, mais aussi deux événements originaux:  
la sortie d'un coffret CD d'orgue exceptionnel chez HARMONIA MUNDI (7 CD pour Fr. 60.-.)  
et LES TÉLÉVISEURS REVOX TECHNIQUE DIGITALE

**Jacqueline Schaub**

Alimentation

Collège 37  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 42 49

# Le chien donne l'alarme

## Travers: ferme ravagée par le feu aux Lacherelles

La colonne de fumée noire était visible depuis Fleurier. Du village, on apercevait les flammes oranges mordre dans le toit. Les pompiers ont peiné pour atteindre les Lacherelles où la ferme d'un Genevois, Bernard Jeanrenaud, s'est consumée en trente minutes.

L'alerte a retenti à 15 h 39 au centre de secours du Val-de-Travers. Depuis Couvet, les pompiers ont effectué une sorte de parcours du combattant avant d'arriver aux Lacherelles. Travaux sur la chaussée au sud du pont de Travers, réfection de la route de la montagne, chemin étroit et sinueux... A cela, il faut ajouter le manque d'eau et le déroulement des conduites dans un terrain en forte pente...

Bernard Jeanrenaud était parti se promener avec deux enfants quand la maison s'est embrasée.

### LE CHIEN...

C'est le chien d'Andrée et Robert Grisel, les proches voisins, qui a donné l'alarme! L'entendant aboyer, Mme Grisel a fait le tour de la maison et constaté que de la fumée s'élevait du côté du jardin. Elle a compris rapidement qu'un incendie allait se déclarer. Le temps d'alerter le 118, et la toiture s'embrasait!

La maison des Grisel se



La ferme ravagée par le feu. Elle avait été construite au milieu du XVIIIe siècle. (Impar-Charrère)

trouve à une quinzaine de mètres. Sous l'effet de la chaleur, la façade boisée au nord a commencé de s'enflammer: «Les rideaux ont brûlé!» confie une voisine accourue à la rescousse pour sauver le mobilier. De la mousse a été utilisée pour protéger cet immeuble.

### FERME DÉTRUITE

Pendant que les pompiers du centre de secours, commandés par Jean-Claude Jampen et ceux de Travers, emmenés par le capitaine Daniel Ruffieux branchaient leurs conduites et lançaient un appel à quatre paysans pour les transports d'eau, la

ferme Jeanrenaud partait en fumée.

Cette belle bâtisse du milieu du XVIIIe siècle est détruite. On ne connaît pas encore les causes de l'incendie, mais la police a mené l'enquête hier soir dans les décombres fumants.

JC

## Au sud du cimetière

### Chézard-Saint-Martin: oui au chauffage à distance

La commune de Chézard-Saint-Martin achètera une parcelle de terrain de 2700 m<sup>2</sup> située au sud du cimetière à M. M. Veuve pour construire une centrale de chauffage à distance, telle a été la décision prise hier soir par le Conseil général présidé par G.-A. Debelly. Le crédit de 140.000 francs accordé permettra donc de regrouper en un seul lieu, la centrale, l'aire de stockage, la place de déchiquetage et le hangar à plaquettes.

Cette solution qui épargne le terrain où est installée l'ancienne lessiverie, a été acceptée à l'unanimité. Cependant cette demande a suscité de nombreuses questions. Si le coût du terrain, en zone agricole est fixé à 50 fr le m<sup>2</sup>, pouvait sembler trop élevé aux yeux de certains, le président du Conseil communal a fait remarquer que le prix de la parcelle qui allait changer d'affectation pour se situer en zone d'utilité publique pouvait être calculé selon ces derniers critères.

Des craintes de demandes de crédits supplémentaires ont été évoquées, notamment en ce qui concernerait d'éventuels aménagements. Le Conseil communal a expliqué qu'il n'avait pas l'intention de revenir à la charge avec d'autres crédits et a mis l'accent sur le fait que cette demande représentait une possibi-

lité différente d'exploiter le chauffage. Il a cru bon de trouver la solution optimale, même s'il a conscience qu'une vision globale parfaite n'existe pas.

J.-L. Barbezat a annoncé qu'un plan financier pour les années à venir était en train de prendre forme et que ce dernier serait livré soit en décembre soit en début de janvier 1990.

En début de séance, le Conseil général a pris note de la démission de P.-O. Botteron qui doit renoncer à cette fonction pour des raisons professionnelles.

Dans les divers, l'exécutif a rendu le législatif sensible aux travaux du centre communal qui avancent régulièrement.

La pose du toit et de la couverture pourront être réalisées à la mi-novembre; une inconnue subsiste cependant au programme: les conditions atmosphériques!

Si Chézard-Saint-Martin devra se prononcer, tout comme les autres communes, sur le projet du SIVAMO chargé d'alimenter les villages du haut du canton et du Val-de-Ruz en eau en provenance du lac par l'intermédiaire du tunnel, il reste encore 2 mètres de hauteur à pomper dans la nappe artésienne. La prochaine étape d'approvisionnement en eau, si elle doit être envisagée, sera le transport par camions.

LME

## Du menu fretin

### Audience du Tribunal de police du Val-de-Ruz

Après avoir fréquenté des établissements publics durant une partie de la nuit, D. M. a arrêté son véhicule au bord de la route, vers 10 h pour faire quelques pas. La patrouille de police, qui passait inopinément par là, a décidé de procéder à un contrôle et constatait, d'emblée, que le prévenu paraissait sous l'influence de l'alcool. La dernière consommation alcoolisée de D. M. a été ingurgitée à 1 h 30. La prise de sang, effectuée près de 10 heures plus tard, a encore donné un résultat moyen de 1,53‰. Heureusement pour lui, le prévenu n'a pas d'antécédent. A l'audience, compte tenu d'un retrait de permis de 2 mois, il a affirmé avoir compris la leçon. Le tribunal a renoncé à une peine d'emprisonnement et a condamné D. M. à 800 fr d'amende, qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans, et 406,50 fr de frais. A bon entendeur...

A proximité de son domicile, C. P., rentrant tardivement, s'est assoupi au volant. Sa voiture a heurté un porche, un cyclomoteur puis un véhicule en stationnement. Quelques heures après, le prévenu prenait contact avec la gendarmerie alors qu'une patrouille se trouvait déjà sur les lieux, alertée par un lésé. L'examen de l'alcoolémie par l'haleine, effectué immédiatement, a cependant donné un résultat totalement négatif. Le tribunal a retenu une perte de maîtrise ainsi que la violation des devoirs en cas d'accident, l'avis à la police étant tardif. C. P. a ainsi écopé d'une amende de 450 fr à laquelle s'ajoutent 86,50 fr de frais de justice.

La collision qu'un automobiliste ne peut éviter prouve purement et simplement qu'il a circulé trop près du véhicule précédent. Dans une file, il faut compter avec le fait que la voiture qui précède stoppe en raison d'un obstacle prévisible. Il n'est pas inutile de rappeler que

l'intervalle de sécurité correspond à deux fois la distance parcourue en une seconde. Rendant son jugement dans la cause de A. S., le tribunal a rappelé ces principes. Le prévenu, entre Coffrane et Boudevilliers, avait l'intention de dépasser une camionnette. Mais, en sens inverse, un conducteur effectuait une manœuvre identique, obligeant le conducteur de la camionnette à freiner fortement. Cherchant à éviter le choc avec l'arrière de la camionnette, A. S. a bloqué les roues de sa voiture, laquelle se déportait sur la gauche et percutait l'automobile survenant en sens inverse. Que le freinage de la camionnette soit dû au comportement de l'autre automobiliste ne change rien au fait que A. S. n'a pas respecté une distance suffisante qui lui aurait permis de garder la maîtrise de sa voiture. Le prévenu a été condamné à 90 fr d'amende et 213,50 fr de frais.

Enfin, le tribunal a rendu son jugement dans la cause de P. P. et de A.-L. M. (voir notre compte-rendu de la semaine dernière). On se souvient, qu'au carrefour de Boudevilliers, P. P., provenant de Coffrane, s'est engagé sur la route cantonale en direction de La Chaux-de-Fonds à l'instant où A.-L. M., quittant Boudevilliers, traversait le carrefour en direction de Coffrane. La collision a «renvoyé» les deux conducteurs devant le tribunal où les avocats ont apprécié, fort différemment, les règles de priorité. Le tribunal a tranché: A.-L. M. bénéficiait de la priorité; elle a été acquittée. En revanche, coupant la trajectoire d'A.-L. M., P. P. a violé la règle de circulation. Il a été condamné à 150 fr d'amende et 92 fr de frais.

● Le Tribunal de police du Val-de-Ruz était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanne-rot, assisté de M. Patrice Phillot, substitut au greffe.

### SERVICES

#### VAL-DE-RUZ

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44.

St

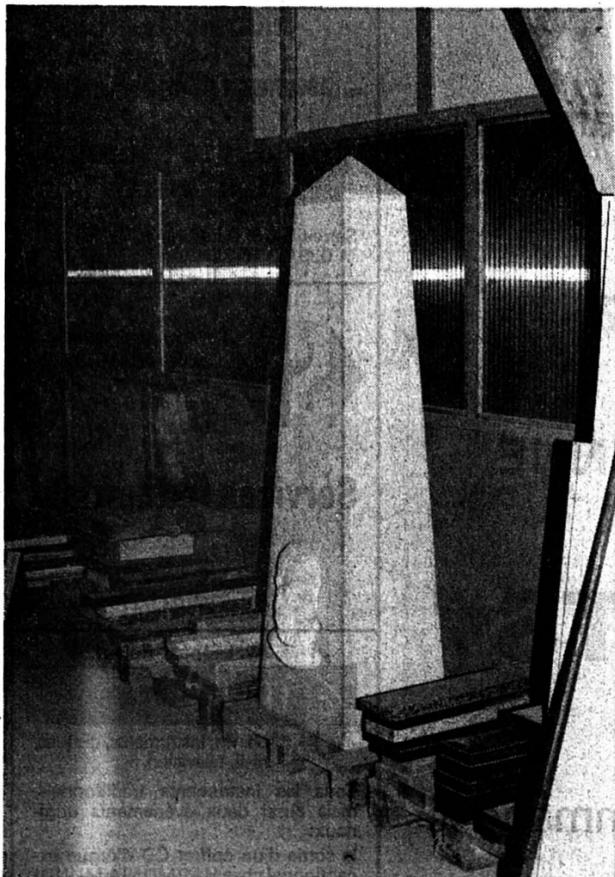
#### VAL-DE-TRAVERS

Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81.

Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

## Qu'est devenu notre patrimoine?

### Restauration et réinstallation à Couvet des monuments du jardin public



L'obélisque érigé à la mémoire du Dr Roessinger, révolutionnaire covasson. (Photo Ste)

Suite aux travaux commencés voici deux ans au jardin public de Couvet en vue de la construction de l'abri de protection civile, l'excavement nécessaire avait provoqué le déménagement de l'obélisque érigé à la mémoire du Dr Roessinger, révolutionnaire covasson, ainsi que celui de deux plaques à la mémoire de Cécile Borel et du lieutenant Henriod, respectivement fondatrice de l'Hôpital et président de commune. Restaurés par le marbrier Gualberto Terziani qui a achevé le travail entamé par son père Roberto, décédé l'an dernier, ces témoignages du passé villageois vont retrouver une nouvelle place en vue à Couvet.

L'absence des monuments familiaux aux Covassons méritait que l'on s'en soucie, à l'heure où les travaux de recouvrement de l'abri de protection civile touchent à leur fin. Que les habitants se rassurent: ces vestiges de reconnaissance vont à nouveau orner le village, complètement et magnifiquement restaurés, mais à d'autres emplacements cependant.

Frédéric Roessinger (1800 - 1862), «médecin des pauvres», revint s'établir dans son village natal son diplôme en poche en 1822. Connu pour avoir popularisé la vaccination alentour, il le fut davantage encore pour son activité de révolutionnaire lors de la tentative avortée de 1831,

et qui lui valut de connaître les géoles prussiennes durant sept ans avant de subir l'exil et de revenir un an avant sa mort à Couvet.

L'obélisque de plus de trois mètres, à lui dédié par la commune à sa mort, pesant plus d'une tonne, avait subi l'outrage des ans. Entièrement nettoyé, les parties manquantes reconstituées et ses fissures colmatées, le monument a en outre été bouchardé (martelé) à la main et a retrouvé tout son lustre d'antan.

Il sera installé ces prochains jours dans le petit jardin public sis au nord du Vieux Collège, alors que la plaque du lieutenant Henriod (1754 - 1830) sera apposée derrière lui, contre le mur séparant le jardin de l'ancienne Ecole technique.

Haute d'un mètre environ sur soixante centimètres de largeur, l'inscription suivante y figure: «La commune de Couvet, à Mr le Lieutenant Henri François Henriod, né en 1754, mort en 1830, à cause de ses longs et nombreux services. Ils sont gravés dans nos coeurs bien mieux que sur cette pierre».

Cette épitaphe relève les mérites d'un personnage qui présida aux destinées de la commune de longues années durant, et fut même présenté au Roy de Prusse Frédéric Guillaume II lors de sa visite en nos contrées de 1814.

Quant à la plaque de Cécile Borel (1808 - 1848), d'une taille identique et rappelant les mérites de cette grande bienfaitrice, fondatrice des Cuisines populaires et de l'Hôpital de Couvet grâce au legs de sa fortune à cet effet lors de son décès, elle retrouvera sa place naturelle à l'établissement.

Parfaitement restaurés par la marbrerie Terziani, ces témoins d'un passé de Covassons hors du commun sauront ainsi rappeler la mémoire d'authentiques serveurs de leur village et de sa population.

St

### ÉTAT CIVIL

#### COUVET (septembre 1989)

##### Naissances

Kehrli, Christelle, fille de Kehrli, Jean-Maurice et de Kehrli née Haldimann, Anne-Lise, domiciliés aux Ponts-de-Martel; Colomb, Marylin, fille de Colomb, Daniel Bernard et de Colomb née Cochand, Myriam, domiciliés à Saint-Sulpice; Bozkurt, Zerbu, fille de Bozkurt, Cobo Hasan et de Bozkurt née Arslan, Fatma, domiciliés à Couvet;

Haldimann, Vincent, fils de Haldimann, Jacques Claude et de Haldimann née Kehrli, Eliane Gilberte, domiciliés aux Ponts-de-Martel; Boillat, Cindy, fille de Boillat, Claude Henri et de Boillat née Aellen, Marie Christine, domiciliés à Couvet;

##### Mariage

Bazzan, Gian Claudio et Mandekic, Caroline, les deux à Couvet.

### DÉCÈS

#### SAINT-SULPICE

Mme Aïda Pochon, 72 ans

#### BOUDRY

Mme Agnès Treier, 1902

#### NEUCHÂTEL

M. Philippe Mader, 1943

#### PESEUX

M. Jean-Pierre Ryser, 1933

#### SAINT-AUBIN

Mme Clara Pierrehumbert, 1909

## Psychose: rien de nouveau?

### Symposium international de psychiatrie à Bellelay

Une douzaine de spécialistes s'exprimeront vendredi et samedi de cette semaine, à Bellelay, devant un parterre de médecins, mais également de représentants des professions paramédicales, durant le troisième Symposium international de psychiatrie organisé par le Dr Harutyun Van.

Les deux premières rencontres internationales de la Clinique psychiatrique de Bellelay ont rencontré un écho très favorable, qui suscitèrent l'intérêt marqué d'un bon nombre de spécialistes. Et il ne saurait en être autrement pour la troisième édition, organisée vendredi et samedi et consacrée au thème «Les psychoses: rien de nouveau?».

#### DE LA PRATIQUE À LA THÉORIE

Le thème de ce symposium a été choisi en fonction du travail pratique réalisé à Bellelay. En clair, il répond à une préoccupa-

tion de l'équipe soignante dirigée par le Dr Van. Une équipe dont ce dernier souligne que son ambition consiste à rendre autonomes les patients souffrant de psychoses.

Et de se demander si un travail pluridisciplinaire hospitalier, puis ambulatoire, peut amener à créer pour ces patients un espace psychique agréable, sans pour autant que ne soient complètement modifiées leurs réalités psychiques propres.

L'équipe soignante de Bellelay espère dès lors que l'on parviendra, lors de ce symposium, à des propositions dépassant, dans ce domaine, la simple prise en charge. Le thème de cette rencontre intéressant fortement le personnel paramédical, le congrès est ouvert aussi bien aux infirmiers, assistants sociaux, ergothérapeutes et autres représentants de ce milieu qu'aux médecins. (de-cp)

## Solidarité et complémentarité

### La Conférence ferroviaire romande s'est réunie

Les cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud sont décidés à jouer à fond la carte de la solidarité et de la complémentarité en matière de transport ferroviaire. En effet, réunie lundi à Delémont, sous la présidence du conseiller d'Etat valaisan Bernard Bornet, la Conférence ferroviaire romande (CFR) - qui regroupe les responsables des transports ferroviaires de la Suisse occidentale - s'est longuement penchée sur les dossiers des liaisons franco-suisse et des transversales ferroviaires à travers les Alpes (NLFA).

S'agissant des liaisons par rail avec la France, la CFR a clairement réaffirmé à cette occasion, qu'elle apporte son appui à la réalisation d'une ligne nouvelle aménagée pour grande vitesse Mâcon-Bourg-en-Bresse-Nantua-Genève. Elle rejoint en cela tant la proposition faite par la Communauté des chemins de fer européens et de l'Union internationale des chemins de fer que les souhaits exprimés par le Conseil fédéral à ce propos. Concernant la réalisation d'une liaison TGV Rhin-Rhône, la Conférence soutient ce projet, dans la mesure où les connexions entre la Suisse et Paris sont assurées de façon satisfaisante avec les lignes Lausanne-Vallorbe-Dijon-Paris, Berne-Neuchâtel-Dijon-Paris, Delémont-Belfort (y compris son électrification sur tout le tracé) et Bâle-Mulhouse. Elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour maintenir et améliorer ces liaisons ferroviaires tant que d'autres solutions plus performantes n'auront pas été trouvées. Dans cette optique, la Conférence avait fait auparavant le point sur l'état d'avancement des projets, études et concertations actuellement en cours de part et d'autre du Jura. Elle est d'avis qu'il sied de considérer les différentes voies de communication qui se préparent où se réalisent en France notamment comme des éléments capitaux d'un réseau ferroviaire européen à grande vitesse auquel la Suisse a tout intérêt à se relier dans les

meilleures conditions possibles. Pour ce qui est des transversales ferroviaires alpines, la CFR, qui souscrit sans restriction aux démarches entreprises jusqu'ici par la Communauté d'intérêt Lötschberg-Simplon «Transalp 2005» pour promouvoir la variante Lötschberg-Simplon. Elle attend maintenant des autorités fédérales et de leurs services qu'ils tiennent compte, dans l'élaboration du message NLFA pour les Chambres fédérales, des demandes pressantes formulées par la Suisse occidentale, et en particulier par le Valais et Berne, à ce sujet. Il s'agit, en substance, de veiller à ce que les axes Lötschberg-Simplon et Saint-Gothard soient réellement traités sur un pied d'égalité, tant pour le trafic-voyageurs que pour le trafic-marchandises. Il importe que les intérêts de la ligne du Simplon dans le trafic international soient sauvegardés dans le but de garantir une saine complémentarité dans nos voies de communication, ainsi que l'avait expressément assuré le chef du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie dans une lettre adressée à fin août dernier à «Transalp 2005».

D'autre part, les représentants des sept cantons ont pris connaissance avec satisfaction de la décision des Chemins de fer italiens (FS) de procéder, en collaboration avec les CFF, à des essais du «Pendolino», le train italien à haute performances et à inclinaison variable, entre Milan et Genève, ainsi qu'entre Milan et Berne. Il conviendra maintenant de s'atteler rapidement à la question du financement de telles compositions, ce dont devront s'occuper notamment les parlementaires fédéraux. Enfin, la Conférence ferroviaire romande estime indispensable qu'un effort sérieux d'information tant du public suisse que de nos voisins européens soit fait en matière de nouvelles communications ferroviaires.

(comm)

#### SERVICES

##### JURA BERNOIS

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Voirrol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.

Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgé-

mont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.

Tramelan, patinoire des Lovières: 13 h 30-16 h 15.

Médecins: (Tramelan) Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.

Publicité intensive, publicité par annonces

# Le Bélier a été acquitté

## Attentat contre le train du Grand Conseil bernois à Moutier

Le dix mai 1988, Rudolf Schmidlin était élu à la présidence du Grand Conseil bernois. Un train spécial était organisé pour aller fêter cette nomination à Laufon. Les officiels allaient toutefois arriver en retard à Laufon. Leur convoi était en effet victime d'un attentat à Moutier et restait bloqué à la sortie du tunnel Granges-Moutier. Cette action était revendiquée peu après par le groupe Bélier.

Hier à Moutier, c'est donc un membre de ce groupe qui se retrouvait sur le banc des accusés du Tribunal. Il n'y avait certes aucune preuve réelle contre lui. En effet, s'il avait été arrêté et devait passer neuf jours en détention préventive, c'est simplement à la suite d'un mensonge fait selon lui suite à la volonté de ne pas être impliqué dans cette affaire.

En effet, le jeune Bélier commençait par nier être aller au chemin de la Creuse à proximité immédiate du tunnel à l'heure approximative de l'attentat. Pourtant, un agent de police domicilié dans le quartier avait vu

son véhicule. De là à imaginer que le militant autonomiste était l'un de ceux qui avait jeté le câble provoquant le court-circuit, il n'y avait qu'un pas.

Certes, par la suite, le jeune homme admettait s'être rendu au chemin de la Creuse.

Selon lui, deux «joggeurs» lui auraient demandé le chemin de la place de sports et, apprenant que celle-ci était en rénovation, lui auraient demandé de les conduire à ce fameux endroit. Le mal était pourtant déjà fait au moment où le Bélier reconnaissait ces faits, les seuls qu'il allait admettre d'ailleurs. Mais voilà, tant le juge d'instruction que les policiers allaient être confortés dans leurs suppositions par une perquisition. Une perquisition à l'issue de laquelle ils trouvaient une cagoule usagée, un carton en contenant dix-huit, mais neuves celles-ci, une matraque, des chablon de lettres servant à inscrire le sigle FLJ et diverses autres choses.

Sommé de s'expliquer sur ce qu'il faisait au moment des faits, le jeune homme parlait tout d'abord de commissions effec-

tées en ville. Il se trompait de jour. Puis il affirmait avoir joué aux cartes puis s'être rendu à Court pour y boire un verre. Hélas, une des personnes citées affirmait qu'il ne s'agissait pas de ce jour-là.

Mais une seule. Entre ces deux escapades dans des restaurants le jeune homme avait vu un représentant qui affirmait avoir entendu des voix chez lui. Pour le jeune Bélier, il s'agissait de la radio. A chaque fois qu'on lui parlait de l'attentat, il niait toujours. Il est vrai que les seules personnes qui en avaient vu les auteurs avaient fait cette observation de bien trop loin pour reconnaître qui que ce soit. Donc, le prévenu niait toujours.

Comme il l'a fait devant le Tribunal hier. Selon son avocat, Me Dominique Charmillot, le jeune homme était innocent. Il n'y a en effet par la moindre preuve dans cette affaire. Tout au plus quelques suppositions. A chaque fois, on est parti d'hypothèse policière pour n'en retenir que ce qui pouvait accuser son client. Ainsi, si le point de départ des auteurs de l'atten-

tat a été désigné comme étant le chemin de la Creuse, c'est uniquement parce que son client y avait été vu. En effet, comme les juges ont pu s'en rendre compte sur les lieux mêmes, d'autres possibilités d'accès existaient. Et pour Me Charmillot, le simple fait d'avouer être membre soutien du Bélier ne suffit pas à faire d'une jeune homme un coupable.

Finalement, par manque absolu de preuves, le Tribunal a acquitté le jeune Bélier. Non sans affirmer qu'il avait certainement quelque chose à cacher et que ses mensonges l'avaient mis dans la situation d'accusé. Pour ces raisons, les juges ont renoncé à lui allouer une indemnité et le condamnent à payer les frais de l'affaire estimés à 4000 francs. M. Lerch a toutefois insisté sur le fait que la peur d'être mêlé à l'affaire ne justifiait pas les mensonges. Car pour il ne peut y avoir, selon le président du Tribunal. «Lors de la perquisition, il a été découvert l'arsenal du parfait Bélier. Et l'on sait ce que ces gens font lorsqu'ils se trouvent devant des policiers.»

D. D.

## La fête aux fidèles compagnons

### Merveilleux championnat romand de cynologie à Tramelan

Quelle audace pour la petite société cynologique de Tramelan que d'avoir réussi un aussi beau coup de poker avec l'organisation du championnat romand des chiens d'utilité et de sport. La totalité des participants est unanime à reconnaître que ce ne fut pas seulement une compétition sportive qui était proposée à Tramelan mais une véritable fête dédiée à ses compagnons fidèles qui furent à l'honneur ce dernier dimanche.

Présidée par M. Paul von Känel, cette fête n'aurait pas connu un si brillant succès si de nombreuses personnes n'avaient prêté leurs concours. Aussi, M. et Mme Paul Wicki respectivement chef de concours et secrétaire étaient mis tout spécialement à l'honneur pour l'immense travail fourni avec une compétence remarquable.

La Fédération romande de cynologie, les autorités de Tramelan, l'Amicale jurassienne et tout particulièrement la Société canine de La Chaux-de-Fonds, secondaient les organisateurs par une aide bien appréciée. Pas étonnant que les éloges fusaient de toute part et notamment par les divers orateurs qui se succédèrent à la tribune soit MM. Benjamin Hofstetter, directeur du département police du canton de Berne, M. Marcel Monnier préfet, Hubert Boillat député, Jean-Jacques Charles président de la FRC et Philippe Rérat, président de l'Amicale jurassienne.

M. François Dafflon au nom du collège des juges relevait l'excellent travail fourni par les conducteurs qui n'ont pas eu la tâche facile puisque plusieurs terrains se sont révélés d'un degré élevé de difficultés pour la piste. Un temps magnifique pourtant pour le déroulement



Les champions romands Hans Braunwalder (Taro), Gérard Devaux (Elan) et Solange Hug (Pyrrhos).

de cette importante manifestation.

#### CRITÈRES ÉLEVÉS

Les critères sont aussi élevés voir même supérieurs à ceux exigés pour la participation à un championnat suisse ce qui revient à dire qu'à Tramelan, seule l'élite était présente. Pour participer à ce championnat les conducteurs avaient au préalable dû se distinguer dans deux concours.

Mais pour arriver aux résultats constatés lors de ce championnat, si un immense travail est exigé du conducteur, ce dernier doit avoir un sens prononcé de l'amour de sa bête pour arriver à un si haut niveau. De plus, des modifications du règlement n'ont pas facilité les choses et chacun doit s'adapter aux périodes nouvelles.

On doit mettre en évidence, le

travail fourni par les juges et tous les commissaires, travail facilité aussi par le fair-play et la sportivité de tous les concurrents, qui, malgré une sérieuse concurrence et parfois certaines déceptions quant aux critères des juges ont démontré qu'il s'agissait avant tout d'un sport exigeant une parfaite maîtrise de soi et une entente irréprochable entre l'homme et la bête.

#### RÉSULTATS

Classe internationale III: 1. Excellent et mention 279 pts Solange Hug (Pyrrhos). 2e 275 pts Jean-Pierre Paroz (Jiscard) 3e 273 pts Georges Gasser (Titan). Classe sanitaire III: ex.m. 1. 288 pts Hans Braunwalder (Taro), 2e 288 pts Jean-Philippe Es-Borlat (Djinn), 3e 284 pts Giovanni De Punzio (Elco). Classe défense III: ex.m. 1. 276 pts Gérard Devaux (Elan), 2e 270 pts Georges Etter (Kolaf), Tb. ment: 3e 264 pts André Mauroux (Kolou).

#### LES CHALLENGES

Plusieurs challenges étaient mis en jeux et ont été remis aux conducteurs suivants:

Meilleure quête sanitaire (rest. Union Tramelan) Hans Braunwalder (Taro du Colombophile), Meilleure obéissance int., et DEF (Sté cynologique Tramelan): André Mauroux (Koulou du Colombophile). Meilleure piste int. et déf. (Joseph Marquis St-Imier) Gérard

Devaux (Elan les Compagnons), Meilleure défense internationale: (Chenil Minival Movable) Georges Gasser (Titan du Maître); Meilleure garde défense (Journal du Jura) Hanspeter Bigler (Reza von Parisi); Meilleure défense (Elevage de la Baume) Pierre-Alain Botteron (Dingo Dentelle de Malines); Le plus jeune chien (Elevage Champ de Laure) Michel Baer (Krack dit Kevin); Le chien le plus âgé (Raphaël Broch) Pierre-Alain Botteron (Dingo Dentelle de Malines).

#### CHAMPIONS ROMANDS ET CHALLENGES

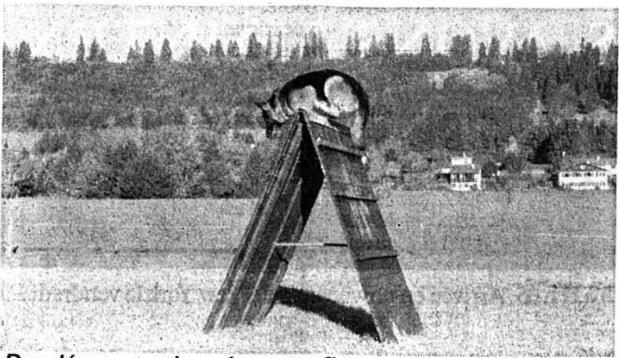
Champion romand Classe internationale (challenge PAL) Solange Hug 279 pts (Pyrrhos von Löwenfels). Champion romand classe sanitaire (Challenge PAL) Hans Braunwalder 288 prs (Taro du Colombophile). Champion romand Classe défense (Challenge PAL) Gérard Devaux 276 pts (Elan les Compagnons).

Champion romand classe internationale (Challenge de la FRC) Solange Hug 279 pts (Pyrrhos von Löwenfels).

Champion romand classe sanitaire (Challenge de la FRC) Hans Braunwalder (Taro du Colombophile).

Champion romand Classe défense (Challenge de la FRC) Gérard Devaux 276 pts (Elan les Compagnons).

(vu)



Des démonstrations époustoufflantes.

(Photos vu)

PARFAITEMENT! CAR NOUS NE VOYONS VRAIMENT PAS QUELLE VOITURE DE SPORT POURRAIT RIVALISER AVEC L'HABITABILITÉ DE LA SAAB 9000 TURBO 16: CE N'EST PAS PAR HASARD QUE L'AGENCE FÉDÉRALE AMÉRICAINE EPA L'A QUALIFIÉE DE «LARGE CAR» (GRANDE VOITURE). CE TITRE, ELLE LE PORTE D'AILLEURS EN COMMUN AVEC

UNE NOBLE LIMOUSINE BRITANNIQUE D'APPARAT QUI NE S'Y CONNAÎT GUÈRE EN SPORT MAIS AVEC LAQUELLE ELLE PARTAGE UNE CONCEPTION COMMUNE DU LUXE. LA SAAB 9000 TURBO 16 EXISTE EN TROIS VERSIONS: 165 CH, 177 CH (TURBO S), 185 CH (TURBO 16 SE). LA VERSION LA PLUS PUISSANTE ACCÉLÈRE DE 0 À 100 KM/H EN 7,6 S ET ATTEINT 225

KM/H CHRONO. POUR COURONNER LE TOUT, LE GRIFFIN CIRCLE: VOUS ACCÉDEZ À CE CLUB SÉLECT ET À SES PRÉROGATIVES EN ACQUÉRANT UNE SAAB 9000 TURBO 16 (OU UNE AUTRE SAAB 9000). - VOILÀ, IL NE VOUS RESTE QU'À APPELER VOTRE CONCESSIONNAIRE SAAB POUR DÉFINIR AVEC LUI LA DATE D'UNE JOURNÉE (ENTIÈRE)

D'ESSAI. ET SI VOUS NOUS OFFREZ UNE VOITURE DE SPORT ÉTRIQUÉE EN ÉCHANGE, NOUS LA REPRENDRONS SANS FAIRE LA FINE BOUCHE. PARFAITEMENT!



SAAB

SAAB 9000. UNE SAGA SUÉDOISE.



Présentez-nous une voiture de sport plus vaste et nous vous rembourserons illico votre Saab!

Importateur: Scancar SA, 4144 Arlesheim, 061 7018450. La Chaux-de-Fonds: Garage de l'Ouest, C. Asticher, 039 26 50 85. Boudrevilliers: Garage + Carrosserie Moderne, H. Schulthess, 038 36 15 36. St. Blaise: Tsapp Automobiles, G. Hügli, 038 33 50 77.

● spectacles-loisirs



Salle de la Marelle Tramelan  
26 au 29 octobre 1989

Ouverture:  
Jeudi 26 et vendredi 27 octobre de 19 à 22 h  
Samedi 28 octobre de 10 h 30 à 22 h  
Dimanche 29 octobre de 10 h 30 à 18 h

**ANIMATION RESTAURANT**  
GRAND CONCOURS GRATUIT

● offres d'emploi

**La Pimpinière**

Fondation en faveur des handicapés du Jura bernois  
Tavannes

Dans le cadre du développement de ses institutions, la Fondation cherche pour compléter son équipe

**un(e) secrétaire comptable**

intéressé(e) à introduire l'informatisation de toute la comptabilité.

- Nous demandons:**
- CFC d'employé(e) de commerce section gestion;
  - expérience en informatique;
  - aptitude à rédiger rapports et procès-verbaux;
  - ouverture au travail d'équipe;
  - domicile dans le canton de Berne.

- Nous offrons:**
- poste à 80% pouvant se développer;
  - traitement selon échelle des traitements du personnel de l'Etat.

Entrée en fonction: janvier 1990 ou date à convenir.  
Postulation avec curriculum vitae à envoyer jusqu'au 15 novembre 1989 à: Direction de La Pimpinière, H.-F. Sandoz 66, 2710 Tavannes.

**La Pimpinière**

Fondation en faveur des handicapés du Jura bernois  
Tavannes

La Fondation offre pour son Foyer Clair Ruisseau à Tavannes, une place d'apprentissage

**d'employée de ménage collectif**

Début de l'apprentissage: août 1990.  
Durée: 2 ans.  
Pour tous renseignements, prendre contact avec M. E. Broglie, chef du secteur Habitat, H.-F.-Sandoz 55, 2710 Tavannes, ☎ 032/91 24 22 17120

Entreprise de menuiserie cherche tout de suite

**un menuisier**  
ou éventuellement  
**un aide**

S'adresser à: W. Oppliger, ☎ 039/41 45 27 122669



**Dick Optique**  
Av. Léopold-Robert 64  
☎ 039/23 68 33  
012367

84 cm  
pour  
Fr. 2990.-

**?**

012059

A BÂLE, NOUS AVONS MAINTENANT  
NEW YORK EN DIRECT.

Dès le 10 novembre, vol hebdomadaire Bâle-New York le vendredi à 11 h 05. Arrivée en provenance de New York le vendredi à 9 h 05.  
Fr. 825.- (tarif Super Apex).

Prix A/R indicatif sous réserve de modification des taux de change.

006093

L'ART DU VOYAGE  
**AIR FRANCE**

# Première écologique dans le Jura

## Réalimentation naturelle de la nappe phréatique des Rondez

Dorénavant la nappe phréatique des Rondez qui alimente en eau potable la ville de Delémont ne craint plus l'assèchement. La remise en eau d'un ruisseau issu de La Scheulte dans la commune de Courroux lui assure dorénavant une infiltration continue et régulatrice.

Il y avait une fois, dans la plaine alluviale des Rondez entre Courroux et Delémont, un moulin à aube dont la roue tournait par la force capricieuse d'un ruisseau qui s'échappait ensuite en frétilant à travers roselière et campagne, pour se fondre et se confondre finalement dans la Birse aux eaux lourdes de tous les déchets industriels et ménagers. En 1960, la roue du moulin cessa définitivement de gémir, le meunier rangea ses vieilles jutes et le ruisseau perdit toute identi-

té jusqu'à en mourir et ne plus devenir qu'un creux à chénit, un dépotoir quoi. C'est alors que les ennuis commencèrent et qu'en période de canicule les Delémontains se mirent à tirer la langue. Il fallut dès lors réalimenter artificiellement la nappe au moyen de moto-pompes électriques qui coûtaient à la ville quelque 10.000 à 12.000 francs par an d'électricité.

### RETOUR À LA CASE NATURE

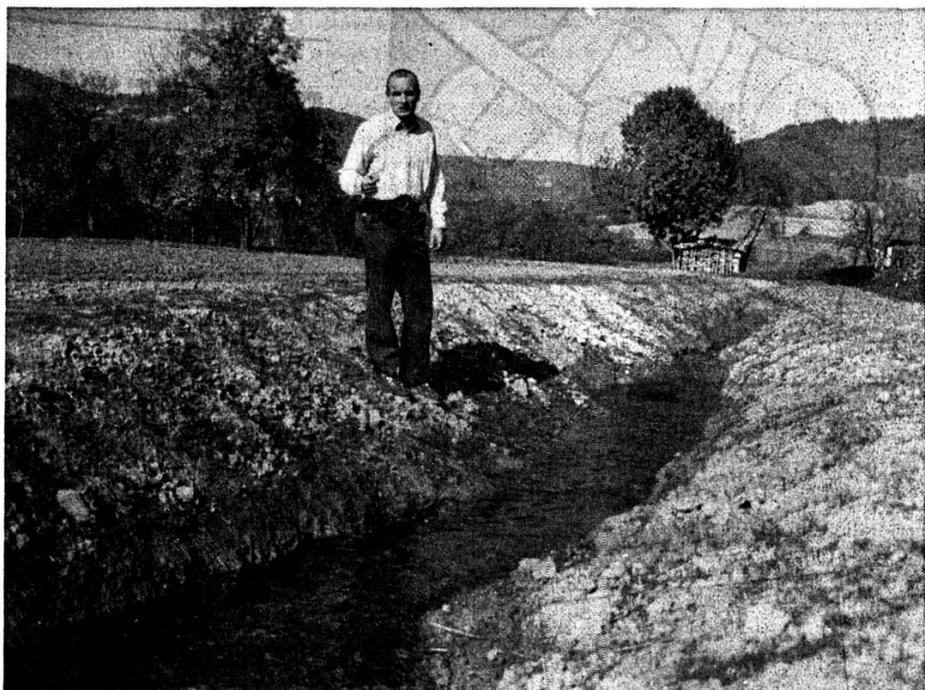
En recherche de solutions écologiques, le chef du Service industriel de la ville de Delémont, M. Roland Lachat, en collaboration avec l'ingénieur EPF Michel Jobin et l'Office jurassien des Eaux et de Protection de la nature (OEPN), imaginèrent le retour à la case nature. Il s'agissait de remettre en eau le ruis-

seau perdu, à ciel ouvert sur 650 m et en tuyau sur 350 m, soit un kilomètre d'irrigation naturelle et constante de la nappe sans apport d'énergie. La reconstruction, le nettoyage et la correction du ruisseau - travail confié au Franc-Montagnard Jules Brogli, spécialiste des aménagements naturels - a coûté 250.000 francs partiellement subventionnés par le canton dans le cadre de sa politique de gestion globale de l'eau.

Sur le plan politique, cette solution naturelle fut accueillie avec enthousiasme tant par le chef du dicastère concerné Mme Andrée Bailat que par le maire Jacques Stadelmann.

### SÉCHERESSE HISTORIQUE

Quant aux autorités du village de Courroux, elles contribuèrent efficacement à cette réalisation en «prêtant» l'eau de La Scheulte. Pour la petite histoire, relevons que cette réalisation ne fut administrativement pas des plus simples, puisque le fond du lit du ruisseau appartient à la commune de Courroux, l'usine Von Roll dispose du droit de pêche, de même que des terrains traversés par le rû tandis que le droit d'eau, cédé il y a quelques années à la commune de Courroux par l'ancien meunier, est tombé dans les oubliettes de l'histoire et n'a jamais été enregistré.



L'ancien instituteur de La Chaux-des-Breuleux, Jules Brogli, devenu spécialiste des aménagements naturels, montre à la presse le tronçon du ruisseau réalisé de toute pièce à travers la plaine alluviale des Rondez. (Photo Impar - Bigler)

La renaissance du petit ruisseau ne résoudra pas à long terme les problèmes d'alimentation en eau de la commune de Delémont, qui doit faire face à de nouveaux besoins. La source de La Doux qui alimente égale-

ment la ville est tombée ces jours-ci au record historique d'un débit maximum de 280 l/min. Pour tenter de résoudre à long terme ce manque chronique d'eau potable, les autorités communales ont prévu au bud-

get un montant de 1,5 million de francs afin de procéder à des sondages en profondeur (400 m) jusqu'à atteindre le calcaire du Jura plissé et d'y découvrir le précieux liquide.

GyBi

## Communes sinistrées

Les districts de Delémont et de Porrentruy connaissent ces jours-ci une très grave sécheresse qui n'est pas en passe de s'améliorer. La commune d'Ederswiler peut être considérée comme sinistrée tandis que les communes de Alle, Corban et Courgenay connaissent une situation difficile.

Le chef cantonal de l'Office des Eaux, Ami Lièvre, a lancé

hier un appel pressant à tous les consommateurs jurassiens, afin qu'ils économisent l'eau et évitent rigoureusement toute utilisation inutile telle que le lavage des voitures.

Les Franc-Montagnards jouissent eux d'une situation privilégiée qui les met à l'abri du besoin, mais non du souci d'économiser l'eau.

GyBi

## Nouveau recours au TF

### Médecin prévenu d'atteinte à l'honneur

Dans l'affaire Chételat, jeune homme delémontain décédé en 1981 des suites d'une appendicite tardivement diagnostiquée à l'hôpital de Delémont, le recours des deux chirurgiens delémontains condamnés pour homicide par négligence par le Tribunal cantonal du Jura est toujours pendu devant le Tribunal fédéral. Le 13 janvier dernier, la Cour jurassienne les avait reconnus coupables d'homicide par négligence, les condamnant à une amende de 8000 francs chacun, aux frais judiciaires de 26.400 francs et aux dépens des parents du défunt fixés à 20.000 francs.

La Haute cour fédérale devra également se prononcer sur un procès d'atteinte à l'honneur intenté par les deux chirurgiens delémontains contre un médecin bernois, le Dr Rodolphe Brönnimann. Par un rapport d'expertise distribué à tous les députés jurassiens en juin 1985, M. Brönnimann rendait publique la procédure intentée par les parents du défunt contre les deux praticiens delémontains. Il

concluait à l'entière responsabilité de ces derniers, les accusant notamment d'avoir fait du tort à la famille Chételat.

A la suite de cet envoi d'expertise, les deux chirurgiens déposèrent contre leur confrère Brönnimann une plainte pénale pour atteinte à l'honneur. Le Dr Brönnimann ayant envoyé son document aux députés depuis son domicile grison, c'est le Tribunal du district de Suot-Tasna qui a acquitté le médecin bernois, par jugement du 24 mars 1988. Il mettait 2500 francs de frais à la charge des plaignants qui devaient en plus verser une indemnité de 10.000 francs au médecin bernois. Le Tribunal cantonal des Grisons, jugeant sur appel des plaignants delémontains, confirma cet acquittement le 7 mars 1989.

### RÉVISION PARTIELLE AU TF

Se prononçant sur un recours de droit public et sur un pourvoi en nullité déposés par les médecins delémontains, le Tribunal fédéral, le 21 août dernier, renvoyait

le dossier au Tribunal cantonal grison. Les juges de Lausanne écartaient le recours de droit public, mais acceptaient en partie le pourvoi en nullité.

Ils demandaient aux juges grisons d'examiner si le prévenu pouvait apporter la preuve de la bonne foi à l'appui de ses accusations jugées attentatoires à l'honneur.

### CONFIRMATION DE L'ACQUITTEMENT MAIS NOUVEAU RECOURS

Par jugement du 13 septembre dernier, le Tribunal cantonal des Grisons confirmait son premier jugement, démontrant que le Dr Brönnimann avait fait la preuve de la bonne foi à l'appui de ses accusations contre les chirurgiens delémontains.

Or, ces derniers viennent de recourir une nouvelle fois auprès du Tribunal fédéral contre la décision grisonne. Ils demandent au TF de réformer le jugement grison et de déclarer le médecin bernois coupable d'atteinte à l'honneur.

V. G.

## Médiateurs médicaux désignés

La Société médicale du Jura qui compte une centaine de médecins et que préside le Dr Walter Ackermann, de Porrentruy, annonce qu'elle a désigné deux médiateurs médicaux, en la personne des Drs Jean-Roch Helg, de Delémont et David Stucki, de Porrentruy. De tels médiateurs sont déjà en activité dans neuf cantons alémaniques. Le Jura est le premier canton romand qui en est doté.

Les médiateurs sont à disposition des patients qu'un conflit oppose à un médecin, qu'il exerce son art dans un cabinet privé ou dans un hôpital. Leur rôle consiste à entamer le dialogue entre patients et médecins et à s'efforcer de rechercher une solution acceptée par les parties en conflit.

Il n'est pas question que les médiateurs ouvrent des dossiers fondés sur une faute profession-

nelle ou une erreur de diagnostic ou de traitement. Les autorités judiciaires, sur le plan pénal, continueront de traiter de tels cas. Le Bureau d'expertises extrajudiciaires de la Fédération suisse des médecins examine lui les doléances sur le plan civil.

### GRATUITÉ POUR LES PATIENTS

Ce bureau a rencontré récemment les deux médiateurs jurassiens et défini avec eux les domaines qui relèvent de leurs compétences. Même si les médiateurs ne disposent d'aucun pouvoir de décision, ils peuvent contribuer à résoudre des conflits et à éviter qu'ils ne soient soumis pour jugement aux autorités judiciaires. Aucune disposition n'a encore été prise s'agissant de la rémunération des médiateurs, en l'occurrence deux praticiens partiellement retraités et septuagénaires. Cette rémunération dépendra éventuellement de l'ampleur du

travail qui leur sera confié. En tout état de cause, le recours à ces derniers sera gratuit pour les patients. La création de telles fonctions de médiateurs n'est sans doute pas étrangère aux quelques affaires d'erreurs médicales qui ont émaillé l'actualité jurassienne ces dernières années.

V. G.

### PUBLICITÉ

#### Souffrez-vous de ballonnements ou de flatulences?

Alors vous devriez essayer les nouveaux comprimés Rennie DEFLATINE à sucer. Ils éliminent la formation excessive de gaz dans l'estomac et agissent également efficacement contre les flatulences dans l'intestin.

Les comprimés Rennie DEFLATINE sont en vente dans les pharmacies et les drogueries.

## Hold-up manqué: l'heure des comptes

### Gérant devant le Tribunal des Franches-Montagnes

C'est aujourd'hui que l'ancien gérant de la Banque Jurassienne d'Epargne et de Crédit du chef-lieu franc-montagnard doit comparaître devant les juges du Tribunal correctionnel de Saignelégier pour répondre du délit d'abus de confiance.

Chacun garde en mémoire

cette journée de juillet 1988 où le village fut mis en émoi par un hold-up perpétré en plein village à l'heure de l'ouverture de la Caisse d'Epargne. Bilan: 350.000 francs de volatilisés. Seul témoin: le gérant de la caisse sur le point de partir en vacances.

La police eut tôt fait de casser

le montage un peu grossier imaginé par le gérant qui devait à tout prix combler un trou creusé dans la comptabilité de la banque par ses propres soins. Le caissier expliquera aujourd'hui à ses juges la motivation de ses actes délictueux.

Gybi

## «Faites vos jeux, rien ne va plus»

### Inauguration du Casino du Jura à Courrendlin

Le «Casino-Club 138» a été officiellement inauguré hier soir à Courrendlin, près de Delémont, en présence de nombreuses personnalités. Quant au public, il pourra pénétrer dans cet antre du jeu dès mercredi soir pour s'adonner au jeu de la boule ou aux machines à sous. Comme partout ailleurs en Suisse, la mise maximale est limitée à 5 francs.

L'idée de créer un casino dans le Jura est née il y dix ans dans la tête de Jean-Marie Mauron, patron de la discothèque «Club 138» à Courrendlin. Une première requête déposée en 1983 auprès du Gouvernement jurassien avait été rejetée. Selon le Département de l'économie publique, il était trop tôt pour ouvrir un casino dans le Jura en raison des difficultés économiques que connaissaient alors la région.

### FEU VERT DU CONSEIL FÉDÉRAL

Quelques années plus tard, Jean-Marie Mauron revient à la charge, avec succès. Le 26 janvier 1988, le Gouvernement jurassien donne son feu vert à la société «Casino du Jura SA», autorisation confirmée par le Conseil fédéral en avril de la même année.

La Société anonyme du Casino du Jura s'est constituée le 12 octobre dernier. Son capital de 100.000 francs a été souscrit à raison de 52% par le canton par l'intermédiaire des associations régionales du tourisme et Pro Jura. Le solde est détenu par deux promoteurs privés.

Le Conseil d'administration est formé de sept membres: quatre représentants des organismes touristiques, un de la commune de Courrendlin et les deux promoteurs privés. Ces derniers ont réaménagé la discothèque attenante au casino en investissant 1,5 million de francs.

La direction du Casino estime que les recettes annuelles devraient atteindre un million de francs. 25% du chiffre d'affaires de la salle de jeu ira à la Confédération, 12% reviendra au canton et 3% à la commune de Courrendlin. Le solde est affecté au service de la dette, à l'amortissement, aux salaires des employés et au bénéfice.

Le «Casino-Club 138», qui compte également des bars et une discothèque, occupe 28 personnes. Neuf croupiers, parmi eux cinq femmes, officient dans la salle de jeu. Le Casino de Courrendlin est le seul en Suisse à employer des femmes à ce poste. Les croupiers ont suivi

une formation sous la direction du chef-croupier du Casino de Genève.

Dans la salle, deux tables de jeu de la boule et une vingtaine de machines à sous. La mise maximale est de 5 francs, comme dans tous les établissements du genre en Suisse. La salle de jeu, dont l'entrée est interdite au moins de 20 ans, est ouverte tous les jours de 21 heures à 3 heures du matin.

Ces heures d'ouverture pourraient toutefois être modifiées lors d'une prochaine séance du Parlement jurassien qui se penchera sur la nouvelle loi cantonale sur les auberges.

### PAS LAS VEGAS

Courrendlin ne sera pas Las Vegas. Avec une mise maximale de 5 francs au jeu de la boule, pas de risque de se ruiner, estime Jean-Marie Mauron. Même en jouant 300 fois la mise maximale de 5 francs, un joueur malchanceux pourrait perdre théoriquement 1500 francs en un soir. Quant aux machines à sous, elles permettront aux plus chanceux de gagner jusqu'à cent fois leur mise (de 1 à 5 francs). Alors, «faites vos jeux, rien ne va plus».

(ats)

### SERVICES

Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 28; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr

Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Besson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ (039) 51 12 03.



Offre spéciale du 25 au 28 octobre

**JAMBON A L'OS**  
Cuit, en tranches le kg ~~22<sup>50</sup>~~

**19.-**

**RÔTI DE DINDE**  
Cuisse, frais le kg ~~15<sup>50</sup>~~

**13.-**

MIGROS  
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

Bouquet-cadeau  
de gerberas

Offre spéciale du 25.10 au 28.10



Le bouquet

**850**

Biscuits  
complets

Offre spéciale du 25.10 au 31.10



200 g

~~240~~ **190**

(100 g -.95)

Autres offres spéciales:

Offre spéciale du 25.10 au 31.10

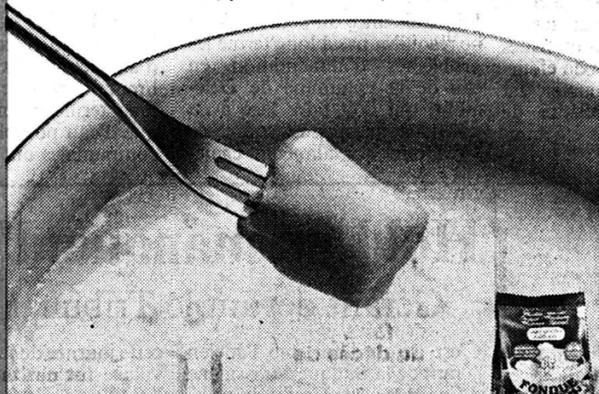
Mélange de  
biscuits complets  
350 g ~~390~~ **310**  
(100 g -.88,6)

Offre spéciale du 25.10 au 31.10

Cafino  
pour votre  
café au lait  
550 g ~~8.50~~ **7.-**  
(100 g 1.27,3)

**Promotion fraîcheur!  
Mélange spécial  
pour fondue**

Un mélange très apprécié des fins connaisseurs de fondue. En effet, ces fromages doux, crémeux et d'un goût bien relevé sont entreposés dans les caves d'Ursy, creusées dans le roc, jusqu'à maturité complète (qualité surchoix).



Offre spéciale du 25.10 au 31.10

Mélange spécial pour fondue  
(en sachet)

400 g ~~790~~ **6.-** 600 g ~~1180~~ **9.-**  
(100 g 1.50) (100 g 1.50)

Purée de pommes  
de terre toute prête,  
surgelée

Offre spéciale du 25.10 au 31.10

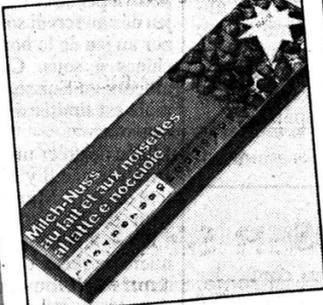


2 x 250 g ~~210~~ **170**

(100 g -.34)

Toutes les tablettes  
de chocolat  
de 400 g  
-.80 de moins

Offre spéciale du 25.10 au 7.11

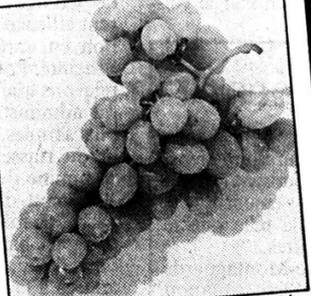


Exemple: Au lait  
et aux noisettes  
400 g ~~320~~ **240**

(100 g -.60)

Raisin  
d'Italie

Offre spéciale du 25.10 au 28.10



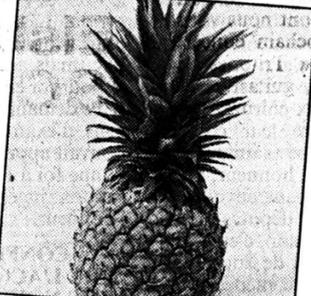
Le kg Le carton de 4 kg

~~250~~ **960**

(1kg 2.40)

Ananas

Offre spéciale du 25.10 au 28.10



La pièce

**250**

Nourriture pour chiens  
Alpo et Asco  
en boîtes

400 g -.25 de moins  
800 g -.40 de moins

Multipack du 25.10 au 31.10



Exemple: Asco à la  
viande de bœuf  
800 g ~~780~~ **740**

à partir de (100 g -.17,5)  
2 boîtes au choix

(25.10 - 7.11)  
**Surprise no 43**

Jus d'orange M-Queen

Emballage 4 x 1 litre

~~520~~ **4.-**  
(1 litre 1.-)



**MIGROS**



21th INTERNATIONAL OLD TIME  
JAZZ MEETING

KONGRESSHAUS / PALAIS DES CONGRES  
BIEL-BIENNE 27., 28. UND 29. OKT. 1989

Freitag / Vendredi **CONCERT**

27.10.1989 20.15 - 01.00

Eintrittspreise / Entrées

Tischplatz Fr. 22.-

Galerie Fr. 15.-

Samstag / Samedi **HAPPENING**

28.10.1989 20.15 - 02.00

15 Bands - 7 Bühnen / Scènes

Eintrittspreise / Entrée Fr. 30.-

Sonntag / Dimanche **MATINEE**

29.10.1989 11.00 - 16.00

8 Bands - 2 Bühnen / Scènes

Eintrittspreise / Entrées

Erwachsene / Adultes Fr. 18.-

Kinder / Enfants Fr. 8.-

Passepartout für 3 Tage / 3 jours Fr. 55.-

VORVERKAUF

KONGRESSHAUS BIEL RACINE REISEN BIEL

Hallenbadkasse Freiburgstrasse 34

Tel. 032 22 70 43 Tel. 032 23 70 78

● immobilier

A vendre ou à louer à Bevaix, début 1990

**surface  
pour bureau**

ou petite industrie de 137 m<sup>2</sup>, avec places  
de parc.

☎ 038/24 77 40 00040

A vendre à Fontaines, Val-de-Ruz,

situation tranquille

**superbe  
appartement**

de 5 1/2 pièces, cheminée, deux salles d'eau,  
garage et place de parc.

☎ 038/24 77 40 00040



Tél. 039/271 171

A vendre

**DUPLEX 6 1/2 PIECES**  
de 173 m<sup>2</sup>

Situation exceptionnelle face au lac

de Neuchâtel et au port de St-Aubin.

De conception originale.

Cheminée, grand balcon, place de

parc et place d'amarrage pour bateau.

Prix: Fr. 695'000.- 000192



A louer à La Chaux-de-Fonds  
(à 500 m de la gare CFF)

dès le 1er janvier 1990

ou date à convenir:

**IMMEUBLE**

comprenant: caves 890 m<sup>2</sup> envi-

ron, entrepôts 230 m<sup>2</sup> environ,

garages camions 60 m<sup>2</sup> environ,

garages voitures 36 m<sup>2</sup> environ,

bureaux 50 m<sup>2</sup> environ, (au total

3800 m<sup>2</sup>) + diverses places et ais-

sances, voie d'accès directe par

camion.

Possibilité de location partielle

des locaux.

Pour tous renseignements

s'adresser à:

**SOGIM SA**

Société de gestion immobilière,

avenue Léopold-Robert 42,

2300 La Chaux-de-Fonds,

039/23 84 44. 012460

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**«Notre heure viendra...»**

**Yolande Yutenhove et les femmes compositeurs**

«Les femmes compositeurs? Il n'y en a pas, il n'y en aura jamais...» affirmait avec candeur Sir Thomas Beecham. Yolande Yutenhove, en a dénombré 6200 depuis l'antiquité jusqu'à l'époque contemporaine. Elle situa, jeudi soir au Lyceum, l'œuvre de huit d'entre elles. Des coups de cœur, avoue la conférencière, elle-même pianiste, lauréate de prix internationaux et compositeur. «Un jour on se souviendra de nous» affirmait Sapho. Yolande Yutenhove préféra ses exemples à travers les cours européennes, évoqua la vie, les études, l'œuvre de ces jeunes nobles, qu'elle illustra au piano. Et tout d'abord Marguerite d'Autriche, suivie d'Anne Boleyn. «Marie-Antoinette, poursuit la conférencière, jouait admirablement de la harpe, elle eut Gluck pour professeur de composition, maître exigeant, il ne lui passa ni quintes, ni octaves...» La reine Hortense commit quelques agréables partitions, de même

que les princesses Thérèse de Suède et Béatrice d'Angleterre, fille cadette de la reine Victoria. Si ces nobles personnes ont écrit fort honorablement, dans le style d'époque, elles n'ont que peu produit. Le cas de Marianne Martinez (1744-1812) apparaît plus professionnel. Connue à la cour de Vienne, elle y rencontra Mozart, fonda une école de musique, patronnée par l'impératrice, composa 30 opéras, 32 sonates et 163 Lieder. Quant à Fanny Mendelssohn, elle fut le faire-valoir de son frère Félix. Jamais il n'a composé un thème sans le soumettre à sa sœur. A quelques intimes, Mendelssohn a confié que Fanny était non seulement meilleure instrumentiste, mais encore meilleur compositeur que lui. Par volonté paternelle, la femme se devait toute entière à son foyer. Les œuvres de Fanny, nul ne sait combien, nombre d'entre elles sont signées de son frère, n'ont pas été éditées à l'époque. L. de C.

**LE LOCLE**

**Deux divas pour le prix d'une!**

**Florence Chitacumbi à La Chaux-du-Milieu**

Deux chanteuses fort bien accompagnées, et suffisamment de public pour espérer une bonne saison musicale. Le concert débutait à 22h. Du moins théoriquement. Florence attendait en effet une amie londonienne, chanteuse. Celle-ci était déjà venue chanter en ces lieux avec Florence, et des accompagnants quelque peu différents. Le public, assez nombreux, eut donc l'occasion d'entendre deux divas. Florence et son amie ont chanté des compositions originales tirées de son dernier

disque. Elles étaient accompagnées par René Dambury aux percussions, Gilbert Lacroix à la batterie, Peter Wagner aux claviers, et Christophe Bovet à la guitare. Chaque mois Le Restaurant de la poste organisera un concert de jazz dont nous vous informerons. Prochain concert avec le groupe « Tritones »: Teddy Bärlocher, guitare, David Elias, batterie, Michel Poffet, basse, et Heiner Althaus, saxes, ainsi qu'un invité spécial, le trompettiste Randy Wirz, un habitué des lieux. CSE

**CANTON DU JURA**

**Revendications féminines**

**Centre de liaison des associations féminines en assemblée**

C'est ce soir à Boécourt, «Chez le Minet», que se tiendra à 19 h 30, l'assemblée générale du Centre de liaison des associations féminines jurassiennes. A l'ordre du jour le remplacement de la présidente actuelle Mariéthé Aubry Mertenat en place depuis trois ans. C'est l'avocate déléguée Carmen Bossard qui sera présentée pour reprendre le flambeau. Le Centre de liaison créé en 1983 compte en son sein 24 associations représentant quelque 12.000 personnes et 40 membres individuels. Lieu de consultation privilégié pour le Gouvernement, le Centre de liaison

tente de coordonner les activités des femmes dans le Jura et de répondre à certains de leurs besoins de formation ou d'informations. Néanmoins le Centre doit affronter un certain nombre de difficultés financières qui devront être résolues sous peu. Organe d'appui et de collaboration très précieux du Bureau de la Condition féminine, le Centre de liaison est également à la recherche d'une identité propre.

En fin de séance, Marie-Madeleine Prongué s'exprimera sur les activités et les engagements de la Commission féminine du PDC. (GyBi)

**JURA BERNOIS**

**CELA VA SE PASSER**

**Les parents et l'éducation sexuelle**

Sous le titre «L'éducation sexuelle est-elle l'affaire de l'école? Et les parents...», le Dr Jean-Daniel Roulet présentera ce jeudi l'Association pour l'éducation sexuelle à l'école. Sa conférence démontrera par ailleurs la nécessité de donner aux enfants quelques jalons pour trouver leur voie personnelle dans le domaine de la vie sexuelle. Organisée sous l'égide de l'Université populaire, section Erguël, cette soirée aura lieu ce jeudi 26 octobre, dès 20 h, à

l'école primaire de Corgémont. Entrée libre, collecte. (comm)

**Marché aux puces à Reconvilier**

Le traditionnel marché aux puces du Groupement féminin de Force démocratique se déroulera ce samedi 28 octobre, de 9 h à 16 h, à Reconvilier, au restaurant du Midi. On y trouvera notamment de la vaisselle, des bibelots, lampes, jouets, livres et autres ouvrages, ainsi que de la confection dames. Quant à la pâtisserie, on pourra la déguster sur place ou l'emporter. (comm)

**CANTON DE NEUCHÂTEL**

**Taxe acceptée**  
**Nouvelle source de revenus pour la commune de Thielle-Wavre**

En acceptant à l'unanimité l'introduction d'une taxe hospitalière, le Conseil général de Thielle-Wavre a montré sa volonté d'assainir les finances de la commune. Il a, en revanche, renvoyé à l'exécutif le dossier et le crédit destinés à la pose d'un seuil de ralentissement. La nouvelle taxe hospitalière sera perçue dès le 1er janvier 1990, pendant une durée de cinq ans. Son taux sera déterminé chaque année par le Conseil communal, mais ne devrait pas excéder 10% de l'impôt communal sur le revenu. L'année prochaine, il devrait avoisiner les 8,5%.

Rapidement menée, la discussion sur la taxe hospitalière est intervenue, hier soir, peu après celle qui devait aboutir au rejet du crédit de 18.000 francs sollicité en faveur de la pose d'un seuil de ralentissement au carrefour du collège, à Wavre. Malgré le plaidoyer du conseiller communal responsable, M. Jean-Dominique Roethlisberger, qui a consulté à plusieurs reprises les services de l'Etat à ce sujet, le législatif s'est rallié à huit contre cinq en faveur des conclusions de la commission financière peu convaincue de l'efficacité de l'ouvrage. Le projet prévoyait un ré-

haussement de dix centimètres de tout le carrefour, ouvrage nouveau pour le canton. Outre la dépense qui semblait excessive, compte tenu de l'efficacité contestée d'une telle réalisation, les opposants ont regretté l'absence de variantes dans le rapport qui leur était présenté. Ils estimaient que la pose de «gendarmes couchés» sur les deux axes à hauts risques, voire une signalisation routière plus rigoureuse, seraient moins onéreuses et plus efficaces.

Deux autres demandes de crédit ont, en revanche, reçu l'aval unanime des conseillers qui ont octroyé 7000 francs pour l'amélioration de l'éclairage public et 5000 francs en faveur de la pose de plaquettes d'appellation des rues et de numérotation des immeubles.

Une modification du règlement sur l'organisation du service de défense contre l'incendie, l'adhésion à l'Association du dispensaire - Service des soins et d'aide à domicile de l'Entre-deux-Lacs et la modification de zonage d'une parcelle, ont, par ailleurs, été acceptés sans opposition.

Enfin, une motion émanant de M. François Godet n'a pas obtenu le même consensus. Soumettant l'idée de réduire la zone à bâtir dans la commune au profit de la zone agricole, elle a été repoussée par sept conseillers contre six... A.T.

**L'AMICALE DES CONTEMPORAINS 1939**

a le grand chagrin de faire part du décès de

**Madame Elsbeth ISCHER**

épouse d'Adrien Ischer membre actif et ancien président.

Le comité

**LE JUDO-CLUB**

a la tristesse de faire part du décès de

**Madame Elsbeth ISCHER**

maman de Stéphane membre du club.

**LE LOCLE**

Très touchées par les marques de sympathie et d'affection reçues lors du décès de

**MONSIEUR JEAN CHRISTEN**

nous remercions tous ceux qui nous ont entourés par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons.

Merci de tout cœur.

MADAME JEAN CHRISTEN-HUGUENIN ET FAMILLE

**La famille de**

**WERNER STAUFFER**

remercie très sincèrement toutes les personnes qui nous ont témoigné des marques de sympathie. Merci à ses collègues du service militaire, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont pris part à notre chagrin.

LES FAMILLES AFFLIGÉES

BIENNE, en octobre 1989.



Société éditrice et imprimeur: **L'Impartial S.A.** La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. ☎ (039) 211135 - Télex 952114. ☎ (039) 211135 - 285852. Administration 039-281419. Tirage contrôlé (REMP) 31.072.

Régie des annonces: Publicitas

La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 283476 Le Locle ☎ (039) 311442

**Rédaction:**

Rédacteur en chef: Gil Baillod. Secrétaire général: Roland Graf. Monde: Willy Brandt. - Suisse: à Berne Yves Peignat. - Economie: Jacques Houriet. - Canton de Neuchâtel: Pascal Brandt. - La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum, Corinne Chuard, Irène Brossard, Denise de Ceuninck. - Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz. - Littoral: Jean-Pierre Aubry, Anouk Ortlieb, Catherine Roussy Vessner, Annette Thorens. - Val-de-Travers: Jean-Jacques Charrière. - Val-de-Ruz: Lise-Marie Evard. - Canton du Jura: Gladys Bigler. - Jura bernois: Dominique Egger. - Sports: Laurent Guyot, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cerviño, Gino Arrigo. - Magazine: Raymond Déruns, Mario Sessa. - Secrétariat régional nuit: Michel Déruns, Daniel Droz, Nicolas Bringolf, Sonia Graf.



Gisèle Ratzé, à Lausanne; Jean-Marie et Jacqueline Ratzé-Cuany, leurs enfants Jonas et Léonie, à Lausanne;

Claude Ratzé, à Montreux;

Hélène Germain, à Donatyre;

Etienne Mercier, au Locle;

Thérèse et Léon Berset-Mercier, à Cormérod et famille; Anne-Marie et Robert Verdon-Mercier, à Neuchâtel, et famille;

Henri et Jeanne Mercier - Simon-Vermot, au Cerneux-Péquignot, et famille;

Solange et Clovis Schouwey-Mercier, à La Chaux-de-Fonds, et famille;

Rose Mercier, au Locle,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame**

**Claudine RATZÉ-MERCIER**

restaauratrice

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, nièce, parente et amie, survenu subitement le 23 octobre 1989, à l'âge de 63 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Avenches, le jeudi 26 octobre.

Messe en l'église catholique d'Avenches, à 14 heures.

Honneurs à l'issue de la cérémonie au cimetière.

La défunte repose en la Chapelle mortuaire de Villarepos.

Une veillée de prières nous réunira en l'église de Villarepos, ce mercredi 25 octobre à 19 h 30.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

**LES PLANCHES**

Dieu est dans la nature.

Son épouse: Marguerite Nussbaumer,

Ses enfants:

Juliette et René Racheter, à Saint-Martin, leurs enfants et petit-fils,

Gilberte et Maurice Lorimier, à Chézard, leurs enfants et petits-enfants,

Walther et Rose-Marie Nussbaumer, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petit-fils;

Marie-Claire Emmenegger, ses enfants à Malters LU et son ami Jean-Marie Berset,

Nancy et René Bigler, à Saint-Imier, et leurs enfants, Françoise et Gervais Strahm, à Couvet, et leurs enfants,

Christiane et Claude Tripet, à Chézard, et leurs enfants

Rémy et Denise Nussbaumer et leurs enfants;

Les descendants de feu Oscar Nussbaumer;

Les descendants de feu Aurèle Huguélet,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur**

**Hans Abel NUSSBAUMER**

leur très cher et regretté époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection à l'âge de 76 ans.

2054 LES PLANCHES, le 24 octobre 1989.

Bienheureux ceux qui se reposent de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent.

La cérémonie religieuse aura lieu jeudi 26 octobre, à 13 h 15, au temple de Dombresson.

Le corps repose à l'Hôpital de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille Landry, Les Verrières,

a la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur Paul MICHEL**

ancien collaborateur et ami.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

La famille et les amis de

**Monsieur Jean ROBERT**

ont le grand chagrin de faire part de son décès survenu à Paris à l'âge de 83 ans, le 14 octobre 1989.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

**Pompes funèbres Arnold Wälti**

Epargne 20 Tél. (039) 28.22.64 Jour et nuit - Cercueils - Transports Formalités - Prix modérés

ÉPHÉMÉRIDE

Anniversaires historiques

1988 - Rencontre Mitterrand-Moubarak à Ismalia (Egypte).  
1987 - Ouverture du Congrès du Parti communiste chinois. Les forces indiennes, envoyés au Sri-Lanka, contrôlent la plus grande partie de la ville de Jaffna, dans le Nord de l'île, mais continuent d'essuyer le feu de tireurs isolés.

1986 - En Espagne, deux attentats font trois morts, le général Rafael Garrido Gil, gouverneur militaire de la province de Guipuzcoa, et deux membres de sa famille, et 14 blessés.

1985 - Le président argentin Raul Alfonsín décrète l'état de siège pour une période de 60 jours.

1982 - Des forces américaines débarquent dans l'île de la Grenade.

1971 - Le siège de la Chine nationaliste aux Nations Unies est attribué à la Chine populaire.

1962 - La crise des fusées atteint un point culminant: la Maison-Blanche fait état d'un rapide renforcement militaire soviétique à Cuba.

1956 - L'Égypte, la Jordanie et la Syrie constituent un commandement militaire unifié.

1950 - Intervention chinoise en Corée.

1938 - Les forces japonaises occupent Hankéou et le gouvernement chinois s'installe à Tchoung-King. L'Italie annexe la Libye.

1936 - L'Allemagne et l'Italie forment l'Axe Berlin-Rome.

1909 - L'assassinat du prince japonais Ito par des fanatiques coréens conduit à l'instauration d'une dictature japonaise en Corée.

1854 - La brigade légère britannique lance sa charge héroïque près de Sébastopol, durant la guerre de Crimée.

Ils sont nés un 25 octobre

- Le compositeur français Georges Bizet (1838-1875)
- Le peintre, sculpteur et graveur espagnol Pablo Picasso (1881-1973)
- Le metteur en scène français Abel Gance (1889-1981)
- L'actrice Annie Girardot (1931)

# La Philharmonie de Prague à La Chaux-de-Fonds

## Troisième concert de l'abonnement vendredi 27 octobre

La Philharmonie tchèque de Prague, dirigée par Jiri Belohlavek, sera à la Salle de Musique vendredi 27 octobre à 20 h. L'orchestre a imposé un changement de programme: en lieu et place des œuvres de Mendelssohn et de Dvorak prévues initialement, nous entendrons l'intégrale du cycle symphonique de Smetana «Ma Patrie».

La composition de l'œuvre s'étendit sur quatre ans (1874-1878). Véritable chant d'amour pour la Bohême, elle devint vite très populaire auprès des compatriotes de Smetana, et, par son originalité et ses qualités proprement musicales, elle ne tarda pas à entrer dans le répertoire international.

**Vysehrad:** il s'agit d'un château légendaire situé aux portes de Prague, et qui apparaît comme le symbole d'un passé glorieux. Sont évoqués les fracas des tournois, les pas des guerriers et leurs chants de triomphe, et la magnificence de la citadelle. Mais il ne reste de cela que des ruines abandonnées, dans lesquelles résonne encore le chant plaintif du barde Lumir, depuis longtemps disparu.

**La Moldau:** on entend d'abord le murmure de deux sources, l'une chaude et l'autre froide, qui s'unissent dans la fraîcheur du matin. La rivière grossit et traverse d'épaisses forêts où l'on perçoit les bruits d'une chasse, puis des plaines où résonne la polka d'un mariage villageois. Et c'est la nuit: au clair de lune, on assiste à la ronde des nymphes. Puis le fleuve traverse une gorge et se précipite dans des rapides, avant d'élargir son lit et de couler majestueusement jusqu'à Prague, en passant au pied de la citadelle de Vysehrad.

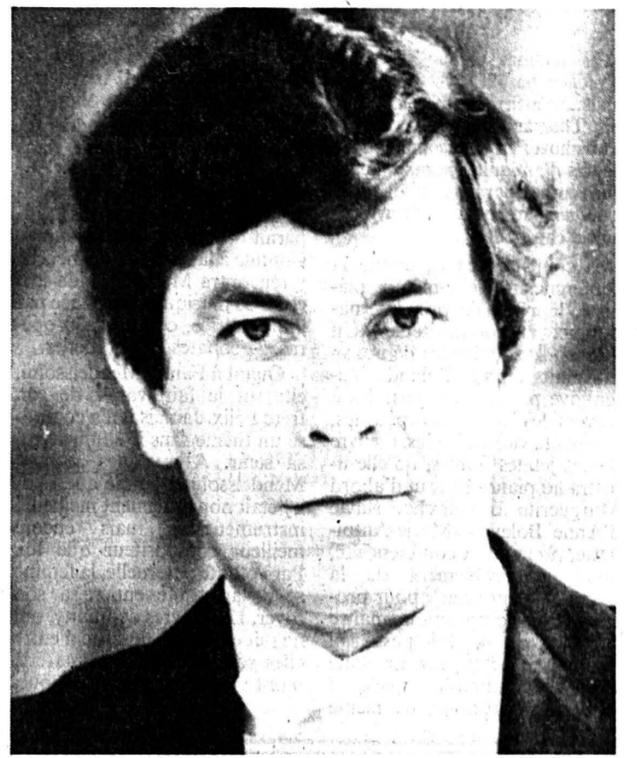
**Sarka:** ce poème raconte la lutte légendaire des Amazones contre les hommes. Sarka, chef des guerrières, attire le héros Ctirad dans un piège: elle se fait lier à un arbre par ses compagnes. Ctirad l'emmène dans son camp, mais ensorcelé par ses caresses, il sombre dans le sommeil, ainsi que ses guerriers. Sarka appelle les Amazones et tous les hommes sont massacrés, Ctirad le dernier de la main même de Sarka.

**Par les prés et les bois de Bohême:** par un beau jour d'été, on

entend les chants et les danses d'une fête villageoise. Même dans la forêt, où l'on pénètre ensuite, on entend au loin, mêlée aux bruits de la nature et à une pieuse mélodie, l'air de la polka.

**Tabor:** Le château est le refuge des Hussites. Jean Huss est mort sur le bûcher. Ses partisans livrent bataille, et sont vainqueurs. On entend le choral des Hussites («Vous qui êtes les combattants de Dieu»), brisé pendant la bataille, puis triomphal. Le thème du Vysehrad vient se joindre au choral, symbolisant la victoire des Hussites.

**Blanik:** c'est le nom d'une montagne où, d'après la légende, reposent les héros morts, prêts à ressurgir si un danger menace. Le calme et la beauté régissent sur la nature environnante. Mais un jour, une armée se lève pour délivrer le pays et établir le royaume de Dieu sur la terre. De nouveau retentissent le choral des Hussites et le thème du Vysehrad. Le cycle s'achève dans la joie, avec le dernier vers du choral: «Avec lui, enfin, vous remporterez constamment la victoire».



M. R.-T. Jiri Belohlavek

TV - À PROPOS

Ça commence souvent par une tape, puis carrément une baffa, c'est à ce moment-là qu'il faudrait partir, disent-elles. Mais elles restent, alors ça continue par un pain, un gnon, une décharge, une dérouillée... C'est frappant de noter au passage la richesse du lexique pour parler de violence.

Elles étaient au moins une centaine venues témoigner en tant que femmes battues autour de François de Closet lundi soir sur TF1 dans l'émission «Méditations». Elles avaient toutes attendu trop longtemps, espérant un changement de la part de leur mari; elles avaient été humiliées trop souvent, trop en profondeur pour se taire plus longtemps. Enfin quelqu'un leur donnait la parole, enfin elles osaient crier leur triste sort, vociférer leur haine contre les hommes violents et dire le besoin qu'elles avaient d'être prises en compte, protégées, aidées. L'émission a été mise en scène comme l'est un procès. D'un

côté les femmes battues, très nombreuses, de l'autre la loi, la police, l'assistance médicale. François de Closet se faisait le médiateur parfois l'avocat du diable. Chacun y allait de son histoire, chaque histoire était plus dramatique que l'autre. Disons tout de même que, sur le ring familial, le choix du partenaire n'est pas dû au hasard. Les femmes battues se perçoivent souvent en position de victimes et choisissent quasiment systématiquement des partenaires brutaux. Certains hommes dépendants peuvent devenir violents pendant la grossesse de leur femme parce qu'ils ne supportent pas que leur moitié soit moins disponible et convoitent leur enfant comme un rival. Pour tenter de comprendre ces drames de violence, il faut s'intéresser à l'histoire profonde de l'individu, à la répétition fréquente d'une histoire familiale parentale déjà violente et qui souvent se dessine sur une toile de fond tachée d'alcoolisme, peut-

### Fais-moi mal!

être de toxicomanie. La violence familiale est le symptôme d'un dysfonctionnement relationnel, qu'il s'agit de soigner sans tarder. Mais c'est également un délit! La police intervient souvent trop tard. La femme, qui a peur des représailles de son mari, minimise la situation et quitte son appartement, se retrouve dans la rue en quête d'un foyer d'accueil. Parole de ministre, la ferme décision a été prise pendant «Méditations», de changer la loi afin de réserver l'appartement familial à la mère et ses enfants et d'en expulser le mari, de permettre aux associations de femmes battues de témoigner avec elles contre la violence de leur mari. Une campagne sera menée dès novembre et un numéro de téléphone sera à disposition des femmes battues. Je fermerai pour une fois mon «œil critique» car si par le biais de «Méditations», toutes les promesses sont tenues: chapeau!

Jacqueline Girard-Frésard

### AGENDA CULTUREL

**LA CHAUX-DE-FONDS**  
Beau-Site: 20 h 30, «Air Mail», Rocamora.  
Club 44: 20 h 30, conf. du pianiste Miguel Angel Estrella.

**LE LOCLE**

La Grange: 21 h, «Entre a vida e a morte», par le Teatro de marionetas do Porto (Portugal).

**NEUCHÂTEL**

Cité universitaire: 20 h 30, «Blanche-Neige», par le Théâtre Manarf.  
Temple du Bas: 20 h, concert de l'Orchestre de la Résidence de La Haye, (Brahms, Wagner, Ravel).

**VAL-DE-TRAVERS**

Môtiers, Les Mascarons: 15 h, «Le déménagement fantastique», par le Théâtre Chignolo.

### Prochaines expositions temporaires

**LA CHAUX-DE-FONDS**  
Musée des beaux-arts: expo des chefs-d'œuvre de la peinture mosane du XVe au XVIIIe siècles, du 31 octobre au 19 novembre.

**LE LOCLE**

Collège secondaire: expo du Photo-Club, du 27 octobre au 5 novembre.

**Martel-Dernier**, au collège, expo Art-Artisanat: Francis Maire, Micheline Lecerf, Catherine Rosell, Alain Seuret, Claudine Béguin, Sylvie Fiaux.

**NEUCHÂTEL**

Galerie de l'Orangerie: expo Martine Wicki, masques et Maryse Hamsag, bijoux, verrier d'art. Du 3 au 26 novembre.

**JURA BERNOIS**

St-Imier, Centre de culture et de loisirs: expo Ernest Walthert, graphiste-peintre. Du 28 octobre au 18 novembre.

<p><b>Suisse romande</b></p> <p>10.35 Spécial cinéma</p> <p>11.30 Petites annonces</p> <p>11.35 A cœur ouvert (série)</p> <p>12.00 La petite maison dans la prairie (série)</p> <p>12.45 TJ-midi</p> <p>13.15 Doña Beija (série)</p> <p>13.40 Dynasty (série)</p> <p>14.30 Planquez les nounours!</p> <p>16.15 Les routes du paradis (série)</p> <p>16.45 Football (Suisse italienne)</p> <p>17.00 C'est les Babibouchettes!</p> <p>17.15 Pif et Hercule</p> <p>17.30 Mamie casse-cou (série)</p> <p>18.00 FLO</p> <p>18.35 Top models (série)</p> <p>19.00 Journal romand</p> <p>19.20 24 paquets</p> <p>19.30 TJ-soir</p> <p>20.05 A bon entendeur</p> <p>20.20 Le retour d'Arsène Lupin (série)</p> <p>21.20 Alex Metayer: liberté chérie!</p> <p>22.15 Carabine!</p> <p>22.40 TJ-nuit</p> <p>22.55 Fans de sport</p> <p><b>A 23 h 25</b> <b>Mémoires d'un objet</b> Proposées par François Bardet et Helga Duschek. A l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de sa mort: <i>Souvenirs de Corinna Bille</i>, film de Gérard Mury et Henry Brandt (1973).</p> <p>0.15 Bulletin du télétexte</p>	<p><b>TCR</b> Téléciné</p> <p>14.35 <b>Le temps de la colère</b> Film de guerre américain (1956)</p> <p>16.05 <b>La folle journée de Ferris Bueller</b> Comédie américaine de John Hughes, avec Matthew Broderick, Alan Ruck et Jennifer Grey (1986)</p> <p>17.45 <b>Documentaire: Paysages norvégiens</b></p> <p>18.15 <b>Throb</b></p> <p>18.40* <b>Cliptonic</b></p> <p>19.05* <b>Perfect Strangers</b></p> <p>19.30* <b>Paradise</b></p> <p>20.22* <b>Témoignages</b></p> <p>20.24* <b>Ciné-journal suisse</b></p> <p><b>20 h 30</b> <b>L'étudiante</b> Comédie dramatique française de Claude Pinoteau, avec Sophie Marceau et Vincent Lindon (1988) Elle fait des études et il est musicien. Ils s'aiment, mais tout n'est pas si facile...</p> <p>22.15 <b>Ville étrangère</b> Comédie dramatique française de Didier Goldschmidt, avec Niels Arestrup, Anne Wiazemsky et Isabel Otero (1988)</p> <p>23.55 <b>La flambeuse de Las Vegas</b> Comédie américaine de Don Siegel, avec Bette Midler, Ken Wahl et Rip Torn (1982) (*en clair)</p>	<p>6.58 <b>Météo - Flash info</b></p> <p>7.10 <b>Avant l'école</b></p> <p>8.13 <b>Météo - Flash info</b></p> <p>8.20 <b>Télé shopping</b></p> <p>8.55 <b>Club Dorothée</b></p> <p>11.25 <b>Jeopardy</b></p> <p>11.55 <b>Tournez... manège</b></p> <p>12.30 <b>Le juste prix</b></p> <p>13.00 <b>Journal</b></p> <p>13.30 <b>Météo - La Bourse</b></p> <p>13.35 <b>Tonnerre mécanique (série)</b></p> <p>14.30 <b>Club Dorothée</b></p> <p>17.50 <b>Hawaii police d'Etat (série)</b></p> <p>18.45 <b>Avis de recherche</b> Avec Régine.</p> <p>18.50 <b>Santa Barbara (feuilleton)</b></p> <p>19.20 <b>La roue de la fortune</b></p> <p>19.50 <b>Tirage du tac-o-tac</b></p> <p>20.00 <b>Journal - Météo</b></p> <p>20.35 <b>Tapis vert</b></p> <p>20.40 <b>Tirage du loto</b></p> <p><b>A 20 h 45</b> <b>Sacrée soirée</b> Avec Mireille Mathieu, Roger Hanin et Francis Perrin. Séquence nostalgie avec Georges Brassens. Variétés avec Soulsister, Vanessa Paradis, Claude Barzotti, Les Rubettes, Mireille Mathieu.</p> <p>22.30 <b>Ex libris</b> Au rayon des souvenirs.</p> <p>23.30 <b>TF 1 dernière - Météo</b></p> <p>23.50 <b>Heimat (feuilleton)</b> Un aller et retour.</p> <p>0.55 <b>TF 1 nuit - Flash info</b></p> <p>1.25 <b>C'est déjà demain (série)</b></p>	<p><b>France 1</b></p> <p>6.30 <b>Télématin</b></p> <p>8.35 <b>Amourusement vôtre (feuilleton)</b></p> <p>8.55 <b>Eric et compagnie</b></p> <p>11.25 <b>Les voisins (série)</b></p> <p>11.55 <b>Météo - Flash info</b></p> <p>12.00 <b>Les mariés de l'A2</b></p> <p>12.30 <b>Trivial poursuit</b></p> <p>13.00 <b>Journal - Météo</b></p> <p>13.45 <b>Falcon Crest (feuilleton)</b></p> <p>14.15 <b>Eric et compagnie</b></p> <p>16.20 <b>Euroclac</b></p> <p>16.35 <b>Les années collège (série)</b></p> <p>17.00 <b>Drôle de planète</b></p> <p>17.20 <b>Graffiti 5-15</b></p> <p>18.15 <b>Les voisins (série)</b></p> <p>18.35 <b>Flash info</b></p> <p>18.40 <b>Des chiffres et des lettres</b></p> <p>18.55 <b>INC</b></p> <p><b>A 19 h</b> <b>Top models</b> 98<sup>e</sup> épisode. Rocco a prêté de l'argent à Donna pour qu'elle paye son loyer. La jeune femme ment à Mark sur l'origine de ce prêt.</p> <p>19.25 <b>Dessinez, c'est gagné</b></p> <p>20.00 <b>Journal - Météo</b></p> <p>20.35 <b>Gros cœurs</b> Téléfilm de P. Joassin, avec B. Le Coq, F. Cottençon, R. Coutteure, etc.</p> <p>22.10 <b>Flash info</b></p> <p>22.15 <b>Place publique</b> La fonction publique.</p> <p>23.35 <b>Quand je serai grand</b> Avec Tom Novembre.</p> <p>23.40 <b>24 heures sur l'A2 - Météo</b></p> <p>0.05 <b>Soixante secondes</b></p>	<p><b>France 2</b></p> <p>8.00 <b>Victor</b></p> <p>8.15 <b>Amuse 3</b></p> <p>11.53 <b>Espace 3</b></p> <p>12.00 <b>12/13</b></p> <p>13.05 <b>La vie Nathalie (série)</b></p> <p>13.30 <b>Une pêche d'enfer</b></p> <p>14.00 <b>Montagne</b></p> <p>14.30 <b>Cherchez la France</b></p> <p>15.00 <b>Questions au gouvernement en direct de l'Assemblée nationale</b></p> <p>17.05 <b>Amuse 3</b></p> <p>18.00 <b>C'est pas juste</b></p> <p>18.30 <b>Questions pour un champion</b></p> <p>19.00 <b>Le 19-20 de l'information</b></p> <p>19.10 <b>Journal de la région</b></p> <p>19.58 <b>Kimbo</b></p> <p>20.05 <b>La classe</b></p> <p>20.30 <b>Thalassa</b></p> <p>22.10 <b>Soir 3</b></p> <p>22.35 <b>Océaniques</b></p>	<p><b>France 3</b></p> <p>7.30 <b>Matinée sur la Cinq</b></p> <p>12.35 <b>Duel sur la Cinq</b></p> <p>13.00 <b>Le journal</b></p> <p>13.30 <b>Baretta</b></p> <p>14.30 <b>L'inspecteur Derrick</b></p> <p>15.30 <b>Kung-fu</b></p> <p>16.30 <b>Youpi, l'école est finie</b></p> <p>18.50 <b>Journal images</b></p> <p>19.00 <b>Happy days</b></p> <p>19.30 <b>Le bar des ministères</b></p> <p>19.57 <b>Le journal</b></p> <p>20.40 <b>Sur les lieux du crime: un mort dans la cave (téléfilm)</b></p> <p>22.25 <b>La loi de Los Angeles</b></p> <p>23.30 <b>Réussites</b></p> <p>24.00 <b>Le minuit pile</b></p> <p>0.05 <b>Les polars de la Cinq</b></p>	<p><b>La Cinq</b></p> <p>7.30 <b>Boulevard des clips</b></p> <p>12.30 <b>Incroyable Hulk</b></p> <p>13.20 <b>Madame est servie</b></p> <p>13.45 <b>La clinique de la Forêt-Noire</b></p> <p>14.35 <b>Roxanne Roll</b></p> <p>14.40 <b>Pass time</b></p> <p>15.00 <b>Zap 6</b></p> <p>15.50 <b>Pass time</b></p> <p>17.05 <b>Roxanne Roll</b></p> <p>17.10 <b>L'homme de fer</b></p> <p>18.05 <b>Multitop</b></p> <p>18.35 <b>Mariés, deux enfants</b></p> <p>19.00 <b>Magnum</b></p> <p>19.54 <b>6 minutes</b></p> <p>20.00 <b>Madame est servie</b></p> <p>20.30 <b>Le jeu de la mort (téléfilm)</b></p> <p>22.00 <b>Les années coup de cœur</b></p> <p>22.30 <b>Les chemins de la guerre</b></p> <p>23.20 <b>6 minutes</b></p> <p>23.25 <b>Top of the pops</b></p>
--	---	---	---	--	--	--

# Une nouvelle cité antique mise au jour

Des ouvriers qui perçaient une route au bulldozer dans un complexe touristique de la côte méditerranéenne ont mis au jour une cité antique que le sable avait entièrement recouverte. Leur découverte est un rêve pour un archéologue: la cité, vieille de 2.000 ans, qui s'étend sur plus d'1,5 kilomètre, est située un peu en retrait de la côte, à 200km à l'ouest d'Alexandrie.

«C'est incroyable», déclare Ali Hassan, chargé par l'organisation des antiquités égyptiennes des opérations de fouilles dans la région. «Les autres pays sont tout excités lorsqu'ils découvrent une habitation ancienne. Nous avons une ville entière. C'est sans équivalent dans toute l'Egypte».

Les bulldozers se sont arrêtés un mois après la découverte des ruines, en 1985. A ce moment-là, une route avait été tracée au travers de ce qui était en fait un temple antique, qui a été préservé en grande partie. Quelques mois plus tard, des archéologues égyptiens et polonais ont tranquillement commencé le dégagement des ruines.

«Ce que nous avons sous la main, c'est un œuf en or, intact, une cité complète qui a évolué avec le temps», explique Ali

Hassan, directeur général des monuments pharaoniques. «C'est non seulement une cité des morts mais aussi une cité des vivants, côte à côte. C'est quelque chose de très rare et de très important».

## SOUS LE SABLE

La cité, fondée au deuxième siècle avant J.C, a prospéré pendant plus de 500 ans avant d'être recouverte et préservée par les vents de sable. Dès sa découverte, des mesures ont été prises pour protéger le site des promoteurs immobiliers, explique Sayeed Taoufik, président de l'organisation des antiquités.

Seul un secteur restreint de la cité a été mis au jour, mais les archéologues ont déjà découvert des habitations en excellent état de conservation, de grands cimetières avec des tombes décorées, des catacombes, un bassin, une basilique et beaucoup d'objets, importés ou fabriqués sur place, dont des statues et des fresques.

«C'était une cité de propriétaires terriens. Ils possédaient probablement des fermes à l'intérieur des terres, mais ils préféreraient avoir leur résidence sur la côte, pour bénéficier du climat

plus doux», explique W.A Daszewski, chef de l'institut archéologique polonais en Egypte et spécialiste de la période gallo-romaine.

Les tombes montrent que les habitants «étaient en bonne santé. Vous avez un grand nombre de personnes âgées enterrées ici, ce qui est inhabituel». (ap)



La nouvelle cité pourrait devenir aussi célèbre que le site d'Abou Simbel (Photo Imp)

## L'AVOCAT

# Responsabilité du locataire: des normes et des délais

Mme S. B. du Locle, nous pose une question relative à sa responsabilité de locataire:

J'ai quitté mon appartement après y avoir vécu 14 ans. Le propriétaire n'est pas venu visiter les locaux lorsque je suis partie, à la fin du mois d'août. A ma grande surprise, je viens de recevoir une facture de plus de 2000.- pour la pose d'une nouvelle tapisserie dans une pièce et la vitre de ma cave, qui était déjà fendue lorsque je suis arrivée dans l'immeuble. Dois-je payer?

Le principe de la responsabilité du locataire est le suivant. Au début du bail, le locataire est censé avoir reçu l'appartement en bon état. Si tel n'est pas le cas, il doit pouvoir le prouver, le mieux étant de procéder à un état des lieux au départ, ou à défaut de signaler tous les défauts au propriétaire par lettre recommandée. En principe, à moins de prouver que la vitre était déjà fendue, c'est à vous qu'il incombe de la payer.

Le locataire n'est jamais responsable de «l'usage normal» du logement qu'il loue. Il paie en effet un loyer pour l'usage de l'appartement, et une partie du loyer doit être consacrée à l'entretien, à charge du propriétaire. Il faut donc toujours distinguer entre usage normal et dégâts. Exemple: vous décrochez un tableau, il reste une marque sur la tapisserie, ce qui est normal. Par contre, votre chat a griffé la tapisserie, il s'agit d'un dégât dont vous répondez.

Si le principe de votre res-

ponsabilité est établi, comme dans l'exemple du chat, il faut encore que l'installation en cause (ici la tapisserie) ne soit pas encore amortie. Il existe des tables qui indiquent la durée de vie normale des installations. Votre assureur responsabilité civile, qu'il faut toujours avvertir dans ces circonstances, est au courant. Pour une tapisserie, la durée de vie moyenne est de 10 ans. Celle de votre appartement ayant au moins 14 ans, il n'est même plus nécessaire de se poser la question de la nature des dégâts et par conséquent de votre responsabilité.

Vous devriez donc payer la vitre, non la tapisserie. Cependant, votre propriétaire a l'obligation de vérifier l'état dans lequel vous avez rendu l'appartement, et vous signaler immédiatement les dégâts. A défaut, il perd tous ses droits. Un délai de près de deux mois, comme dans votre cas, est beaucoup trop long. Vous ne devez donc plus rien à votre propriétaire.

L'avocat

● Posez des questions, exposez des cas concrets aux avocats-conseils qui y répondront au travers de cette rubrique, deux mercredis par mois. Pour cela, il suffit d'écrire à: L'Impartial, «L'Avocat», rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds, nous soumettrons ensuite votre question à un de nos juristes, membre des Juristes démocrates neuchâtelois ou de l'Ordre des avocats. Votre anonymat est évidemment garanti. (Imp)

## SUR GRAND ÉCRAN

### La Chaux-de-Fonds

Corso: 18 h 30, 21 h, Romuald et Juliette (12 ans).

Eden: 18 h 45, 21 h, La femme de Rose Hill (12 ans); 14 h 30, Le petit dinosaure et la vallée des merveilles (pour tous).

Plaza: 16 h, 18 h 30, 21 h, Indiana Jones et la dernière croisade (12 ans).

Scala: 21 h, Mystery train (16 ans); 18 h 45, Calme blanc (16 ans).

### Neuchâtel

Apollo 1: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Indiana Jones et la dernière croisade (12 ans); 2: 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Sexe, mensonges et vidéo (16 ans); 3: 15 h, 17 h 45, 20 h 30, (séances en V.O.), Do the right thing (12 ans).

Arcades: 15 h, 18 h, 21 h, Abyss (12 ans).

Bio: 15 h, 20 h 45, Cinema paradiso (12 ans); 18 h 15, Nocturne indien (12 ans).

Palace: 15 h, 18 h 30, 20 h 45,

Road house (16 ans). Rex: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Great balls of fire (12 ans). Studio: 15 h, 20 h (séances en V.O. s/tr), Lawrence d'Arabie (12 ans).

### Couvet

Cinéma Colisée: relâche

### Saint-Imier

Cinéma Espace Noir: relâche.

### Tramelan

Cinématographe: relâche.

### Bévilard

Cinéma Palace: relâche.

### Le Noirmont

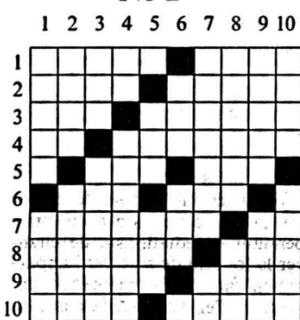
Cinéma: relâche.

### Les Breuleux

Cinéma Lux: relâche.

## MOTS CROISÉS

### No 2



Horizontalement: 1. Unité de volume. - Divinité du monde souterrain. 2. Chai. - Perça. 3. Entre juin et septembre. - Etape. 4. Négation. - Tâche. 5. Oncle qui avait une case. - Roue à gorge. 6. Instrument à vent. - Possessif. 7. Talquer. - Possessif. 8. Qui sont à l'état naturel. - Groupe de lettres. 9. A nous. -

Robe de cérémonie. 10. Combattit les grecs à Troie. - Voix élevée.

Verticalement: 1. Querelle. - Verrou. 2. Palpe. - Enveloppe protectrice. 3. Première dame. - Pâtisserie. 4. Ile. - Lisière. 5. Unité radioactive. - Brame. 6. Ville du Maroc. - Possessif. 7. Teindre. - Règle. 8. Colères. - Possessif. 9. Fit une entaille dans une pièce. - République d'Afrique. 10. A la boucherie. - Essayer.

### Solution No 1

Horizontalement: 1. Brutaliser. 2. Eu. - Hi. - Tura. 3. Teméraires. 4. Ness. 5. Lin. - Et. 6. Galère. 7. Epélera. - Se. 8. Uorp. - Rimer. 9. Su. - Eperon. 10. Eros. - Rente. Verticalement: 1. Betelgeuse. 2. Rue. - Pour. 3. Manger. 4. Thé. - Alpes. 5. Airelle. 6. Errer. 7. Itinéraire. 8. Sûreté. - Mon. 9. Eres. - Sent. 10. Rassurer.

Suisse italienne

Suisse alémanique

Allemagne 2

RTN-2001

La Première

Espace 2

15.45 Gli avvoltoi (film)  
16.45 Calcio  
17.15 Dramarama  
17.45 TG flash  
17.55 Un cartoon al giorno  
18.00 Creature grandi e piccole  
19.00 Attualità sera  
19.45 Telegiornale  
20.20 Il giustiziere della strada  
21.15 C'era una volta il castagno  
22.05 TG sera  
22.25 Mercoledì sport  
23.55 Teletext notte

8.30 Schulfernsehen  
11.00 Zischtings-Club  
13.00 Love Boat  
13.55 Nachschau am Nachmittag  
16.15 DRS nach vier  
16.45 Fussball (TSI)  
17.00 Fernrohr  
17.45 Gutenacht-Geschichte  
18.00 Fest im Sattel  
18.55 Tagesschau-Schlagzeilen  
DRS aktuell  
19.30 Tagesschau - Sport  
20.05 Zeitspiegel  
21.05 Übrigens  
21.15 Schauplatz  
22.10 Tagesschau  
22.30 Concerto grosso  
23.00 Treffpunkt  
23.40 Nachtbulletin

ARD Allemagne 1

11.00 Tagesschau  
11.03 Kinderarzt D' Fröhlich  
12.35 Umschau  
12.55 Presseschau  
13.05 ARD-Mittagsmagazin  
13.45 Wirtschafts-Telegramm  
14.02 Sesamstrasse  
14.30 Doctor Snuggles  
15.03 Mitmenschen  
15.30 Frauengeschichten  
16.03 Die Sklavin Isaura  
16.30 Die Trickfilmschau  
16.45 Thomas und Senior  
17.15 Tagesschau  
17.25 Regionaleprogramm  
20.00 Quarantäne  
22.30 Tagesthemen  
23.00 Jetzt schlägt's Richling  
23.05 Heut' abend  
23.50 Pallesen-Pillmark-Show

17.15 Tele-Illustrierte  
17.45 Alf  
19.00 Heute  
19.30 Doppelpunkt  
20.15 Kennzeichen D  
21.00 Der Denver Clan  
21.45 Heute-Journal  
22.10 Kontext  
22.40 Kino der Neinsager  
23.25 Himmo - König von Jerusalem (film)

SRG Allemagne 3

17.30 Telekolleg II  
18.00 Sesamstrasse  
18.30 Yao  
18.55 Das Sandmännchen  
19.00 Abendschau  
19.30 Schlaglicht  
20.10 Der Leihopa  
21.00 Südwest aktuell  
21.15 Forum Südwest  
22.15 Magere Zeiten

La sept

17.30 Voyage surprise (film)  
19.20 Court-métrage  
19.30 Jean Painlevé Au fil de ses films (série)  
20.00 Préfaces  
20.30 Moravagine (série)  
21.30 La vengeance d'une orpheline russe (théâtre)  
22.00 Imagine chronique jeunesse  
22.30 Jazz à Paris  
Gil Evans et l'Orchestre Lumière  
23.30 Crime et châtement (film)

6.00 Informations SSR  
6.10 Couleur café  
6.45 Journal régional  
7.00 Informations SSR  
7.45 Journal régional  
8.00 Informations SSR  
8.15 Revue presse neuchâteloise  
9.00 Claire à tout faire  
11.00 Cannibale  
12.15 Journal régional  
12.30 Informations SSR  
13.00 Dédicaces  
14.00 Secteur privé  
16.30 Hit Parade  
18.00 Informations SSR  
18.20 Pyjama vole  
18.30 Journal régional  
19.00 Magazine thématique  
20.00 Point de rencontre  
24.00 Informations SSR  
0.05-6.00 Couleur 3

9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5.  
12.30 Journal de midi. 13.00 Annoncez la couleur. 14.05 Natule... vous êtes viré! 15.05 Ticket chic. 16.05 Objectif mieux vivre! 16.30 Les histoires de la musique. 17.05 Première édition avec Michèle Kahn. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 22.30 Noctuelle. 0.05 Couleur 3.

9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Question d'aujourd'hui. 12.05 Entrée publique. 12.35 La criée des arts et spectacles. 13.05 Musimag. 14.05 Cadenza: compositeurs suisses. 16.05 A suivre... 16.30 Appogiature. 18.05 Magazine. 18.50 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i laboratori italiani. 20.05 Orchestre de la Suisse romande. 22.30 Démarge. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

f.m France musique

Informations toutes les heures. Club de nuit. 6.00 Bonjour. 7.00 Journal du matin. 7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Rendez-vous: magazine. 12.30 Journal de midi. 13.30 Un invité. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme et musique. 20.00 Spasspartout. 22.00 Music-box.

7.10 Certains l'aiment tôt. 8.45 Au jour le jour. 9.30 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert. 14.00 La mémoire vive. 15.00 Album pour la jeunesse. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Un fauteuil pour l'orchestre. 18.03 Gravures. 19.07 De vous à moi. 20.30 Concert de l'Ensemble vocal européen de la Chapelle royale: Requiem, de S. Gorli. 23.07 Jazz club.

Fréquence Jura

Radio Jura bernois

6.30, 7.00 et 7.30 FJ-infos. 7.50 Culture club. 8.00 FJ-infos. 8.10 D'une heure à l'autre. 8.30 Revue de presse. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 9.15 Sélection TV. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Canal P. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.50 Magazine. 19.00 Fréquence jazz. 20.00 Couleur 3 ou reportage sportif.

9.00 Malice et bagatelles. 9.30 Allô Maman bobo! 10.00 Médecine naturelle. 10.30 Les histoires de M. William. 11.00 Kaléidoscope. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.15 Actualités. 12.45 La bonn' occas. 15.05 Allô Maman bobo! 16.30 DJ time. 18.00 Infos RSR 1. 18.35 Magazine régional. 19.00 Rétro parade: spécial danse. 20.00 L'émission sans nom.

Votre journal videotex  
L'Impartial  
\*IMPAR# Le canard de génie  
Service télématique L'Impartial

# Il y a 95 ans éclatait l'affaire Dreyfus (III)

## Le long chemin vers la réhabilitation

On ne comprend pas ce qui a amené Dreyfus à trahir, mais les faits semblent irréfutables. Malgré ses dénégations et les démentis allemands, il passe pour un vendu. Le 22 décembre 1894, le verdict tombe: réclusion à vie. Si la condamnation du capitaine fait quelques vagues en France (où d'aucuns estiment que l'officier félon s'en tire à trop bon compte), ce n'est pas chez nous un raz-de-marée. Le temps passe sur la chose jugée, et il faut attendre l'automne 1896 pour qu'elle ressurgisse. (voir édition du 23 et 24 octobre)



Rennes 1899: le capitaine arbore les insignes de son grade, mais comme il est à nouveau condamné, les soldats lui tournent le dos.

G.G.). Déjà le 26 février 1898, le correspondant particulier de Paris avait manifesté ses craintes quant à l'issue du procès Zola: un triomphe catholique serait aussi «un désastre pour la patrie.» Le 30 mai 1899, H. Cordéy, envoyé spécial en vue de la révision, est persuadé que Dieu est intervenu pour «la confusion des méchants». (Dieu protège la France, arrachons-la aux Jésuites!) Le 10 juin, Jacques Adarnin célèbre la victoire sur le cléricalisme et le militarisme (et non sur l'armée!): «Obsédé par l'idée de la revanche, on en était en France au culte du sabre. L'esprit civil vient de se ressaisir.» Et, conclusion inattendue en cette chute étonnamment moralisante: «Si au triomphe des amis de la justice vient s'ajouter une lutte sérieuse contre l'alcoolisme et une lutte contre le libertinage, des temps nouveaux se lèvent pour la France.»

### LES DIMANCHES DES DREYFUS

Innombrables furent les démarches des Dreyfus pour faire éclater la vérité. Ils s'adressèrent notamment à l'empereur Guillaume II, durant le procès de 1894. Voici ce que relate à ce propos L'Impartial seulement le 7 décembre 1897 sous le titre La famille Dreyfus et le gouvernement allemand:

par Marc REINHARDT

«M. Jacques Dreyfus – celui qui habite présentement Belfort – était mandaté auprès des autorités allemandes.

Là, lui était donné connaissance de la réponse textuelle que voici, arrivée le jour même de Berlin:

S.A. le prince chancelier, après examen de l'affaire, n'a pas pu conseiller à Sa Majesté de donner suite au désir de la famille Dreyfus.»

La raison d'Etat interdit donc au souverain le geste libérateur. L'historien Maurice Baumont, qui a eu accès aux archives allemandes, a publié les lettres du chancelier Hohenlohe à des amis mulhousiens des Dreyfus, et celles des frères de la victime à l'empereur<sup>13</sup>).

Dans le même numéro de L'Impartial, une colonne entière est consacrée à la récente

séance de la Chambre française. Le vote sur l'affaire (estimait-on la chose jugée définitivement acquise et irréversible?) est révélateur de la physionomie de la représentation nationale: l'éventualité d'une révision est balayée par 490 voix contre 18! Le 9 du même mois, une demi-colonne traite de M. Scheurer-Kestner au Sénat. Le président du conseil refuse de communiquer les pièces à conviction contre Dreyfus, bien que le sénateur révisionniste eût promis de se rétracter publiquement, si la trahison était avérée. La mystification demeure donc pour l'instant entière.

### VERS LA RÉVISION (1898-1899)

La révision tant attendue et enfin entreprise est annoncée par L'Impartial du 17 septembre 1898 sous forme d'un bulletin spécial (une petite feuille volante de format environ A6, soit 11,65 x 16,5 cm), portant la mention «3 h du soir» et ainsi libellé: «Le Conseil des ministres a autorisé M. Sarrieu (le ministre de la justice) à réunir, en vue de la révision du procès Dreyfus, la commission spéciale instituée au Ministère de la justice.»

Le Journal religieux, que nous savons refléter le point de vue protestant, d'autant plus dreyfusard que la presse catholique est antidreyfusiste (en France, et à Genève, le Courrier), communique la nouvelle par la plume de son correspondant parisien, emphatique: «On respire depuis que la garde des sceaux (...) a osé toucher à la pierre qui scelle encore le tombeau où se meurt Dreyfus. (...) Les Jésuites, dont la main ténébreuse se voit dans cette affaire, sont des champions redoutables.» (Numéro du 24 septembre 1898). Et voilà pour l'indignation, et pour l'obsession calviniste à l'égard des Jésuites, alors encore interdits en Suisse suite aux querelles du Sonderbund!

Le supplément au numéro 223 de La Suisse libérale (du 26 septembre), consistant en un bulletin-affichette (feuille isolée de 22 x 30 cm), clame en un texte bref et frappant: Affaire Dreyfus – La révision décidée. Après la «bombe» du suicide d'Henry, c'est la plus forte explosion des moyens d'information concernant l'Affaire depuis la condamnation du capitaine. A quelles difficultés s'était heurtée la re-

prise de la procédure appert dans le communiqué de L'Impartial du 27 de ce mois crucial: la commission consultative du Ministère de la justice avait vu sa décision bloquée pendant un laps de temps par un vote de trois voix contre trois! Ce sera au gouvernement\* de trancher – ce qu'il fera.

Enfin! Justice équitable sera faite et le droit triomphe. Encore que sous la forme bizarre et absurde qu'on sait, pour ménager la chèvre et le chou – le martyr de l'Île du Diable et l'armée, institution sacro-sainte – condamnation avec circonstances atténuantes. Un bulletin spécial de L'Impartial l'annonce en ces termes. Procès de Rennes – Dreyfus condamné. – («Rennes 4 h 50 du soir»). Sans date – tant la précipitation et l'effervescence avaient troublé les esprits! (Ce devait être le 9 septembre 1899.) Pour sa part, Le Journal religieux du 16, sous la signature de H. M., s'offusque: «Le scandale de la condamnation.» On jubile donc avec modération, deux jours avant la farce suprême de la grâce présidentielle accordée au condamné à dix ans de détention... Notons que le 26 août, mi-fièvre, mi-préoccupée, la rédaction faisait remarquer au sujet de la presse protestante française et suisse que chez nous, L'Éclair et L'Église libre se sont employés pour la justice et la vérité, «ce qui (...) valut à celle-ci de nombreux désabonnements.» Les protestants n'étaient donc pas unanimes...

### RÉHABILITATION

Le 29 septembre 1899, La Feuille d'Avis de La Chaux-de-Fonds relate qu'«En souvenir de la grâce accordée au capitaine Dreyfus, la fabrique d'aiguilles rue du Parc 19 a fait un don à chacune des ouvrières.» Au préalable, le rédacteur de La Feuille du Dimanche (insérée dans La Feuille d'Avis du 22 septembre) – sans doute le pasteur Pettavel – avait félicité la société L'Herbier d'envoyer à Dreyfus, une adresse qui pouvait être signée par tous les citoyens.<sup>14</sup>) Touchantes réactions! Mais il faudra encore que sept ans se passent avant la complète réhabilitation et la réintégration dans l'armée de celui qui allait être décoré de la Légion d'honneur dans la même cour de l'Ecole militaire qui, douze ans auparavant, avait vu l'avanie de la dégradation.<sup>15</sup>)

M. R.



La vérité sort de son puits (Zola tenant son «J'accuse...» et le mannequin Dreyfus). Caricature antidreyfusarde.

### Notes

<sup>13</sup> Le chancelier à MM. Theodor Schlumberger et Mig-Koechlin: «... le gouvernement allemand a déclaré officiellement et spontanément au gouvernement français qu'il n'avait jamais été en relations avec Dreyfus.» – Le 11 mars 1895, deux des frères du condamné, Léon et Jacques, adressent une supplique au kaiser, l'exhortant d'attester publiquement l'innocence d'Alfred.

Les Affaires étrangères conseillent au souverain une telle démarche; le refus sera communiqué aux intéressés oralement par le préfet de Colmar. (Cf. Baumont, p.p. 146/7). (Toujours l'appréhension de l'écrit!)

Guillaume II a suivi les péripéties de l'Affaire bien plus intensément qu'on ne le subodorait jusqu'à présent. (Cf. id., pp. 319 et ss.) Son ambassadeur à Paris, Münster, lui présentant en 1896 un rapport sur la brochure de Bernard Lazare qui dénonçait l'erreur judiciaire, il note: «C'était, c'est toujours mon idée.» (Guillemin, op. cit., p. 317) L'année d'après, Münster affirme qu'il ne doutait pas qu'il y eût injustice, l'empereur opine: «Moi non plus.» (ib.) Sur les juges se laissant impressionner par de douteux experts en écriture: «Diesse Kerls sind wohl des Deubels.» («Ces gaillards sont possédés du diable.») / Baumont, op. cit., p. 327) Après Rennes, sur le général Mercier: «Hundsfoft! Schurke!» («Salopard, canaille.») / id., p. 356) Officiers et juges français contenaient pour lui à leur code d'honneur...

<sup>14</sup> Selon le livre d'adresses de l'époque, l'industriel en question s'appelait Jean Widmer. – Le texte de l'adresse se trouve dans La Feuille d'Avis du 19 septembre 1899. Une semblable démarche s'organise à Berne, selon la même Feuille, du 16, qui reprend la nouvelle au National Suisse.

– L'Herbier semble avoir été une société de gens huppés (savante ou de bienfaisance?) où l'on s'amusait ferme, d'après les programmes des soirées venus jusqu'à nous. – Notons aussi qu'un lieutenant-colonel Chauvet (Genevois?) s'adresse aux autorités françaises après le verdict en affirmant «que le Conseil de guerre de Rennes s'est grossièrement trompé». Il «jure que le capitaine Dreyfus est innocent.» (Rapporté dans La Feuille d'Avis de La Chaux-de-Fonds du 15 septembre 1899.)

<sup>15</sup> S'agissant de l'évolution de l'opinion en France, Henri Hannoun estime que «D'un côté, dans la lignée des dreyfusards, se développe une vision universaliste de la société affirmant la primauté des valeurs en lesquelles tous les hommes, quels qu'ils soient, puissent se reconnaître... D'un autre côté, dans le sillage de l'idéologie antidreyfusarde, se renforce une attitude posant la primauté du groupe auquel on appartient – et, essentiellement, la nation – sur les autres groupes...» (in Raison présente, No de juin 1987, p. 99) – Romain Rolland, plus circonspect, voit la chose sous un autre éclairage, celui du rassemblement sur une ligne médiane de réconciliation (autant dire, de médiocrité): «Il se fit, sans paroles, une sorte de marche entre les deux idoles ennemies, également maquillées, qui sentaient le besoin de s'appuyer l'une sur l'autre. Et l'on s'enfonça, épuisé de l'effort, dans le lit de plumes du compromis d'idées.» (Introduction à L'Esprit libre, Albin Michel, Paris / Edito-Service S.A., Genève 1971, p. 8)

### ESTERHAZY ET ZOLA

Suivant les soubresauts de l'Affaire – alors que le malheureux capitaine se morfondait sur l'Île du Diable – nous passons, avant d'aborder l'épisode du procès de Rennes, aux actions intentées à Esterhazy et Zola.

L'Impartial du 24 novembre 1897 signale sur deux colonnes et demie les charges retenues contre le vrai traître (qui toutefois semble n'avoir été qu'un instrument manipulé par un haut responsable de la forfaiture). La confection par ses soins du document prétendument livré à l'Allemagne par Dreyfus «semble chose acquise». Pourtant, il sera acquitté, lui qui en 1899, après la cassation du jugement contre Dreyfus, reconnaîtra être l'auteur de la pièce incriminée, établie sur ordre de ses chefs pour perdre l'officier juif. Les protestations des militaires contre ces révélations, qualifiées de fables, montrent une fois de plus que – comme cinq ans auparavant – quelqu'un doit être couvert à tout prix. Qui – si ce n'est un personnage haut placé? Le journal chaux-de-fonnier, en son numéro du 21 septembre 1898, rapportera les ouvertures d'Esterhazy, alors réfugié en Angleterre, faites à l'Observer, selon lesquelles il dirait toute la vérité. Car, au préalable tenu au secret militaire, il n'aurait pu exciper de sa conviction profonde, à savoir que les deux tiers des mille documents de l'Affaire seraient des faux! Et il exige que toute la lumière soit faite... Réaction typique de celui qui se croyait malin et qui a été dupé par plus fort que lui. Malheureusement, ses assertions (même posthumes, dans ses papiers) n'ont jamais

permis de démasquer le vrai coupable, tant ce brouillon personnage se perdait dans ses propres mensonges.

### PROCÈS POUR DIFFAMATION

L'action menée contre Zola pour diffamation, à la suite de son «J'accuse», est mentionnée dans L'Impartial du 12 février 1898, qui spécifie que c'est le ministre de la guerre qui en est à l'origine. Le 24 du même mois, le correspondant parisien de la feuille, Louis-Ed. Coulin, laissera éclater son indignation à propos du jugement inique qui frappe l'écrivain. En termes d'une sévérité jamais rencontrée dans notre presse, il fustige le manque de courage des jurés et proteste de sa sympathie pour l'acte noble de l'illustre romancier. Le 24 avril, Le Journal religieux (organe hebdomadaire des Eglises indépendantes de la Suisse romande) critique les vices de forme, le manque de sérénité des débats (injures du procureur général!), et remarque que la sentence cassée conduit immédiatement à la seconde procédure contre Zola. La liasse du journal protestant fournit d'ailleurs force renseignements sur un certain état d'esprit affectant une frange de notre population, moins sereine que la majorité.

Le numéro du 29 janvier 1899 stigmatise l'antisémitisme associé à la haine des réformés: «Le cléricalisme s'est emparé du mouvement pour se refaire une popularité; il ne s'agit plus seulement de race, il s'agit de religion, et l'on crie d'une haleine: «Sus aux Juifs!» et: «Sus aux protestants!»» (article signé



A gauche, «La République secoue le panier aux crabes», à droite, «Zola épingle les conjurés.»

